



Initiative Prospective Agricole et Rurale

Projet de recherche

## Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest (EJMAO)



Rapport final - Sénégal

Avril 2015

 **IDRC | CRDI**  
International Development Research Centre  
Centre de recherches pour le développement international

 **Canada**

  
**afdc**  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT



**Initiative Prospective Agricole et Rurale**

**Dr. Ibrahima Hathie - Directeur de recherche,**  
*Economiste agricole*

**Dr. Idrissa Wade - Chercheur associé,**  
*Agroéconomiste*

**Dr. Selly Ba – Chercheur associée**  
*Sociologue spécialiste genre*

**Madické NIANG - Analyste de données**  
*Statisticien*

**Dr. Aminata Niang -Chercheure**  
*Socio Anthropologue*

**Mlle Mariama Kesso Sow – Assistante de recherche**  
*Economiste*

**Mlle Ya Cor Ndione – Assistante de recherche**  
*Economiste*

**Dr. Cheikh Oumar Ba - Directeur Exécutif**  
*Socio-anthropologue*

[www.ipar.sn](http://www.ipar.sn)

*Un Think Tank de l'Afrique de l'Ouest*

# Table des matières

---

<b>Table des matières</b> .....	<b>i</b>
<b>Liste des Sigles et Abréviations</b> .....	<b>iii</b>
<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>iv</b>
<b>Liste des graphiques</b> .....	<b>v</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
1.1. Contexte.....	1
1.2. Les objectifs de recherche .....	3
<b>2. CONCEPTS ET METHODOLOGIE</b> .....	<b>4</b>
2.1. Définition du concept de « ménage rural » .....	4
2.2. Justification et caractérisation des zones d'enquête .....	5
2.3. Principales étapes de collecte, de traitement et d'analyse des données.....	8
2.4. Présentation des cibles et des outils de collecte .....	9
2.4.1. Préparation et mise en œuvre des enquêtes rurales .....	10
2.4.2. La conduite des enquêtes urbaines .....	14
2.4.3. L'analyse des données quantitatives.....	16
2.4.4. La conduite des enquêtes qualitatives .....	16
2.5. Les limites de l'étude.....	19
<b>3. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS</b> .....	<b>20</b>
3.1. Principales caractéristiques des ménages.....	20
3.1.1. Une forte participation des ménages aux activités agricoles .....	20
3.1.2. Une configuration contrastée des ménages selon les zones.....	21
3.1.3. Les jeunes dominant la composition démographique des ménages.....	22
3.1.4. Des niveaux d'instruction des actifs relativement faibles mais en progrès 24	
3.1.5. Des chefs de ménages avec un faible niveau d'instruction .....	26
3.2. Caractéristiques des marchés du travail ruraux.....	27
3.2.1. Les marchés de travail ruraux sénégalais sont-ils séparables ? .....	27
3.2.2. Dynamique saisonnière des marchés ruraux du travail et situation de l'emploi des actifs. ....	31
3.2.3. Les Unités de Production Agricole (UPA) .....	33
3.2.4. La structure des activités indépendantes non agricoles et des activités « salariées » .....	37

3.3.	L'emploi des jeunes .....	46
3.3.1.	Une population jeune confrontée au sous-emploi .....	46
3.3.2.	Le profil des inactifs.....	47
3.3.3.	Le profil des aides familiaux purs.....	48
3.3.4.	Profil des aides familiaux multi .....	51
3.3.5.	Profil des jeunes chefs d'Unité de Production Agricole (UPA) .....	52
3.3.6.	Problématique de l'accès et du contrôle des ressources chez les jeunes	57
3.3.7.	Le système de métayage.....	58
3.3.8.	L'activité indépendante non agricole des jeunes.....	58
3.3.9.	Les déterminants de l'engagement des jeunes dans l'agriculture ....	61
3.4.	Impact de la migration sur l'économie des ménages ruraux.....	67
3.4.1.	Les déterminants de la migration.....	67
3.4.2.	Le revenu, au cœur de la perception associée au « bon travail ».....	68
3.4.3.	Le profil des ménages dans la zone de départ (Bassin Arachidier).....	69
3.4.4.	Les déterminants de la migration dans la zone de départ (BA) .....	70
3.4.5.	La géographie de la migration.....	71
3.4.6.	La contribution de la famille dans le projet migratoire.....	73
3.4.7.	Les réseaux communautaires facteurs clé dans l'insertion du migrant ...	73
3.4.8.	Caractéristiques de la migration .....	73
3.4.9.	Les caractéristiques de l'emploi des migrants .....	79
3.4.10.	Motivations de retour des migrants ruraux .....	85
3.4.11.	L'impact de la migration interne sur les marchés du travail et les ménages	85
3.5.	Analyse comparative de la productivité des activités en milieu urbain et en milieu rural .....	88
3.5.1.	La productivité des activités urbaines.....	88
3.5.2.	La productivité des activités des migrants en milieu rural.....	90
3.5.3.	Productivité des activités rurales.....	92
3.5.4.	La productivité du travail des chefs d'UPA .....	93
	<b>4. CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES .....</b>	<b>95</b>
	<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>97</b>



# Liste des Sigles et Abréviations

---

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
BAC	Baccalauréat
BFEM	Brevet de Fin d'Etude Moyenne
BT	Brevet de Technicien
CFEE	Certificat de Fin d'Etude Elémentaire
CR	Communauté Rurale
CRES	Consortium pour la Recherche Economique et Sociale
CsPro	Census and survey Processing System
CV	Coefficient de Variation
ECR	Echantillonnage Conduit par les Répondants
EJMAO	Emploi Jeune et Migration en Afrique de l'Ouest
H/F	Hommes/Femmes
IPAR	Initiative Prospective Agricole et Rurale
MEI	Migrant Employeur ou indépendant
MS	Migrant Salarié
NA	Non Applicable
NRP	Ne Répond Pas
NSP	Ne Sait Pas
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OIM	Organisation Internationale de la Migration
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PIB	Produit Intérieur Brut
QEI	Questionnaire Emploi Individuel
QM	Questionnaire Ménage
RGPHAE	Recensement Général de Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
UPA	Unité de production Agricole
UPNA	Unité de Production Non Agricole

# Liste des tableaux

---

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon des ménages enquêtés dans le bassin arachidier.....	12
Tableau 2 : Répartition de l'échantillon des ménages enquêtés dans les Niayes .....	12
<b>Tableau 3 : Répartition de l'échantillon des ménages enquêtés dans le Delta du Fleuve.....</b>	<b>13</b>
Tableau 4: Répartition des villages et des ménages enquêtés par zone et par enquêteur.....	14
Tableau 5: Bilan des enquêtes rurales .....	14
Tableau 6: Localités d'origine des migrants ciblés pour les enquêtes urbaines .....	15
Tableau 7: Répartition de l'échantillon selon les emplois principaux identifiés .....	15
Tableau 8 : Dispositif et bilan des enquêtes qualitatives.....	17
Tableau 9: Quelques caractéristiques des ménages.....	21
Tableau 10: Niveau d'instruction des actifs (% en colonne) .....	24
Tableau 11: Niveau d'instruction des actifs selon le genre (% en colonne).....	25
<b>Tableau 12: Niveau d'instruction des actifs selon le genre (% en colonne).....</b>	<b>26</b>
<b>Tableau 13 : Niveau d'instruction des chefs de ménage (% en colonne).....</b>	<b>26</b>
<b>Tableau 14 : Résultats des tests de séparabilité dans le BA, les Niayes et le Delta.....</b>	<b>30</b>
Tableau 15. Déterminants du salariat dans le Bassin arachidier.....	43
Tableau 16. Déterminants du salariat dans les Niayes .....	43
Tableau 17. Déterminants du salariat dans le Delta .....	44
Tableau 18: Répartition des jeunes inactifs selon la zone et le sexe.....	47
Tableau 19. Type d'éducation des jeunes chefs d'UPA par sexe et par zone .....	53
Tableau 20. Participation des jeunes actifs aux activités agricoles (Bassin arachidier).....	61
Tableau 21. Participation des jeunes actifs aux activités agricoles (Niayes) .....	63
Tableau 22. Participation des jeunes actifs aux activités agricoles (Delta).....	65
<b>Tableau 23. Déterminants de la migration dans le Bassin arachidier .....</b>	<b>70</b>
Tableau 24: Montant gagné par migrant sur l'année selon le nombre de campagnes .....	82
Tableau 25 : Temps de travaux alloués aux activités urbaines par an, par mois et par jour....	88
Tableau 26: Temps de travail par an (en mois) .....	88
Tableau 27: Nombre de jours de travail par mois .....	89
Tableau 28: Nombre d'heures de travail .....	89
Tableau 29: Revenu moyen tiré des activités urbaines .....	89
Tableau 30: Revenu annuel tiré de l'activité / temps de travail annuel. ....	90
Tableau 31: Saisonnalité de l'activité .....	90
Tableau 32: Revenu des salariés agricoles .....	91
Tableau 33: Nombre moyen de mois de travail .....	91
Tableau 34: Productivité des activités agricoles des migrants des Niayes et du Delta.....	92
Tableau 35: Productivité partielle .....	92
Tableau 36: Productivité partielle des facteurs selon la saison.....	93
Tableau 37: Productivité agricole du travail des chefs d'UPA .....	94



# Liste des graphiques

---

Graphique 1: Schéma de représentation de l'organisation et de la méthodologie du travail ....	8
Graphique 2 : Taux de participation des ménages aux activités .....	20
Graphique 3 : Pyramide des âges dans le Bassin arachidier .....	23
Graphique 4 : Pyramide des âges dans les Niayes .....	23
Graphique 5 : Pyramide des âges dans le Delta .....	23
Graphique 6: Taux d'activité selon l'âge et la période dans les trois zones .....	31
Graphique 7: Statut dans l'emploi des actifs .....	32
Graphique 8: Répartition du nombre d'UPA selon les zones .....	33
Graphique 9: Modes d'acquisition du capital foncier .....	34
Graphique 10: Répartition des surfaces emblavées par catégorie, par saison et par zone .....	34
Graphique 11: Répartition de la main d'œuvre agricole familiale selon le genre .....	35
Graphique 12: Répartition du nombre d'UPNA des ménages selon les zones .....	37
Graphique 13: Structure de l'artisanat et du commerce selon les zones .....	39
Graphique 14: Structure de l'artisanat et du commerce selon le sexe et la zone .....	39
Graphique 15: Répartition des types de main d'œuvre utilisée par les UPNA .....	40
Graphique 16: Répartition des actifs salariés selon les zones .....	41
Graphique 17: Structure des âges de la population en âge de travailler .....	46
Graphique 18: Composition des jeunes inactifs par zone et par sexe .....	47
Graphique 19: Répartition des aides familiaux par groupe d'âge, sexe et zone .....	48
Graphique 20: Situation matrimoniale selon le genre et la zone .....	49
Graphique 21: Niveau d'éducation par zone et par sexe .....	49
Graphique 22: Proportion de jeunes poursuivant toujours l'école par zone et par sexe .....	50
Graphique 23: Types de formation reçue par zone et par genre .....	50
Graphique 24: Situation matrimoniale des jeunes aides familiaux multi par sexe et par zone .....	51
Graphique 25: Formation reçue par zone et par genre .....	51
Graphique 26: Répartition des jeunes aides familiaux selon l'activité, le genre et la zone ....	52
Graphique 27: Répartition des jeunes chefs UPA par sexe et par zone .....	52
Graphique 28: Niveau d'éducation des jeunes chefs UPA par zone et par genre .....	54
Graphique 29: Formation reçue par sexe et zone de résidence .....	54
Graphique 30: Capital social des jeunes (appartenance à des organisations sociales) .....	55
Graphique 31: Détention des terres par les jeunes selon le genre et la zone .....	56
Graphique 32: Mode de faire valoir des terres par les jeunes .....	56
Graphique 33: Situation matrimoniale des jeunes chefs UPNA par zone et par genre .....	59
Graphique 34: Type d'éducation reçu par genre et zone .....	59
Graphique 35: Activités avant migration selon le genre .....	75
Graphique 36: Transfert des migrants salariés agricoles dans les Niayes et le Delta .....	78
Graphique 37: Utilisation des transferts reçus par les ménages .....	86



# 1. INTRODUCTION

---

## 1.1. Contexte

Dans un contexte concurrentiel lié à la mondialisation, les pays d'Afrique Subsaharienne sont confrontés simultanément à deux défis majeurs : une transition démographique inachevée et une transition économique embryonnaire. En effet, cette partie du continent fait face à une forte poussée démographique qui ne s'estompera que vers les années 2050. La population estimée en 2008 à 850 millions d'habitants passera à 1,1 milliard en 2025 et à 1,7 milliard en 2050 (Losch et al. 2008). Dans ce contexte, la croissance de la population active présente à la fois une opportunité majeure et une menace dans le sens qu'elle peut être aussi à l'origine de tensions importantes si les économies ne génèrent pas suffisamment d'emplois.

Les effets positifs de la transition démographique ne s'obtiennent pas de manière automatique. Ils requièrent une politique volontariste et pertinente. L'Amérique latine a connu une transition démographique relativement forte mais elle n'a pas pu tirer profit de cette transition du fait d'une politique générale globalement défailante. Par contre, en Asie orientale, le « miracle économique » est la preuve qu'une transition démographique bien achevée peut aider à créer les conditions d'une croissance économique forte. Un système éducatif fort et des politiques de libéralisation commerciale appropriées ont permis au dividende démographique d'alimenter une expansion économique spectaculaire de la région.

Au regard de ces résultats contradictoires produits dans différents contextes, l'Afrique devra considérer la question de plus près dans une optique d'accélération de la croissance économique. Par ailleurs, l'Afrique subsaharienne reste marquée par une structure économique faiblement diversifiée. Dans la quasi-totalité des pays concernés, l'agriculture et le secteur informel dominent le tissu économique ; l'agriculture restant la principale source d'activités et de revenus pour la majorité des ménages. L'importance du secteur agricole est mise en évidence avec sa contribution au PIB (environ 20%), son apport de devises et sa prépondérance dans la structure de l'emploi avec plus de 65% des actifs (Losch, 2010). Parallèlement, le secteur informel, essentiellement urbain représente 30 à 45% du PIB non agricole et 70 à 90% de l'emploi total non agricole (Jütting & De Laiglesia, 2009). Dans un tel contexte et considérant la transition démographique non achevée, les États d'Afrique subsaharienne doivent faire face à une arrivée massive de jeunes sur le marché de l'emploi. Malheureusement, les secteurs agricole et informel sont incapables d'absorber un tel flux de main-d'œuvre (Giordano and Losch, 2007).

En Afrique Subsaharienne, le nombre d'actifs s'accroîtra au moins jusqu'en 2050. Dans les 15 prochaines années (2010-2025), la population active africaine croîtra de 17 millions, dont 11 millions en provenance du milieu rural. Ces cohortes de jeunes actifs à insérer dans la vie professionnelle pourraient constituer un formidable levier pour la croissance économique. Elles posent également la question centrale de l'emploi et des secteurs d'absorption des nouveaux actifs (IPAR, 2010).

Avec l'environnement géopolitique marqué par une forte restriction des mouvements migratoires internationaux réduisant sévèrement les possibilités d'émigration, la jeunesse africaine est

contrainte à renoncer à l'émigration internationale et à chercher à s'insérer autant que possible dans le marché de l'emploi au niveau national et régional. Mais, avec une agriculture peu attractive et fortement tributaire des aléas climatiques, un tissu industriel embryonnaire et un niveau d'éducation généralement bas, les opportunités d'emploi restent désespérément limitées. En fin de compte, les jeunes animés d'un grand désir de travailler se trouvent dans une véritable situation d'impasse pour valoriser leur force de travail afin de gagner leur vie, prendre la relève dans leur famille et contribuer au développement socioéconomique de leur pays.

D'un autre côté, malgré l'importance de l'agriculture dans l'économie des pays de l'Afrique subsaharienne et sa contribution attendue pour la sécurité alimentaire, la création d'emplois notamment pour les jeunes et l'éradication de la pauvreté, la situation des ruraux s'est peu améliorée. L'exode rural s'accroît et les campagnes se vident. Les exploitations agricoles s'enlisent dans un processus de dégradation continue et deviennent progressivement des unités d'attaches pour des jeunes actifs (ou actives) partis en ville à la recherche de revenus monétaires pour venir en aide aux familles restées au village.

Les jeunes migrants qui arrivent en ville concentrent leurs activités dans le secteur informel, particulièrement le petit commerce. A travers les rues et les autoroutes des grandes villes d'Afrique de l'Ouest, les marchands ambulants (des jeunes migrants essentiellement) vendent des articles divers (habits, ustensiles de cuisine, biscuits, jus, café, arachide, autres produits alimentaires ...). Avec l'émergence de la téléphonie mobile depuis quelques années, la vente de cartes téléphoniques occupe désormais une place spéciale dans le commerce ambulancier. A côté de ce commerce qui concerne en majorité des jeunes garçons, un nombre non négligeable de jeunes filles/femmes migrantes travaillent comme femmes de ménage. Malheureusement, au-delà des apparences simples, une analyse de la situation, de la littérature et des données existantes montre que ces activités sont davantage des trappes à pauvreté que de véritables activités pouvant permettre aux jeunes de rentabiliser véritablement leur force de travail.

Parallèlement au flux migratoire des jeunes ruraux vers les villes, se développe un autre flux des zones de production pluviale vers les zones aménagées ou irriguées surtout pendant la saison sèche. Mais, contrairement aux jeunes migrants dans les villes qui s'activent surtout dans le commerce, ceux des zones irriguées s'adonnent à l'agriculture et nouent avec les producteurs locaux des contrats basés généralement sur le salariat ou le métayage.

Face à tous ces problèmes et compte tenu de la faible capacité du secteur formel à offrir une réponse adéquate à la forte demande d'emplois des jeunes, les Etats du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal ont chacun mis en place une politique nationale de l'emploi orientée essentiellement vers la question des jeunes. Dans ce cadre, des projets, programmes et Fonds destinés à l'insertion des jeunes ont été mis en œuvre pendant la dernière décennie.

Au regard des données actuelles, il apparaît clairement que le problème reste entier tant il est important et complexe. Face à cette complexité et aux difficultés qu'ont les Etats à résorber le problème, les jeunes développent une multitude de stratégies pour s'en sortir.

Une meilleure connaissance des marchés de travail ruraux et des stratégies d'insertion des jeunes permettra d'éclairer les décideurs politiques et les partenaires au développement sur la

problématique de l'emploi des jeunes. Pour ce faire, une première étape cruciale et qui manque souvent serait de bien cerner le problème en essayant de caractériser autant que possible ces jeunes, de cerner leurs activités, d'en évaluer la rentabilité et la productivité, d'explorer la destination des revenus et l'impact sur les ménages d'attache au village. Dans cette perspective, la présente étude poursuit un certain nombre d'objectifs.

## 1.2. Les objectifs de recherche

Le projet « Emploi des jeunes et migration en Afrique de l'Ouest » (EJMAO) vise à explorer les politiques susceptibles de relever les défis de l'emploi auxquels les sociétés ouest-africaines font face. Pour ce faire, la recherche vise à améliorer la compréhension des défis auxquels les jeunes font face dans les zones rurales et à analyser des modèles de migrations et des activités urbaines dans lesquelles les jeunes s'engagent dans les villes.

De façon spécifique, les objectifs du projet sont :

- i) Etudier les marchés ruraux du travail tout en contrastant l'expérience respective des jeunes hommes et des jeunes femmes ;
- ii) Elaborer le profil type des jeunes migrants par genre, y compris leur formation et principales caractéristiques socioéconomiques ;
- iii) Etudier les déterminants de la productivité des petites activités urbaines formelles et informelles retenues et réaliser une analyse comparative des taux de rendement entre régions et activités, y compris agricoles ;
- iv) Etudier l'impact de l'exode rural sur les économies rurales avec une attention particulière sur le cas des femmes vivant en zone rurale ;
- v) Tester l'hypothèse d'inefficience marshallienne dans le contexte des économies ouest-africaines ;
- vi) Contribuer au débat politique sur les moyens de lutter contre le chômage des jeunes en Afrique de l'Ouest.

Ce rapport est structuré autour de quatre parties. A la suite de la partie introductive, nous traitons les concepts et méthodologie. La troisième partie est une présentation assez exhaustive des résultats. Elle comprend : (i) les indicateurs généraux ; (ii) les caractéristiques démographiques des ménages ; (iii) les caractéristiques des marchés de travail ruraux ; (iv) le focus sur l'emploi des jeunes ; (v) l'impact de la migration interne ; et (vi) une analyse comparative de la productivité des activités en milieu urbain et en milieu rural. La dernière partie présente les principales conclusions de l'étude.

## 2. CONCEPTS ET METHODOLOGIE

---

Ce chapitre définit le concept de « ménage rural », justifie le choix des zones d'études et présente les différents éléments de la méthodologie.

### 2.1. Définition du concept de « ménage rural »

A des fins de comparaison, le concept de ménage utilisé dans cette étude mérite d'être défini. Le ménage est défini ici comme une unité de consommation autonome, organisé autour de ceux qui prennent le repas ensemble. Habituellement, cette unité est caractérisée par une gestion communautaire de la production, de la consommation et de l'épargne. Le ménage rural se définit comme un groupe familial résidant en milieu rural<sup>1</sup> au sein duquel s'organisent la production agricole et/ou non agricole, la préparation et la consommation des repas. Traditionnellement, le ménage rural se confondait avec le ménage agricole. Toutefois, on note de plus en plus que la nourriture du ménage rural provient de moins en moins de la production ou des revenus tirés de l'agriculture au sens large (production agricole, élevage, pêche et foresterie).

L'unité familiale de production et de consommation ne coïncide pas forcément avec l'unité de résidence, *kër* en wolof ou *galle* en pulaar. Historiquement, ce sont des familles larges ou segments de lignages (trois à quatre générations) qui sont regroupées au sein de la même concession. Les droits fonciers du groupe sont familiaux et gérés par l'aîné. Celui-ci détient l'autorité sur l'ensemble du groupe familial et organise la production et l'affectation des biens produits au profit de la famille. Avec l'augmentation de la taille du groupe, celui-ci doit à un moment ou l'autre se scinder. En général, c'est le frère aîné qui s'émancipe avec ses frères utérins, leurs épouses et leurs descendants. Le nouveau groupe ne quitte pas forcément la concession. Il se voit attribuer une partie des terres du domaine familial suivant ses propres besoins et les disponibilités foncières et s'organise pour sa production et sa consommation. L'émancipation peut aussi être le résultat d'un conflit entre l'aîné et un de ses frères. Le constat majeur est qu'aujourd'hui, *chaque membre du ménage, notamment les femmes et les jeunes, organise ses activités productives de façon autonome.*

La différenciation des structures de production dépend donc de plus en plus de trois facteurs essentiels : la disponibilité foncière, la fragmentation par le jeu des héritages et les rentrées d'argent de l'extérieur. La notion d'exploitation agricole familiale, correspondant initialement au concept traditionnel « terres - travail - capital », évolue de plus en plus en fonction des opportunités d'emplois extérieurs (dans le pays et hors du pays). Avec les départs d'actifs à la recherche de revenus complémentaires hors du village, ce concept a évolué vers une combinaison « terre-travail-capital et opportunité d'emplois extérieurs » faisant de ces unités paysannes des unités d'attache évoluant plus vers des unités de survie, combinant ainsi des activités agricoles comme non agricoles pour faire face à la pauvreté (Faye et al., 2006 ; Debouvry, 2007).

En définitive, compte tenu des mutations en cours en milieu rural (exode rural, pauvreté,

---

<sup>1</sup> Le rural se définit par opposition à l'urbain, constitué par les villes et les communes, même à dominance rurale. Au Sénégal, les populations d'une commune sont de facto considérées comme des urbains ; or, plusieurs communes sont composées à plus de la moitié par des agriculteurs.

responsabilisation de plus en plus importante des femmes), le ménage rural a été retenu comme unité d'observation et d'enquête. En effet, la prise de décision n'est plus déterminante pour caractériser un ménage, avec un chef seul à décider de la répartition du travail. Dans certains cas, le fils qui se trouve en migration gère de fait l'organisation quotidienne du ménage et exerce une influence prépondérante sur les orientations prises, les performances et la viabilité économique de l'exploitation. La principale caractéristique retenue est celle du *njël* (cuisine) en Wolof ou *fooyre* (feu qui signifie foyer pour la cuisine) en Pulaar.

## 2.2. Justification et caractérisation des zones d'enquête

Le choix des zones<sup>2</sup> d'enquête s'appuie sur l'hypothèse selon laquelle le marché du travail en milieu rural est fortement influencé par les conditions climatiques du fait que l'activité principale reste l'agriculture. De ce fait, les actifs des zones pluviales ont une forte propension à migrer pour chercher du travail à la fin d'une saison d'environ 3 mois chaque année d'où l'idée de zones de départ. Les zones où les conditions climatiques et l'existence d'aménagements agricoles permettent de s'occuper toute l'année particulièrement dans l'agriculture sont considérées comme des zones d'arrivées rurales.

Parmi les principales localités répondant aux critères de zones de départ, le choix a porté sur les départements de Bambey et de Fatick situées dans le centre du Bassin Arachidier. Pour les zones d'arrivées rurales, nous avons retenu la zone du Delta du fleuve Sénégal et celle des Niayes répondant particulièrement aux critères établis. A ces zones d'arrivées rurales s'ajoute une zone d'arrivée urbaine, Dakar la capitale administrative et économique, principale destination des migrants internes. Il faut signaler que les zones choisies ne sont pas isolées dans la mesure où il existe d'autres localités partageant des caractéristiques similaires.

### Les quatre régions<sup>3</sup> retenues pour les études sont (voir carte n°1) :

Le **Delta**, situé dans la partie ouest de la Vallée du fleuve Sénégal a bénéficié d'importants investissements publics pour la maîtrise de l'eau et le développement de la culture irriguée. L'étude s'est déroulée dans le département de Dagana et couvre les arrondissements de Ndiaye (communautés rurales de Ngnith et de Ronkh) et de Mbane (communautés rurales de Mbane et de Bokhol).

Pour capter toute la diversité de la zone, le choix des villages d'enquête a tenu compte des critères suivants : i) la dualité Walo-Diéri avec la proximité du fleuve, les possibilités d'irrigation d'une part et la pratique de l'agriculture pluviale d'autre part; ii) la prise en compte des variantes observables entre le bas Delta et le haut Delta ; iii) la présence des grands aménagements y compris privés; iv) l'existence de micro entreprises et d'institutions de microfinance ; et, (v) la pratique de cultures de contre saison. La sous-zone du Walo est représentée par la communauté rurale (CR) de Ronkh et

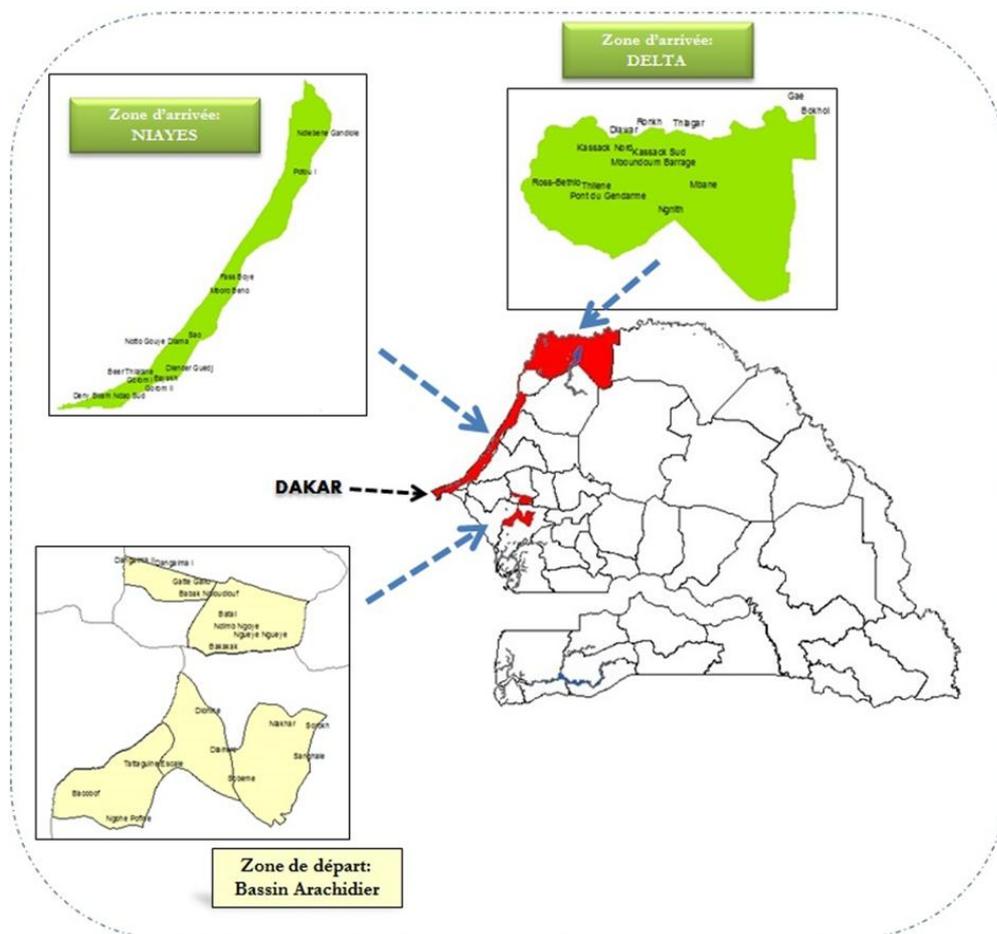
---

<sup>2</sup> Habituellement, on distingue sept grandes régions agro-écologiques relativement homogène sur la base de caractéristiques biophysiques et socioéconomiques : i) la Vallée du fleuve Sénégal, ii) le Ferlo (zone Sylvopastorale), iii) le Bassin Arachidier, iv) les Niayes, v) la Basse Casamance et la Moyenne Casamance, vi) la Haute Casamance et, vii) le Sénégal oriental.

<sup>3</sup> Par région, nous entendons zone ou sous zone agro-écologique. Dans le cadre de la présente étude, le Delta couvre une partie des départements de Saint-Louis et de Dagana tandis que les Niayes s'étendent sur les parties ouest des régions de Louga, Thiès et Dakar. La partie centre du Bassin Arachidier concernée couvre une partie des départements de Fatick et Bambey.

une partie de la commune de Ross-Béthio (dans le bas Delta) et la CR de Bokhol dans le haut delta. Le Diéri couvre une partie de la CR de Ngnith et celle de Mbane.

**Carte 1 : Les différentes zones d'enquêtes**



Source : IPAR, 2014

**La zone des Niayes** est une bande de terre longeant le littoral Nord entre Dakar et le sud du Delta du fleuve Sénégal. Avec 2 759 km<sup>2</sup>, elle est découpée en dépressions inter dunaires laissant affleurer la nappe phréatique. Sur le plan administratif, les Niayes s'étendent sur les parties ouest des régions de Saint-Louis, Louga, Thiès et Dakar. L'étude a couvert les Niayes Nord précisément une partie de l'arrondissement de Rao dans le département de Saint-Louis (CR de Ndiébène Gandiole) et l'arrondissement de Sakal dans le département de Louga (CR de Léona). Pour les Niayes Centre, l'étude a couvert une partie des arrondissements de Niakhène (commune de Mboro), Pambal (CR de Notto Gouye Diama), Keur Moussa (CR de Keur Moussa Diender). Et enfin pour les Niayes Sud, les enquêtes ont couvert une grande partie de l'arrondissement de Sangalkam.

Dans les trois sous-zones des Niayes, les caractéristiques principales suivantes peuvent être soulignées :

- Principales activités : pêche et maraichage (oignons, tomate, choux) ; arboriculture présente surtout dans la partie sud des Niayes ;
- Présence remarquée des femmes dans le maraichage et le commerce des produits agricoles ;

- Présence de migrants employés agricoles qui s'occupent essentiellement de l'arrosage dans les parcelles maraichères ;
- Le métayage est très présent comme mode d'exploitation des cultures maraichères ;
- L'existence de tensions sur le foncier (spéculations foncières, mines).
- Les relations contractuelles entre maraichers et commerçants bana-bana : financement à crédits des intrants (semences et engrais), remboursement en nature et exclusivité de l'achat d'une partie des récoltes.

**Le Bassin Arachidier** couvre une superficie de 46 367 km<sup>2</sup> et constitue la zone de production de l'arachide par excellence. Cette étude s'intéresse à une partie du centre du Bassin Arachidier qui couvre l'arrondissement de Ngoye (CR de Ngoye et de NDangalma) dans le département de Bambey et les arrondissements de Niakhar (CR de Niakhar) et de Tattaguine (CR de Diarrère et de Tattaguine) dans le département de Fatick.

Dans le Bassin Arachidier, on peut noter les éléments de caractérisation suivants :

- Les activités de production hivernale dominantes sont le mil et l'arachide ;
- Une forte dépendance par rapport à la pluviométrie et des contraintes liées à la dégradation des sols ;
- L'existence de quelques possibilités de maraîchage dans des zones isolées avec la présence de mares ou d'une nappe d'eau douce pas très profonde ;
- La quasi-inexistence d'opportunités entraînant un exode massif de jeunes filles et de femmes et d'hommes, principalement vers Dakar et vers les Niayes.

**Dakar**, la capitale administrative et économique du pays, s'étend sur 550 Km<sup>2</sup> soit 0,28% du territoire national et abrite plus du cinquième de la population du pays. Elle constitue la principale destination de la migration interne du fait des opportunités qu'elle offre notamment d'emploi dans le secteur informel.

Dans la capitale sénégalaise, le marché de l'emploi se caractérise par :

- une forte croissance de la demande d'emploi résultant de la poussée démographique ;
- une augmentation de la population active urbaine induite par l'exode rural ;
- une insuffisance sectorielle de l'offre d'emploi avec d'une part, un secteur moderne en quasi-stagnation et, d'autre part, un secteur informel essentiellement urbain et à forte croissance ; et
- des mouvements migratoires d'une grande ampleur se traduisant par une urbanisation accélérée, un déséquilibre spatial et une forte migration internationale.

Dakar présente également des difficultés et des contraintes dont les principales sont :

- un taux de croissance de la population très élevé sur un espace réduit ;
- un déficit en matière de logement, d'infrastructures et d'équipements collectifs ;
- une extension urbaine au détriment des terres agricoles surtout des Niayes ;
- une structure urbaine très déséquilibrée ;
- un cadre de vie assez dégradé dans certains endroits (assainissement, eaux usées, ordures ménagères, habitat anarchique, diverses pollutions) ;
- des activités socio-économiques assez mal réparties dans l'espace régional ;

Malgré ces difficultés et contraintes, Dakar offre plusieurs opportunités dont :

- une concentration de la majeure partie des ressources financières, économiques et des services ;
- l'existence d'infrastructures performantes de rang international ;
- d'importants équipements hospitaliers, universitaires et socioculturels ;
- le principal marché de consommation et de main d'œuvre qualifiée ;
- un environnement industriel relativement favorable ;
- des ressources halieutiques assez importantes et existence d'unités de transformation ;
- un potentiel maraîcher et avicole important ;
- un climat agréable et d'importantes potentialités touristiques.

## 2.3. Principales étapes de collecte, de traitement et d'analyse des données

La collecte des données comprend les enquêtes ménages en milieu rural et les enquêtes des migrants urbains à Dakar. Chaque type d'enquêtes inclut des volets quantitatif et qualitatif avec un recours aux questionnaires et guides d'entretien et l'organisation de focus groups.

Le processus méthodologique s'articule autour de trois phases: (i) la collecte des données secondaires, la prospection, l'identification et le choix des localités d'enquête ; (ii) la mise en place du dispositif de terrain et de collecte des informations ; et (iii) le traitement, l'analyse des données et la rédaction des rapports (Graphique 1).

**Graphique 1:** Schéma de représentation de l'organisation et de la méthodologie du travail

### ➔ *Collecte des données quantitatives*

#### A- Enquêtes rurales



## B- Enquêtes migrants urbains à Dakar

### Phase préparatoire : Septembre – Octobre 2013

**Etape 1 :** Traitement et analyse des données de migrations issues des enquêtes ménages de la zone de départ (Bassin arachidier)

**Etape 2 :** Prospection, visite des quartiers d'accueil des migrants, et échanges

**Etape 3 :** Choix des quartiers et sites à enquêter

### Phase de mise en place du dispositif :

**Etape 1 :** Echantillonnage et répartition par types d'activités

**Etape 2 :** Recrutement et formation du superviseur et des enquêteurs

**Etape 3 :** Enquête migrants urbains

### Phase de traitement des données : Octobre – Décembre 2013

**Etape 1 :** Saisie et apurement des données

**Etape 2 :** Traitement et analyse statistiques

**Etape 3 :** Rédaction des rapports

### ➤ Collecte des données qualitatives par guides d'entretien

## C- Enquêtes qualitatives en milieu rural et à Dakar

### Phase préparatoire : Juin - Juillet 2014

**Etape 1 :** Elaboration et validation des outils de collecte

**Etape 2 :** Choix des zones et quartiers d'enquête

### Phase de mise en place du dispositif : Septembre 2014

**Etape 1 :** Rencontre et échange des chercheurs devant mener les interviews

**Etape 2 :** Détermination du nombre d'entretiens individuels et focus groupes à mener tenant des types d'activités et du genre.

### Phase de traitement des données : Depuis septembre 2014

**Etape 1 :** Transcription des informations recueillies

**Etape 2 :** Organisation et traitement des informations

**Etape 3 :** Rédaction des différents récits de vie et des interviews de groupes.

## 2.4. Présentation des cibles et des outils de collecte

L'étude a ciblé tous les actifs des ménages âgés de 10 ans ou plus. Et tenant compte du fait que beaucoup de membres du ménage organisent et mènent leurs activités productives de façon autonome, un cahier de questionnaires a été élaboré sous formes de modules captant toutes les activités de chaque membre du ménage.

Le cahier de questionnaires comprend six (6) questionnaires : cinq (5) pour les enquêtes en milieu

rural et un pour l'enquête urbaine. Il s'agit de:

- **Un questionnaire ménage (QM)** pour la collecte des informations relatives aux caractéristiques sociodémographiques du ménage, l'habitat, les biens durables, la migration des membres du ménage et les transferts privés.
- **Un questionnaire individuel sur l'emploi de base (QEI)** administré à chaque actif de 10 ans ou plus du ménage présent ;
- **Un questionnaire Unité de production agricole (UPA)** administré à tous les actifs responsables d'Unité de Production Agricole. Ce questionnaire aborde le capital foncier, la production végétale, la force de travail, les cultures pérennes et plantations, l'élevage, la pêche, la chasse et la cueillette ;
- **Un questionnaire Unité de Production Non Agricole (UPNA)** administré à tous les actifs responsables d'une activité de production non agricole. Ce questionnaire est axé sur la main d'œuvre de l'UPNA, la production, les ventes, les services délivrés, les revenus, les dépenses et les charges ;
- **Un questionnaire Migrant Salarié agricole (MS)** administré aux migrants employés dans les exploitations agricoles des ménages enquêtés. Il traite des questions relatives aux caractéristiques sociodémographiques du migrant, de ses conditions d'emploi et de migration.
- **Un questionnaire Migrant Employeur ou Indépendant (MEI) en milieu urbain.** Ce questionnaire porte sur les caractéristiques sociodémographiques du migrant, de ses conditions de vie, d'emploi/d'employeur et de migration.

#### 2.4.1. Préparation et mise en œuvre des enquêtes rurales

Les enquêtes ménages ont été réalisées suivant plusieurs étapes :

##### - **L'atelier méthodologique**

L'atelier méthodologique du projet EJMAO s'est déroulé du 18 au 21 septembre 2012 à Dakar, Sénégal. Il a réuni les trois équipes de recherche (IPAR, CEDRES, MISELI) et des personnes ressources. Les objectifs de l'atelier étaient de :

- a) s'assurer que l'ensemble des chercheurs impliqués dans le projet ont une compréhension commune des objectifs, des résultats attendus et du calendrier ;
- b) préciser les méthodes d'analyse permettant d'atteindre les objectifs visés ;
- c) affiner les dispositifs d'enquêtes : choix des régions, définition de méthodes d'échantillonnage, recrutement des enquêteurs et opérateurs de saisie, élaboration du questionnaire, traitement et analyse des données ;
- d) définir la stratégie de mobilisation et les méthodes pour engager les décideurs politiques dans le processus de recherche et faciliter l'appropriation des résultats de recherche.

##### - **La mission de prospection**

IPAR a conduit une mission de prospection dans les trois zones rurales retenues pour les enquêtes de terrain (Bassin arachidier, Niayes, Delta du Fleuve Sénégal). L'objectif de la mission était de : i) informer les partenaires (autorités administratives, structures techniques, notables et responsables locaux) sur les objectifs du projet, le processus de mise en œuvre des enquêtes et préparer ainsi le

terrain pour la collecte des données ; ii) collecter des informations préliminaires relatives à la problématique de l'étude.

La visite du Bassin arachidier (considéré comme zone de départ) a eu lieu du 10 au 12 avril 2013. Elle a couvert cinq communautés rurales (CR) des départements de Bambey (2 CR) et de Fatick (3 CR). Cette visite fait suite à la visite exploratoire effectuée dans la même zone les 20 et 21 décembre 2012.

La mission au Delta du Fleuve Sénégal (zone d'arrivée rurale), s'est déroulée du 27 au 30 mars 2013 avec la visite des villages de Ross-Béthio, Boundoum, Ronkh, Thiagar, Rosso Sénégal, Bokhol et Mbane situés dans les différentes sous-zones du bassin de production rizicole du Delta. La zone des Niayes (zone d'arrivée rurale) a été prospectée du 13 au 14 avril 2013. Elle comporte trois sous-zones qui s'étendent du nord au sud.

Dans chacune des zones, la mission s'est intéressée aux activités principales des populations en hivernage et contre-saison, à la situation de l'emploi des jeunes et à leurs rôles dans les principales activités, à l'origine des migrants et aux caractéristiques des activités qui les mobilisent.

#### - **La formation du personnel de terrain (superviseurs et enquêteurs)**

L'IPAR a organisé un atelier de formation des enquêteurs du 7 au 9 avril 2013 à Thiès (ville distante d'environ 70 km de Dakar). L'atelier visait à préparer les 24 enquêteurs et les 3 superviseurs à comprendre le contexte et la problématique du projet EJMAO, à maîtriser le contenu des questionnaires et le protocole d'administration et à s'entendre sur les modalités de mise en œuvre. L'atelier de formation a débouché sur le test des questionnaires d'enquêtes.

#### - **L'échantillonnage**

En tenant compte de l'expérience des enquêtes africaines sur l'emploi, l'atelier méthodologique a retenu une taille d'échantillon de 1500 ménages par pays pour cette étude. Au Sénégal, l'échantillon de la zone de départ (Bassin arachidier) comprend 700 ménages alors que les deux zones d'arrivées (Niayes et Delta) comptent chacune 400 (cf. tableau ci-dessous). Dans chaque zone, l'échantillon a été réparti en tenant compte du nombre de ménages total dans chacune des localités/villages choisis à l'exception des communes de Ross Bethio et de Mboro respectivement dans le Delta et les Niayes.

Le tirage des ménages a été fait de manière aléatoire sur la base de la liste des ménages détenue par chaque chef de village sélectionné. Les villages ont été choisis en tenant compte de leur position géographique dans chaque zone d'étude de manière à avoir une représentativité spatiale. Dans chacune des deux communes, les listes des associations de producteurs ont permis de faire un tirage aléatoire des ménages.

**Tableau 1 : Répartition de l'échantillon des ménages enquêtés dans le bassin arachidier**

Régions	Départements	Arrondissements	Communes / Communautés Rurales	N°	Villages	Echantillon des ménages enquêtés			
DIOURBEL	BAMBEY	NGOYE	NGOYE	1	BAKAKAK	35			
				2	BATAL	20			
				3	NDIMBE NGOYE	20			
				4	NGUEYE NGUEYE	30			
				5	PEYE NGOYE 1	20			
				6	PEYE NGOYE 2	15			
				Sous-Total 1					140
			DANGALMA	1	BABACK NDIOUDIOUF	28			
				2	GATTE GALLO	56			
				3	NDANGALMA 1	38			
				4	NDANGALMA 2	18			
				Sous-Total 2					140
			FATICK	FATICK	TATTAGUINE	TATTAGUINE	1	BACOBOF	40
							2	NGOHE POFINE	40
3	TATTAGUINE	60							
Sous-Total 3						140			
DIARRERE	1	DIARRERE				75			
	2	DIOHINE				37			
	3	SOBEME				28			
	Sous-Total 4					140			
NIAKHAR	NIAKHAR	NIAKHAR			1	NIAKHAR	84		
					2	SANGHAI	28		
					3	SOROKH	28		
					Sous-Total 5				
<b>TOTAL</b>						<b>700</b>			

**Tableau 2 : Répartition de l'échantillon des ménages enquêtés dans les Niayes**

Régions	Départements	Arrondissements	Communes / Communautés Rurales	N°	Villages	Echantillon des ménages enquêtés
SAINT-LOUIS	SAINT-LOUIS	RAO	NDIEBENE GANDIOLE	1	GANDIOLE	30
LOUGA	LOUGA	SAKAL	LEONA	2	POTOU	30
THIES	TIVAOUANE	NIAKHENE	MBORO	3	MBORO	30
	THIES	KEUR MOUSSA	KEUR MOUSSA DIENDER	4	BEER	25
				5	DIENDER	25
				8	BAYAKH	50
	TIVAOUANE	MEOUANE	DAROU KHOUDOSS	6	FASS BOYE	30
				13	SAO	30

Régions	Départements	Arrondissements	Communes / Communautés Rurales	N°	Villages	Echantillon des ménages enquêtés
	TIVAOUANE	PAMBAL	NOTTO GOUYE DIAMA	7	NOTTO GOUYE DIAMA	30
DAKAR	RUFISQUE	SANGALKAM	SANGALKAM	9	GOROM 1	30
				10	GOROM 2	30
				11	DENI BIRAME NDAO NORD	30
				12	DENI BIRAME NDAO SUD	30
<b>TOTAL</b>						<b>400</b>

**Tableau 3 :** Répartition de l'échantillon des ménages enquêtés dans le Delta du Fleuve

Régions	Départements	Arrondissements	Communes / Communautés Rurales	N°	Villages	Echantillon des ménages enquêtés
SAINT-LOUIS	DAGANA	DIAMA	ROSS BETHIO	1	ROSS BETHIO	20
		NDIAYE		2	BOUNDOUN	35
		NDIAYE	RONKH	3	DIAWAR	35
				4	THIAGAR	35
				5	RONKH	35
				6	KASSACK NORD	35
				7	KASSACK SUD	35
		NDIAYE	GNITH	11	GNITH	30
		MBANE	BOKHOL	8	BOKHOL	30
		MBANE	BOKHOL	9	GAE	30
		MBANE	MBANE	10	MBANE	30
		NDIAYE		12	PONT GENDARME	25
		NDIAYE		13	THILENE	25
<b>TOTAL</b>						<b>400</b>

Source : Enquêtes IPAR, 2013

Après apurement, l'échantillon final porte sur 45 villages pour un total de 1 492 ménages dont 697 dans le Bassin Arachidier, 399 pour les Niayes et 396 pour le Delta.

#### - Dispositif, déroulement et collecte des données auprès des ménages

Les enquêtes de terrain ont été conduites de façon simultanée dans les zones du Bassin arachidier, des Niayes et du Delta du Fleuve Sénégal du 22 Avril au 24 Mai 2013. Dans l'ensemble des zones, les enquêteurs ont travaillé ensemble dans les premiers villages afin de pouvoir échanger sur les difficultés de démarrage et harmoniser les solutions retenues avec l'appui du superviseur de la zone. Une fois ces premiers villages enquêtés, certaines équipes ont poursuivi le travail en affectant les enquêteurs individuellement ou par binômes au niveau des autres villages restants.

Le tableau 4 ci-dessous donne une situation du nombre de villages et du nombre de ménages enquêtés par zone.

**Tableau 4: Répartition des villages et des ménages enquêtés par zone et par enquêteur**

Zones	Nombre villages	Nombre de ménages	Superviseurs	Enquêteurs
Delta	13	400 + Migrants	1	6
Niayes	13	400 + Migrants	1	6
Bassin Arachidier	19	700	1	10
<b>Ensemble</b>	<b>45</b>	<b>1 500 + Migrants</b>	<b>3</b>	<b>22</b>

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

A l'issue des enquêtes rurales, l'apurement des données permet d'aboutir à des informations quasi complètes sur 1492 ménages comprenant 10 110 actifs de 10 ans ou plus, 1640 UPA, 936 UPNA et 178 migrants salariés. Une répartition détaillée de ces informations est présentée dans le tableau 5.

**Tableau 5: Bilan des enquêtes rurales**

Zones	Ménages	actifs >= 10 ans	UPA	UPNA	Migrants salariés
Bassin arachidier	697	5 115	826	583	-
Niayes	399	2 544	350	258	119
Delta	396	2 451	464	95	59
<b>Total</b>	<b>1 492</b>	<b>10 110</b>	<b>1 640</b>	<b>936</b>	<b>178</b>

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

#### - La saisie des questionnaires des enquêtes ménages

La phase des enquêtes a été suivie par la réception et le dépouillement manuel des questionnaires. Cela a permis de jauger la qualité des informations collectées et de commencer la saisie des questionnaires. L'option a été prise d'effectuer parallèlement la correction manuelle de certains questionnaires et leur saisie. 8 opérateurs (6 femmes et 2 hommes) ont été mobilisés pour la saisie des questionnaires alors que le logiciel open source CSPro (Census and Survey Processing System) a servi de support informatique. Il a permis la création d'un masque de saisie comportant une spécification des procédures de contrôle et la création de l'application de saisie. Ainsi, tous les aspects du cahier de questionnaires ont été pris en compte. En outre, CSPro est un logiciel qui permet, au-delà de la saisie, de procéder à un contrôle de structure et d'avoir un premier aperçu de la répartition des données des variables utilisées.

#### 2.4.2. La conduite des enquêtes urbaines

Les enquêtes urbaines ont été conduites à Dakar du 21 septembre au 8 octobre 2013. Quatre (4) enquêteurs et un superviseur ont été formés pour la mise en œuvre de ces enquêtes urbaines. En vue d'identifier les migrants à enquêter, plusieurs étapes ont été nécessaires :

- Le traitement des données d'enquêtes ménages de la zone de départ (Bassin arachidier) et les informations collectées durant la phase de prospection, ont permis d'identifier les principaux quartiers de la région de Dakar où résident et/ou travaillent les migrants ciblés pour la collecte.

- Les enquêtes urbaines ont été étendues aux trois arrondissements qui englobent les cinq communautés rurales ayant fait l'objet de collecte de données dans la zone de départ (tableau 6).

**Tableau 6: Localités d'origine des migrants ciblés pour les enquêtes urbaines**

Département	Arrondissement	Communauté Rurale	CR /Enquêtes ménages
BAMBEY	NGOYE	Thiakhar	
		Ndondol	
		Ngoye	X
		Dangalma	
FATICK	NIAKHAR	Niakhar	X
		Ngayokhème	
		Patar	
	TATTAGUINE	Diarrère	X
		Diouroup	
		Tattaguine	X

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

- Un échantillon de **500** migrants a été interrogé sur la base des principales activités identifiées après l'analyse des données de la zone de départ. La taille de l'échantillon a été répartie entre les activités (emplois identifiés) en fonction du poids relatif de chaque activité (tableau 7).

**Tableau 7: Répartition de l'échantillon selon les emplois principaux identifiés**

Activités	Emplois	Répartition de l'échantillon
Artisanat	Maçons	40
	Vulcanisateurs	40
Transport	Charretiers	40
	Chauffeurs	30
Services domestiques	Bonnes (filles)	130
	Lingères/vendeuses de bissap, bouye, mil	70
Commerce	Ambulants	40
	Tabliers	40
	Commerce avec installation fixe	30
Autres	Gardiens/Dockers	40
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>500</b>

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

Concernant l'échantillon à Dakar, une partie des répondants a été recrutée de manière indépendante les uns des autres selon les types d'activités, ce qui nous a permis de respecter le caractère aléatoire d'une partie de l'échantillon. Cependant, l'autre partie a été obtenue en utilisant *l'Echantillonnage Conduit par les Répondants* (ECR), une forme d'échantillonnage par réseaux, voire en boule de neige. Elle est utilisée pour identifier des populations et étudier leurs principales caractéristiques.

Cette méthode est applicable sur des populations pour lesquelles aucune base de sondage n'existe. L'ECR est basé sur une double stimulation où le répondant est "récompensé" s'il accepte d'être interviewé et recrute ensuite d'autres nouveaux répondants (Heckathorn 1997 ; Heckathorn 2002 ; Heckathorn et al 2002). Cela n'a pas été le cas pour cette enquête car les enquêtés ont répondu volontairement sans contrepartie.

- La saisie des questionnaires des migrants urbains s'est déroulée du 22 au 29 octobre 2013. Deux opératrices de saisie ont été mobilisées et le logiciel open source Census and Survey Processing System (CSPro) a servi de support informatique pour mener à bien cette activité. La base de données obtenue a été apurée et mise à plat avant la tabulation de l'ensemble des variables relatives aux enquêtes urbaines.

### 2.4.3. L'analyse des données quantitatives

Cette phase a démarré par une mise à plat de l'ensemble des données collectées. L'analyse s'est poursuivie à travers une grille d'analyse axée sur les différents objectifs de l'étude.

Pour **l'objectif 1** qui vise à analyser le marché du travail en milieu rural, les variables permettant de caractériser ces marchés ont été construites. Ce qui a permis de déterminer les modes de fonctionnement des marchés notamment leur caractère saisonnier et d'établir les facteurs de demande et d'offre dans les zones de départ et d'arrivées étudiées. Des modèles bi-variés seront ensuite développés (probit, logit) afin d'identifier les déterminants de l'accès des jeunes à l'emploi non agricole en milieu rural et leurs impacts sur le revenu des ménages. Une typologie des ménages a été construite en utilisant une méthode mixte de classification (K-means puis une classification hiérarchique). Il s'en est suivi la construction d'une base de données au niveau ménage.

**Pour l'objectif 2**, des statistiques descriptives ont permis de dresser le profil des jeunes migrants urbains ainsi que celui des migrants ouvriers agricoles dans les zones d'arrivées des Niayes et du Delta. Par rapport à **l'objectif 3**, une analyse comparative entre les jeunes restés en milieu rural et ceux ayant migré en milieu urbain a été faite sur la base de statistiques de comparaison des moyennes sur la base de la productivité des différents types d'activités occupés. **L'objectif 4** est axé sur l'évaluation d'impact de la migration des jeunes sur les ménages ruraux. Cette évaluation sera faite en utilisant la méthode de l'appariement des scores de propension (propensity score matching) afin de réduire les biais de sélection entre ménages avec migrants et ménages sans migrants.

### 2.4.4. La conduite des enquêtes qualitatives

Les enquêtes qualitatives ont été conduites dans toutes les zones notamment rurales et urbaines sur la période du 30 juin au 28 septembre 2013. Une équipe de chercheurs et d'assistants de l'IPAR a conduit les enquêtes qualitatives en milieu urbain et en milieu rural (Niayes, Delta et Bassin Arachidier). En zones rurales, des entretiens individuels ont été organisés auprès des employeurs agricoles et non agricoles et des migrants ruraux. En plus, des entretiens collectifs (focus group) ont été déroulés auprès de jeunes ruraux (hommes et femmes). En milieu urbain, migrants et migrantes ont été interviewés et des focus groupes ont été organisés.



**Tableau 8 : Dispositif et bilan des enquêtes qualitatives**

Localités	FOCUS GROUP		Entretiens individuels			
	Jeunes hommes	Jeune femmes	Migrants		Employeurs	
			hommes	Femmes	hommes	femmes
<b>ZONE 1: BASSIN ARACHIDIER</b>						
Dangalma	1	1			1 Agri	
Ngoye	1				1 non Agri	
Niakhar	3	1			4 non Agri	1 non Agri
Diarrère	1	1		1	2 non Agri	
<b>Total Bassin</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
<b>ZONE 2: NIAYES</b>						
Bayakh	1	1	1		1 Agri + 1 non Agri	
Deni birame ndao	1		2		1 Agri	
Mboro	1	1	4		2 Agri	1 Coiffeuse
Fass Boye	1				1 mareyeur et agri + 1 maçon	
<b>Total Niayes</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>1</b>
<b>ZONE 3: DELTA</b>						
Ross Bethio			2	1	1 Agri + 1 non Agri	
Boundoum	1		2		1 Agri	
Thiagar		1			2 Agri	
Bokhol	1	1			1 Agri	
Richard-Toll			3			1 Agri
Rosso Sénégal			1		1 Agri	
Mbane	1	1			1 Agri	
<b>Total Delta</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
<b>ZONE URBAINE: DAKAR</b>						
Niary Tally/ Usine Bene Tally			1 vulcanisateur /1 marchand ambulat / 1 transporteur		1 mécanicien	1 restauratrice
HLM (Cite Bissap, Montagne)	1 mixte	1 bonne		1 restauratrice + 1 bonne		
Marché Ouakam			1 apprenti tailleur	1 écailleuse de poisson	1 commerçant, 1 tailleur et 1 transporteur	
Médina	1	1	1		1 commerçant	
Dercklé				2 domestiques		
<b>Total Dakar</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>1</b>

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

## - Les outils qualitatifs

Des guides d'entretien individuel et un guide pour focus-group ont été élaborés.

- **les guides d'entretien individuel** ont été élaborés pour i) les migrants en milieu urbain, ii) les migrants des zones d'arrivées des Niayes et du Delta, iii) les employeurs agricoles et/ou non agricoles. Les guides destinés aux migrants portent sur les étapes du parcours de la migration, la migration actuelle, le bilan et les perspectives des migrants. Pour le guide employeur, les questions sont axées sur les étapes du parcours de l'employeur, la description de l'unité économique, la main d'œuvre utilisée et leur regard sur le marché du travail.

- **le guide focus-group** a été destiné aux jeunes ruraux (hommes et femmes) qui travaillent et ceux ou celles qui recherchent du travail. Des questions portant sur les représentations associées au travail, au métier, au chômage, mais également les types d'activité et de travail exercés de même que les modalités d'accès et d'exécution du travail ont été abordées. La question portant sur les attentes, freins, barrières perçues et perspectives en matière d'emploi ont été discutées.

## - La collecte des données qualitatives

Le tableau 8 ci-dessus fournit les détails de la collecte des données qualitatives aussi bien en zones rurales que dans l'agglomération de Dakar.

## - Traitement des données qualitatives

**Transcription des entretiens individuels et des focus groups :** tous les entretiens ont été enregistrés sur dictaphone au fur et à mesure de la collecte et transcrits intégralement. Après transcription, une lecture a permis de dégager les unités informationnelles qui correspondent au processus de codage. Ce processus consiste à organiser les données de l'enquête autour de thèmes évocateurs eu égard aux propos de l'entretien. Ces thèmes également appelés codes (classes ou catégories) correspondent à des vocables ou à de courtes expressions capables de servir d'étiquette à un ensemble d'extraits.

**Dépouillement des entretiens individuels et des focus groups :** pour le traitement, chaque code est affecté d'un numéro qui suit la cohérence des idées et des thèmes abordés par la personne interviewée en vue de la classification. Chaque entretien transcrit est lu et les idées, les unités de base de notre système de codage, sont soulignées dans chaque texte. Au fur et à mesure les codes sont réexaminés pour vérifier leur pertinence, les adapter ou les modifier au besoin. Les idées ont été regroupées en thèmes et catégories significatives et en sous thèmes.

## - Analyse de Contenu des données qualitatives

Le corpus des données qualitatives a été analysé selon la méthode d'analyse de contenu en distinguant le contenu manifeste et le contenu latent. Après le découpage du matériel en unités possédant un sens, l'équipe a procédé à une réorganisation du matériel par un regroupement en catégories de tous les énoncés dont le sens se ressemble, pour arriver à mettre en évidence les perceptions, les caractéristiques du comportement du marché de travail rural et urbain et des comportements des migrants.

De manière proactive, l'analyse avait déjà commencé pendant le recueil des données, ce qui permet

une interaction constante avec le terrain. Nous pouvons dire que la discussion et l'interprétation des résultats qui constituent la dernière étape de la démarche d'analyse sont des phases qui s'alimentent mutuellement. Car, l'interprétation et la discussion des résultats forment ensemble un processus qui débute avec l'apparition des premiers résultats et se poursuit. Cette phase consiste à organiser et à lier les résultats entre eux de manière à pouvoir proposer une explication aux phénomènes observés.

## **2.5. Les limites de l'étude**

Lors de la collecte des enquêtes quantitatives, la principale difficulté rencontrée a été d'interroger l'ensemble des actifs de 10 ans ou plus. En effet, l'indisponibilité de certains actifs a été notée pour différentes raisons (travaux champêtres, déplacements/voyages, maladie, handicap, etc.). La principale conséquence de cette contrainte est que le nombre d'individus de 10 ans ou plus enquêtés est inférieur à l'effectif réel existant dans les ménages interviewés.

Par ailleurs, la sur-enquête des cibles et la forte occupation de nos interlocuteurs pendant l'hivernage ont été des défis constants durant le processus, surtout pour les enquêtes qualitatives. L'expérience de l'équipe, sa patience et sa force de persuasion ont permis de surmonter ces obstacles et d'atteindre les objectifs préalablement fixés.

## 3. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

L'analyse des résultats est structurée autour de trois parties. Une première section présente les principales caractéristiques des ménages enquêtés. Cette présentation est suivie de l'analyse des marchés de travail dans les zones enquêtées. Enfin la dernière section se concentre sur la question spécifique de l'emploi des jeunes.

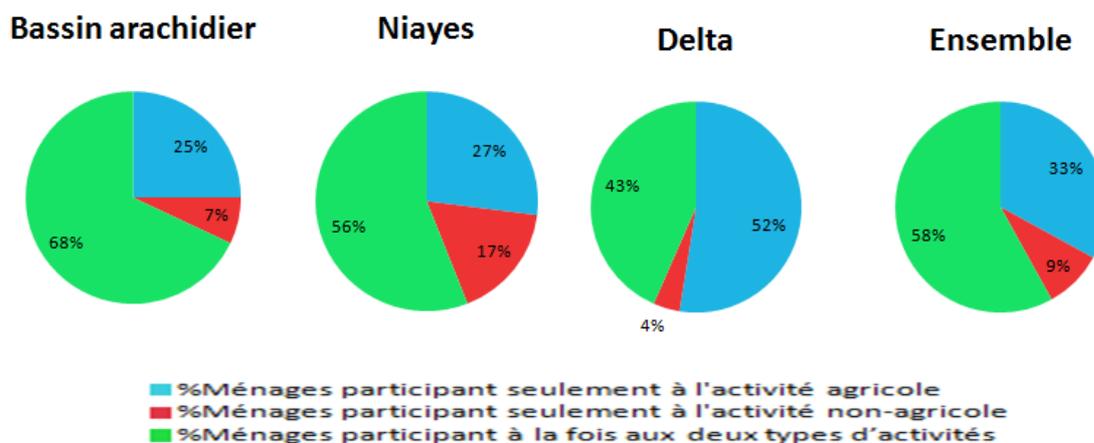
### 3.1. Principales caractéristiques des ménages

#### 3.1.1. Une forte participation des ménages aux activités agricoles

L'activité agricole demeure centrale dans les occupations des ménages ruraux. En effet, il ressort des enquêtes que 91% des ménages mènent des activités agricoles. D'ailleurs un tiers des ménages (33%) sont exclusivement agricoles (Graphique 2). Ainsi, seul moins d'un dixième (9%) des ménages des zones enquêtées sont confinés dans des activités non agricoles. Le niveau de participation des ménages aux activités agricoles n'est cependant pas uniforme. Dans le Delta par exemple, plus de la moitié des ménages (52%) s'occupent exclusivement dans l'agriculture alors que dans le Bassin arachidier (25%) et les Niayes (27%), la spécialisation dans l'agriculture beaucoup moins prononcée.

Les investissements agricoles dans le Delta avec notamment la maîtrise de l'eau, la diversification des productions végétales (céréales et légumes), les gains de productivité engrangés et les possibilités de produire en toute saison expliquent en partie l'engouement pour l'agriculture dans le Delta et le choix de la majorité des agriculteurs de ne pas faire recours aux activités non agricoles. Dans le Bassin arachidier, la production est adossée sur un système pluvial limité sur environ trois mois d'activités en plus des contre performances découlant de la variabilité climatique et de la dégradation continue des sols. Dans les Niayes, la proximité des centres urbains offre des opportunités alternatives ou complémentaires.

Graphique 2 : Taux de participation des ménages aux activités



Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

Au vu des éléments ci-dessus, les ménages combinent très souvent des activités agricoles et non-agricoles. C'est le cas dans le Bassin Arachidier, (68%), dans les Niayes (56%) et au Delta (43%).

En général, les raisons de cette combinaison sont différentes en fonction des zones et des catégories sociales à l'œuvre. Dans certains cas, il s'agit d'activités de survie conduites pendant la période creuse (saison sèche), en majorité par des femmes. Ces activités peuvent revêtir un caractère plus stratégique lorsqu'elles sont centrées par exemple sur le maillon aval des chaînes de valeur agricoles (commercialisation). (Voir section sur les unités de production agricole et non agricole).

Enfin, il existe un pourcentage plus réduit de ménages exclusivement non agricoles dans les Niayes (17%), dans le Bassin arachidier (7%) et dans le Delta (4%) (Voir tableau x ci-dessous).

### 3.1.2. Une configuration contrastée des ménages selon les zones

La taille moyenne des ménages de la zone d'étude s'élève à 10,8 assez proche de la taille moyenne des ménages ruraux du Sénégal (10). Le Bassin arachidier abrite des ménages de tailles plus importantes (13,1) caractéristiques des ménages sereer du Sine malgré les recompositions en cours, alors que les ménages des Niayes (8,3) et du Delta (9,4) ont une dimension inférieure qui se rapproche de la moyenne nationale de 8 individus par ménage<sup>4</sup>. Dans ces zones, les transformations structurelles (fragmentation, autonomisation, influence urbaine) se sont traduites par des unités de moindre envergure (tableau 9).

La même structure apparaît lorsqu'on s'intéresse aux actifs de 10 ans et plus qui composent ces ménages. Le Bassin arachidier affiche 8,4 actifs par ménage tandis que les Niayes et le Delta ont respectivement 6,5 et 6,8 actifs, représentant plus de la moitié de la taille moyenne des ménages. Cette présence relativement élevée des actifs s'explique en grande partie par l'importance des activités agricoles qui représentent le premier secteur d'emploi dans les trois zones d'étude. Le ratio de dépendance est bien moins favorable pour le bassin arachidier (0,7) alors qu'il est plus bas dans les Niayes (0,3) et au Delta (0,4) (tableau 9).

**Tableau 9: Quelques caractéristiques des ménages**

Rubriques	Bassin arachidier	Niayes	Delta	Ensemble
Effectif des ménages	697	399	396	1 492
% Chef de ménage masculin	88%	89%	95%	90%
% Chef de ménage féminin	12%	11%	5%	10%
Age moyen des chefs de ménage (ans)	55,1	52,5	50,5	53,2
Taille moyenne des ménages	13,1	8,3	9,4	10,8
Taux de dépendance théorique (inactifs/actifs)	67%	32%	43%	53%
Nb moyen d'actifs (10 ans ou plus) par ménage	8,4	6,5	6,8	7,5
Nb d'actifs occupés (10 ans ou plus) par ménage	6,5	4,3	3,5	5,1

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

La migration est assez importante dans le Bassin Arachidier et les migrants représentent en moyenne 15% des effectifs des ménages contre 6% dans les Niayes et 4% dans le Delta. Les Niayes et le Delta apparaissent comme des zones d'immigration saisonnière car elles offrent une grande capacité d'absorption de main d'œuvre agricole.

<sup>4</sup> Recensement général de population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE), ANSD, 2013

Les chefs de ménage ont un âge moyen dépassant un peu plus de la cinquantaine dans les trois zones (55 ans dans le Bassin arachidier, 52,5 dans les Niayes et 50,5 ans dans le Delta). Les chefs de ménages jeunes de 15-34 ans ne dépassent pas 2% dans les trois zones. Cette situation interpelle les organisations paysannes et posent le problème de la reprise des exploitations agricoles familiales par les jeunes.

Les chefs de ménages sont en majorité des hommes (90%), les femmes ne représentant en moyenne que 10% des effectifs. Le Delta se singularise avec seulement 5% des chefs de ménages de sexe féminin<sup>5</sup> alors que le Bassin arachidier et les Niayes font beaucoup mieux avec respectivement 12% et 11%. Les chefs de ménages sont dans leur majorité sous le régime de la monogamie (56,7% dans le Bassin arachidier, 63,4% dans les Niayes et 60,1% dans le Delta). Pourtant, la polygamie est importante chez les chefs de ménage des trois zones avec un peu moins d'un tiers dans le Bassin arachidier (30,4%), plus d'un quart dans les Niayes (26,6%) et un tiers dans le Delta (33,1%). La polygamie permet souvent d'entretenir une famille nombreuse et de bénéficier d'une main d'œuvre familiale importante. Dans un contexte de marchés inexistantes ou défaillants (foncier, capital, travail, risque) et par conséquent de non séparabilité des décisions de production et de consommation, une main d'œuvre familiale importante pourrait présenter certains avantages ou constituer un énorme handicap.

### **3.1.3. Les jeunes dominent la composition démographique des ménages**

Les pyramides des âges (graphiques 3 à 5) des trois localités montrent la jeunesse de la population. Les moins de 20 ans constituent la majorité de la population dans le Bassin arachidier (61%) et dans le Delta (53%) et représentent une forte proportion dans les Niayes (46%). Les jeunes de 15-34 ans représentent globalement un peu plus d'un tiers (34%) de la population totale d'enquête à l'instar de la proportion de jeunes au niveau national<sup>6</sup>. Mais ce pourcentage varie sensiblement selon les zones avec 31% dans le Bassin arachidier, 41% dans les Niayes et 34% dans le Delta. Ces statistiques montrent que les Niayes bénéficient d'une proportion importante de jeunes et par conséquent d'une main d'œuvre potentiellement plus large. Cependant la mobilisation de ce potentiel dépend d'autres facteurs (motivation, productivité, opportunités, genre) qui seront abordés dans les sections suivantes.

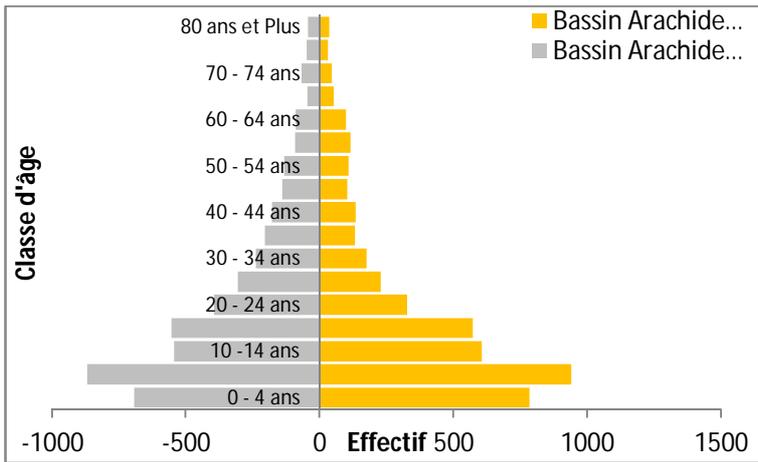
La répartition par genre de la classe d'âge des 15-34 ans est en faveur du type masculin dans les Niayes (masculin: 51% ; féminin: 49%) et dans le Delta (masculin: 54% ; féminin: 46%) alors que les jeunes du sexe féminin dominent dans le Bassin arachidier (masculin: 47% ; féminin: 53%).

---

<sup>5</sup> Il n'y a pas de raisons apparentes qui justifient cette situation. Une des hypothèses serait la présence des aménagements et le système d'héritage qui mettrait l'aîné des hommes en pôle position pour la conduite des activités agricoles de la famille.

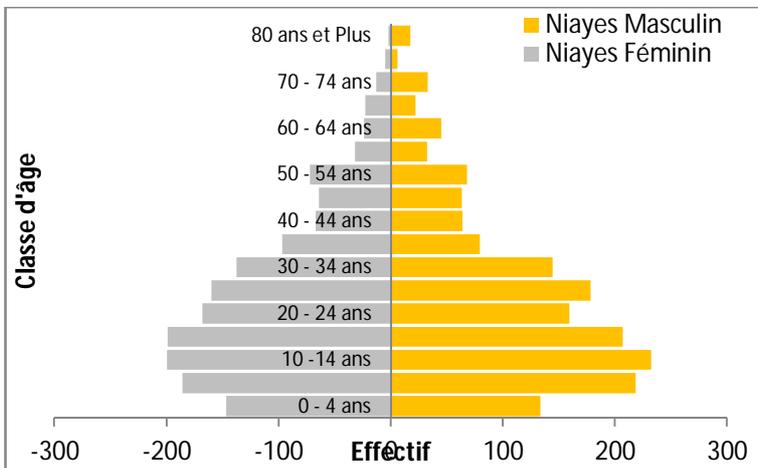
<sup>6</sup> Les jeunes de 15-34 ans représentent 34% de la population au niveau national d'après les résultats du dernier recensement RGPHAE, 2013.

**Graphique 3 : Pyramide des âges dans le Bassin arachidier**



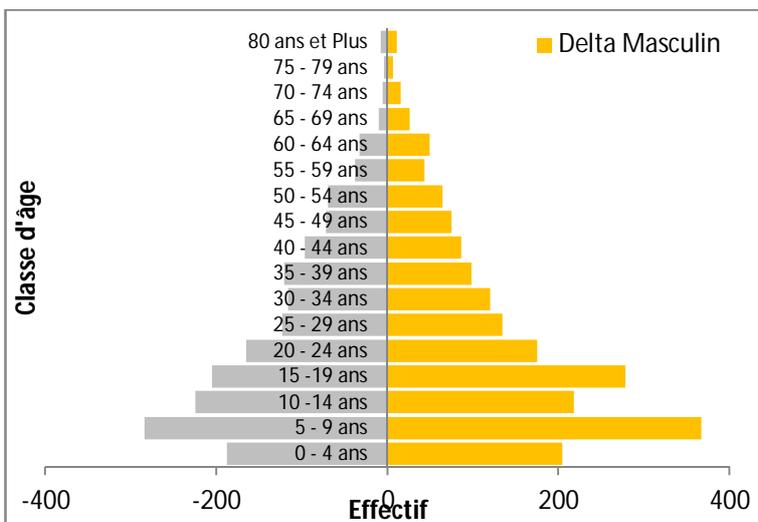
Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

**Graphique 4 : Pyramide des âges dans les Niayes**



Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

**Graphique 5 : Pyramide des âges dans le Delta**



Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.



### 3.1.4. Des niveaux d'instruction des actifs relativement faibles mais en progrès

Le niveau d'instruction des actifs des ménages est dans l'ensemble relativement faible avec une proportion des actifs *sans niveau scolaire* très élevée surtout dans le Bassin arachidier (41%) et les Niayes (44%). La majorité des actifs ayant bénéficié d'une instruction n'a guère dépassé le cycle primaire. On note néanmoins une portion importante d'actifs ayant le niveau moyen et secondaire dans les trois zones. L'instruction coranique (*madrassa*) occupe une place non négligeable dans les Niayes (10%) et dans le Delta (12%). Le Delta se distingue des autres régions par la relative faiblesse du nombre de *sans niveau* et en conséquence un nombre relativement plus important d'instruits parmi ses actifs (tableau 10). L'influence de St-Louis, jadis capitale du Sénégal et espace de concentration des établissements d'enseignement (primaire, moyen et secondaire) ainsi que les particularités culturelles locales (mouvement associatif très puissant) expliquent sans doute l'avance de cette région du Delta dans l'éducation et la formation.

**Tableau 10: Niveau d'instruction des actifs (% en colonne)**

		Zones			
		Bassin arachidier	Niayes	Delta	Total
<b>Plus haut niveau d'instruction reçu</b>	Sans niveau	40,8	43,6	27,1	38,1
	Pré-scolaire	0,2	0,8	0,1	0,3
	Elémentaire	28,6	29,2	29,2	28,9
	Moyen	18,0	10,2	17,1	16,0
	Secondaire	6,0	2,7	12,2	6,7
	Supérieur	1,4	0,7	2,0	1,4
	NA	0,9	0,1	0,0	0,5
	NSP	0,0	0,0	0,2	0,1
	NRP	0,8	2,4	0,4	1,1
	Daara/Madrassa	3,3	10,3	11,6	7,0

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

En désagrégeant l'information sur les niveaux d'instruction des actifs selon le genre (tableau 11), il apparaît que le sexe féminin est plus touché par le manque d'instruction, eu égard aux taux des *sans niveau* surtout dans les Niayes (56%) et le Bassin arachidier (49%). Pour les instruits, les écarts en termes de genre au sein de chaque zone ne sont pas très élevés dans les cycles élémentaire, moyen et secondaire. Cependant, pour le cycle secondaire dans les Niayes, la proportion du sexe masculin est le double de celle du sexe féminin même si elle est globalement faible. Pour le cycle supérieur, on note une différence nettement défavorable aux femmes car dans toutes les zones, la proportion des hommes est de loin plus importante. Il en est de même pour l'enseignement coranique (daara, madrassa). Globalement, les effectifs masculins ont une présence plus importante dans tous les cycles du primaire au supérieur.

Ces statistiques ne sont pas surprenantes si l'on considère tous les blocages socioculturels qui ont longtemps relégué l'éducation de la fille au second plan, la confinant exclusivement aux tâches ménagères. Même lorsque des progrès ont été réalisés dans leur inscription à l'école suite à de

longues campagnes de marketing social en faveur de la scolarisation des filles, leur maintien à l'école a constitué un autre obstacle du fait notamment de pesanteurs telles que les mariages précoces, les grossesses non désirées, l'éloignement des écoles....

**Tableau 11: Niveau d'instruction des actifs selon le genre (% en colonne)**

		Zones							
		Bassin Arachidier		Niayes		Delta		Total	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
<b>Plus haut niveau d'instruction reçu</b>	Sans niveau	31,8	48,9	31,9	56,0	18,4	36,6	28,4	47,7
	Préscolaire	0,1	0,2	0,9	0,7	0,1	0,1	0,3	0,3
	Elémentaire	33,1	24,6	31,5	26,8	30,3	28,1	32,0	25,9
	Moyen	18,7	17,4	11,4	8,9	19,0	15,1	17,0	15,0
	Secondaire	7,0	5,0	3,6	1,8	13,8	10,4	7,9	5,6
	Supérieur	2,1	0,8	1,1	0,3	3,1	0,7	2,1	0,7
	NA	0,9	1,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,5	0,6
	NSP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1
	NRP	0,8	0,7	2,7	2,1	0,4	0,5	1,2	1,0
	Daara/Madrassa	5,5	1,4	16,8	3,2	14,7	8,3	10,6	3,4

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

Pour voir si les investissements de ces dernières décennies dans la construction d'infrastructures scolaires et dans le recrutement d'enseignants en vue de rapprocher l'école des populations rurales, se sont traduits par des changements structurels, nous avons comparé les niveaux d'instruction de deux cohortes : les jeunes âgés de 15-24 ans et les jeunes âgés de 25-34 ans (tableau 12). Des résultats assez intéressants transparaissent de cette comparaison.

Dans toutes les zones et quelque soit le genre, le pourcentage des *sans niveau* baisse de plus de 100% lorsque l'on passe de la cohorte des aînés (25-34 ans) à la cohorte des cadets (15-24 ans). Les résultats les plus probants ont été réalisés dans le bassin arachidier (jeunes garçons et filles) et dans le Delta (filles) où l'on note un rattrapage spectaculaire des filles. Le second signal qui indique les changements majeurs en cours dans la structure de la population active provient du cycle moyen et secondaire. La cohorte des jeunes de 25-34 ans affiche des statistiques très faibles lorsque l'on s'intéresse au niveau d'instruction du moyen secondaire. En effet, en dehors du Delta qui peut se prévaloir d'un taux de 24% en moyenne (29% pour les jeunes hommes et 16% pour les jeunes femmes), les résultats du Bassin arachidier (10%) et des Niayes (6%) montrent que les jeunes ruraux de ces zones sont encore faiblement dotés dans ce domaine. Pourtant, en observant la cohorte des cadets (15-24 ans), il est clair que des pas de géant ont été accomplis. Dans le Delta et dans le Bassin arachidier, les jeunes ayant fait le moyen ou le secondaire dépassent la moitié de la cohorte soit 53% et 57% pour le Bassin et le Delta respectivement. Les Niayes sont encore un peu à la traîne. Malgré des progrès importants, seuls 35% ont le niveau du moyen ou du secondaire. Les coûts d'opportunités liés au fonctionnement des systèmes de production horticole ainsi que les pêcheries expliquent sans doute pourquoi il est difficile de maintenir les enfants à l'école. Du côté des jeunes hommes, l'école coranique exerce aussi une certaine concurrence dans une parties de la zone des Niayes.

**Tableau 12: Niveau d’instruction des actifs selon le genre (% en colonne)**

		Bassin Arachidier			Niayes			Delta		
		Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
<b>15-24 ans</b>	Sans niveau	14.6%	26.2%	19.5%	15.0%	34.8%	20.9%	10.6%	11.7%	11.0%
	Elémentaire	23.3%	22.2%	22.9%	25.2%	21.7%	24.2%	23.8%	33.3%	26.9%
	Moyen	42.2%	37.0%	40.0%	33.6%	23.9%	30.7%	44.3%	40.5%	43.1%
	Secondaire	15.6%	9.6%	13.1%	3.7%	4.3%	3.9%	14.9%	12.6%	14.2%
	Autres	4.3%	5.0%	4.6%	22.4%	15.2%	20.3%	6.4%	1.8%	4.9%
	Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
<b>25-34 ans</b>	Sans niveau	39.6%	64.4%	54.4%	30.5%	76.3%	43.6%	21.4%	30.6%	24.9%
	Elémentaire	34.0%	21.8%	26.7%	28.4%	10.5%	23.3%	37.1%	44.7%	40.0%
	Moyen	6.8%	6.2%	6.4%	3.2%	2.6%	3.0%	14.3%	10.6%	12.9%
	Secondaire	5.6%	2.7%	3.9%	4.2%	.0%	3.0%	14.3%	5.9%	11.1%
	Autres	14.0%	4.9%	8.5%	33.7%	10.5%	27.1%	12.9%	8.2%	11.1%
	Total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

### 3.1.5. Des chefs de ménages avec un faible niveau d’instruction

L’analyse qui précède nous offre l’intuition que le niveau d’instruction des chefs de ménages serait relativement limité. En effet, nous avons vu que la moyenne d’âge des chefs de ménages était autour de la cinquantaine. Par conséquent, ils appartiennent à une cohorte n’ayant pas bénéficié des changements récents notés plus haut. Sans surprise, une part très importante des chefs de ménages est sans niveau d’instruction (tableau 13). Chez les hommes, le Bassin Arachidier est plus affecté. Dans les Niayes et le Delta, les chefs de ménage de sexe féminin sont plus touchés par le manque d’instruction. L’essentiel des chefs de ménages ayant fréquenté l’école n’ont pas dépassé le cycle primaire. Les chefs de ménage du Delta bénéficient globalement d’un niveau d’instruction plus élevé. L’enseignement coranique (daara, madrassa) concerne plus les chefs de ménage (hommes) des Niayes et du Delta.

**Tableau 13 : Niveau d’instruction des chefs de ménage (% en colonne)**

		Zonage							
		Bassin arachidier		Niayes		Delta		Total	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Plus haut niveau d’instruction reçu par les Chefs de ménage (CM)	Sans niveau	57,5	72,4	37,3	88,1	21,5	60,0	42,1	75,2
	Elémentaire	19,2	16,1	18,5	0,0	26,1	5,0	20,9	10,1
	Moyen	5,6	3,4	3,1	2,4	9,3	15,0	6,0	4,7
	Secondaire	2,6	2,3	2,5	0,0	7,2	0,0	3,9	1,3
	Supérieur	2,3	1,1	0,3	0,0	3,5	0,0	2,1	0,7
	Niveau informel (Daara)	10,5	4,6	37,0	4,8	31,9	20,0	23,5	6,7

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

## 3.2. Caractéristiques des marchés du travail ruraux

En milieu rural, les marchés du travail peuvent se représenter généralement à travers une structure d'emploi à deux niveaux : un secteur agricole et un secteur non-agricole. La proximité d'un milieu urbain permet de «prolonger» le marché du travail rural car il offre souvent des opportunités d'emplois aux migrants ruraux. Ces marchés ruraux du travail se caractérisent par l'offre et la demande de travail qui se combinent au sein de chacun des secteurs agricole et non-agricole et entre eux. L'offre est constituée par les actifs en recherche de travail contre une rémunération en espèce et/ou en nature. Cette offre est fonction de plusieurs facteurs dont la démographie, les normes sociales, l'accès à la terre, le niveau d'instruction, etc. Quant à la demande, elle est définie par la quantité de main d'œuvre sollicitée par les exploitations agricoles et/ou les entreprises non agricoles ; elle est déterminée par plusieurs facteurs notamment le système de production, les volumes d'investissement, l'accès aux marchés, etc.

Les exploitations agricoles et les entreprises non agricoles sont des unités de production gérées par les membres des ménages qui en sont les propriétaires ou les responsables. Au sein d'un même ménage, du fait que les actifs mènent souvent des activités de production autonomes, il est courant de trouver plusieurs unités de production agricoles et/ou non-agricoles. La question de la séparabilité des décisions de production et de consommation s'est toujours posée en présence de ménages agricoles, compte tenu des implications qui en découlent. C'est pourquoi, le survol des caractéristiques des marchés de travail ruraux ne peut faire l'économie d'une discussion de ce concept et de ses implications empiriques.

En plus d'une introduction sur la séparabilité des marchés, cette partie du rapport décrit la structure des marchés ruraux du travail à travers les différents facteurs caractérisant la demande et l'offre de main d'œuvre des ménages dans chaque secteur et entre les secteurs (mobilité intersectorielle de la main d'œuvre). Tout d'abord, le focus sera fait sur le secteur agricole avec un accent particulier sur les unités de production agricole (UPA). Ensuite seront abordées les activités non agricoles indépendantes ou salariées non-agricoles avec un focus sur les unités de production non-agricoles (UPNA).

### 3.2.1. Les marchés de travail ruraux sénégalais sont-ils séparables ?

En supposant que les marchés du travail et des autres facteurs et produits sont parfaitement concurrentiels, la main d'œuvre familiale et le travail salarié sont parfaitement substituables dans la production. En conséquence, les décisions simultanées de production et de consommation d'un ménage agricole peuvent être modélisées en deux étapes. Tout d'abord, le ménage décide la quantité de travail totale à utiliser dans l'exploitation agricole de façon à maximiser ses profits agricoles sans tenir compte de ses préférences de consommation ou de loisirs. En second lieu, sur la base de ses profits agricoles, des prix du marché et des salaires, le ménage décide la quantité de biens à consommer et la quantité de travail à fournir sur le marché du travail. Ainsi, en vertu de la séparabilité, le salaire du marché fournit une mesure exogène de la valeur du temps de travail familial, indépendamment du fait que les individus travaillent sur ou hors de l'exploitation. Les décisions de production des ménages influencent la main-d'œuvre familiale seulement à travers les effets de revenu découlant des changements des profits agricoles (Skoufias, 1994). Dès lors, des marchés complets et concurrentiels impliquent une séparation des décisions de consommation (offre

de travail) et de production (demande de travail) du ménage agricole.

De nombreuses études ont indiqué que les marchés ruraux de travail dans les pays en développement n'étaient pas séparables. Plusieurs raisons sont avancées pour soutenir cette hypothèse de non séparabilité. Des contraintes d'embauche hors ferme peuvent empêcher l'ajustement complet des marchés de travail agricoles. En outre, la main d'œuvre familiale et celle salariée peuvent être des substituts imparfaits dans la production agricole, de sorte que l'efficacité différenciée de ces deux modalités de main d'œuvre peut conduire des variables démographiques à influencer sur la demande de main d'œuvre agricole (Deolalikar et Vijverberg; Jacoby, 1992). Enfin, les agriculteurs peuvent avoir des préférences pour travailler sur ou hors de l'exploitation agricole (Lopez, 1984). Dans de pareilles circonstances, les décisions de production et de consommation des ménages agricoles doivent être traitées comme non séparables en ce sens que leurs choix d'offre de travail ne peuvent pas être considérés indépendamment de leurs besoins de main-d'œuvre sur l'exploitation agricole ferme familiale.

Pour toutes ces raisons, il est nécessaire de tester l'hypothèse selon laquelle la demande de travail du ménage (emploi agricole) est indépendante de la composition de la famille. En d'autres termes, il s'agit de voir si les caractéristiques du ménage n'influencent que sur la consommation et non sur les décisions de production. Le cas échéant, il est possible d'analyser séparément le volet producteur et celui consommateur. Par contre, en présence de marchés incomplets ou défaillants, les caractéristiques du ménage influencent sur les décisions de production.

#### - Une petite incursion dans la littérature empirique sur la séparabilité...

*Dans la littérature sur le développement agricole et rural, de nombreux auteurs ont testé l'hypothèse de séparabilité des décisions des ménages ruraux afin de mieux orienter les politiques publiques.*

*Les premières études sur le test de séparabilité ont fondé leur analyse sur l'examen du lien entre la fonction de production et les préférences des ménages. Le principe de base est l'estimation d'une fonction de demande de facteurs en fonction des caractéristiques des ménages (la taille du ménage, superficie des terres détenues, caractéristiques du chef de ménage, le revenu du ménage,...). Si les caractéristiques des ménages influencent la demande des facteurs alors l'hypothèse de séparabilité ne peut être acceptée. Les études utilisant cette méthodologie ont trouvé des résultats mitigés, dépendant ainsi du contexte des pays étudiés.*

*A partir de l'estimation d'une fonction de demande de travail, Benjamin (1992) teste l'hypothèse de séparabilité sur un échantillon de ménages ruraux de Java en Inde. Il aboutit à la conclusion selon laquelle l'hypothèse de séparabilité ne peut être rejetée. En Chine, Bowlus and Sicular (2003) aboutissent à la même conclusion que Benjamin (1992). Par contre, Lopez (1984) rejette l'hypothèse de séparabilité en utilisant des données sur le Canada. Grimard (2000), à partir des données sur les ménages ruraux en Côte d'Ivoire, rejette également l'hypothèse de séparabilité.*

*D'autres études ont testé la séparabilité en examinant la relation entre salaire de référence et salaire du marché. Le principe de base de ces études est de tester l'égalité entre salaire de référence (obtenu à partir de la fonction de production agricole) et le salaire du marché. Si les résultats du test rejettent l'égalité entre salaire de référence et salaire du marché, alors l'hypothèse de*

*séparabilité est également rejetée. Cette méthode a été utilisée pour la première fois par Jacoby (1993).*

*Jacoby (1993), en utilisant des données sur un échantillon de ménages agricoles au Pérou, détermine la productivité marginale de la main d'œuvre en estimant une fonction de production par la méthode des variables instrumentales. Il détermine également le salaire du marché à partir du sous-échantillon des membres du ménage qui travaillent hors exploitation. Il teste par la suite l'égalité de ce salaire de référence au salaire du marché. Les résultats de son test rejettent l'égalité entre productivité marginale et salaire de référence, rejetant ainsi la séparabilité des décisions de production et de consommation des ménages. En appliquant la même méthodologie que Jacoby (1993), Skoufias (1994) teste l'hypothèse de séparabilité à partir des données sur échantillon de ménages ruraux indiens. Il aboutit à la même conclusion de Jacoby (1993). Awadu et Punga (2000) rejettent également l'hypothèse de séparabilité au Pérou. L'écart entre le salaire de référence et le salaire du marché constaté par ces études pourrait être expliqué par l'existence des frictions et des coûts de transactions liés au travail salarié, les contraintes d'emploi mais aussi par la désutilité associée au travail hors exploitation (Awadu et Punga 2000 ; Skoufias 1994). Il faut noter que ces tests ne tiennent pas compte de l'hétérogénéité des ménages ; or la non séparabilité peut aussi bien être une caractéristique spécifique au ménage. C'est ainsi que, Laumbert et Magnac (1994) élaborent une approche qui permet de prendre en compte l'hétérogénéité des ménages et l'appliquent à la Côte d'Ivoire en utilisant des données du Living Standard Measurement Survey (LSMS).*

*Laumbert et Magnac (1994) testent l'égalité entre productivité marginale du travail et salaire du marché des ménages pris de façon individuelle. Ils trouvent qu'on ne peut pas rejeter l'égalité entre productivité marginale et salaire du marché pour 90% des hommes et pour 50% des femmes de l'échantillon. Par ailleurs, Kien T. li (2010), en utilisant les deux méthodologies<sup>7</sup>, teste l'hypothèse de séparabilité sur un échantillon de ménages vietnamiens. Les résultats des deux tests rejettent tous l'hypothèse de séparabilité.*

*Udray (1996) est allé au-delà du test de séparabilité pour déterminer lequel des marchés des facteurs est défaillant dans le cas où l'hypothèse de séparabilité est rejeté. A partir des données sur un échantillon de ménages burkinabés et d'un échantillon de ménages kenyans, il teste l'hypothèse de séparabilité en examinant la relation entre rendement agricole, la taille du ménage, la dotation en terre et le revenu du ménage autre que le revenu du travail. Il examine ainsi l'interaction des marchés des facteurs, le marché du travail, de la terre, du crédit et agricole, afin de déterminer si les ménages ne sont pas contraints sur l'un des marchés. Il rejette l'hypothèse de séparabilité et indique qu'au Burkina, ce sont les marchés de la terre et du crédit qui sont défaillants alors qu'au Kenya ce sont plutôt les marchés du travail et de la terre qui sont défaillants.*

*Les résultats des tests de séparabilité dépendent de la méthodologie utilisée et du contexte du pays étudié. Toutefois, dans les pays en développement notamment ceux d'Afrique, l'hypothèse de séparabilité ne tient pas dans la plupart des cas.*

*Cependant pour analyser les marchés du travail ruraux au Sénégal, au-delà de la séparabilité il*

---

<sup>7</sup> la méthode basée sur la relation demande des facteurs et préférences des ménages et celle basée sur la relation salaire de référence et salaire du marché,

nous a paru nécessaire de déterminer lequel des marchés des facteurs est défaillant d'où l'utilisation d'un modèle empirique inspiré des travaux de Udray (1992).

### - Quelques éléments de méthode

En considérant la production agricole dans un contexte de marchés parfaits, des variables comme le nombre de personnes dans le ménage, les revenus hors agriculture et la surface de la terre possédée ne devraient pas l'influencer. En effet, si les marchés du capital, du travail, et de la terre fonctionnent bien, le ménage devrait pouvoir se procurer les ressources nécessaires sur ces marchés sans coût de transaction.

Nous proposons le modèle suivant :

$$Rt = \alpha_0 + \alpha_1 Sup + \alpha_2 Mof + \alpha_3 Rhe + \varepsilon r$$

Avec

*Rt*: production par unité de travail

*Sup*: Superficie disponible

*Mof*: Main d'oeuvre familiale

*Rhe*: Revenu hors exploitation

$\alpha_0$ : Constante

$\varepsilon r$ : terme erreur

Dans un contexte de marchés parfaits, il ne devrait pas y avoir de corrélation entre la variable endogène et les variables exogènes, nous permettant de conclure que le principe de séparabilité des décisions de production et de consommation est vérifié.

### - Résultats et discussions

L'analyse menée selon les zones nous a permis d'obtenir les résultats ci-dessous.

**Tableau 14 : Résultats des tests de séparabilité dans le BA, les Niayes et le Delta**

Variable dépendante : Production par unité de travail			
Variabiles / zones	Bassin arachidier	Niayes	Delta
Constante	337.611*** (13.048)	5280.499 ** (3.466)	8780.478 *** (8.189)
Superficie disponible	14.713*** (5.990)	392.246 (0.878)	738.238 *** (6.723)
Main d'oeuvre familiale	-19.662 *** (-4.778)	-858.766 ** (-2.066)	-1330.315 *** (-5.573)
Revenus hors exploitation	0.00001433* (1.933)	0.000163 (0.730)	- 0.000105 (-0.263)

T-ratios entre parenthèses ; (\*\*\*) significatif à 1% ; (\*\*) à 5% ; (\*) à 10%.

Il ressort des analyses que la quantité de main d'oeuvre familiale disponible dans le bassin arachidier, dans les Niayes et dans le Delta influe sur la production par unité de travail. On peut en conclure que le marché du travail dans ces trois zones est imparfait. En conséquence, le travail n'est pas échangé sur le marché mais il est évalué à son prix implicite. L'utilité relative que lui assigne le ménage est plus faible que son prix de marché, ce qui traduit bien le rationnement : le ménage serait prêt à travailler à un salaire plus faible, mais il ne trouve personne pour l'embaucher.

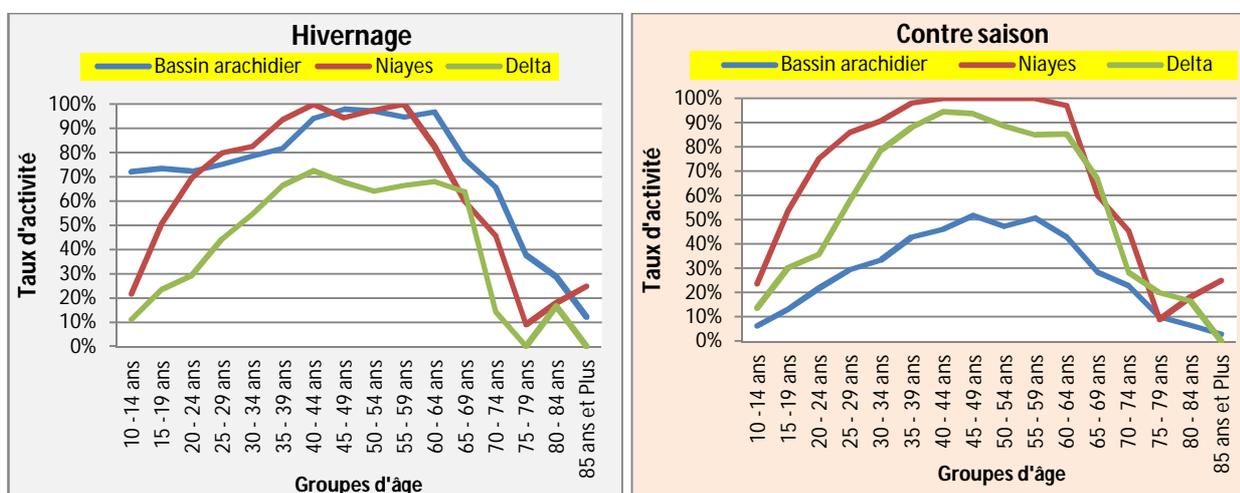
Par ailleurs, en analysant les résultats globaux du Bassin arachidier, nous voyons que cette se caractérise par des difficultés concomitantes sur trois marchés qui sont liés : le marché foncier, le marché du capital et le marché du travail. Ainsi, les surfaces détenues par le ménage, les revenus hors exploitation et la main d'œuvre familiale disponible ont tous une influence sur la production par unité de travail. Au niveau du Delta, c'est plutôt le marché foncier et le marché du travail qui sont en cause.

Nous pouvons donc conclure que les marchés du travail dans les trois zones d'étude (Bassin arachidier, Niayes et Delta) sont caractérisés par la non-séparabilité.

### 3.2.2. Dynamique saisonnière des marchés ruraux du travail et situation de l'emploi des actifs.

Les taux d'activités annuels dans les marchés du travail ruraux sont très différents dans les trois zones étudiées : Bassin arachidier (78%), Niayes (65%) et Delta (51%). Ils varient fortement selon les périodes de l'année (hivernage, contre-saison). Le Bassin arachidier se singularise par des taux d'activités élevés en hivernage et bas en saison sèche. Cela n'est guère surprenant eu égard au système de production pluvial en vigueur. Les Niayes affichent des taux d'activités relativement élevés dans les deux saisons. Au contraire, le Delta se caractérise par des taux plus élevé pendant la contre saison. Cette situation est relativement récente. Elle correspond à une relative désaffection de la culture du riz en hivernage (qui était la grande saison de culture) au profit du riz de contre saison qui a maintenant la cote (graphique 6).

**Graphique 6: Taux d'activité selon l'âge et la période dans les trois zones**



Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

Les taux de pluriactivité relativement importants dans les différentes zones (22% dans le Bassin arachidier, 16% dans les Niayes et 19% dans le Delta) montrent que les actifs combinent deux à plusieurs activités. Selon les zones et les acteurs concernés, cette combinaison peut être une stratégie de survie adossée à des activités peu intensives en capital et peu rémunératrices. C'est le cas par exemple des femmes dans le petit commerce où elles arrivent à gagner de petites sommes leur permettant de « compléter la dépense quotidienne<sup>8</sup> ». Par contre, dans certains cas, la

<sup>8</sup> Elles jouent un rôle clé dans la provision de condiments pour les repas et couvrent les dépenses d'hygiène, de santé et de scolarisation, car souvent les hommes ne donnent que la céréale de base (mil/maïs)

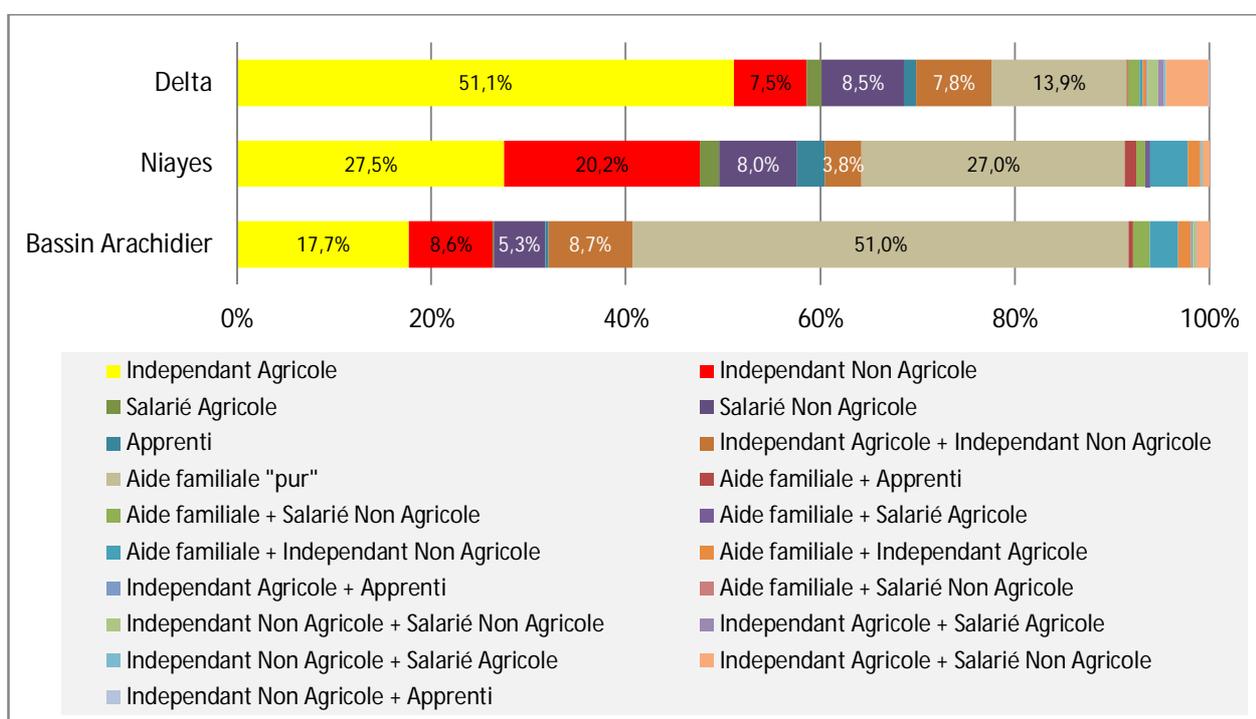
pluriactivité est une stratégie de diversification dans des créneaux porteurs qui génèrent des revenus substantiels, accentuant ainsi la différenciation en cours dans le monde rural.

### Des statuts d'emploi très différents selon les zones...

Les taux d'activité ci-dessus influent sur la situation d'emploi des actifs selon les périodes et les zones. Trois éléments distinctifs sont visibles sur le graphique 7.

- i) On note une forte présence des aides familiaux dans le Bassin arachidier où ils constituent plus de la moitié (51%) des actifs répertoriés. L'absence d'un marché du travail est un des facteurs explicatifs, les jeunes actifs trouvant peu d'alternatives plus valorisantes surtout en hivernage. En revanche, le pourcentage des aides familiaux est relativement faible dans le Delta (14%) et dans les Niayes (27%).
- ii) Les indépendants agricoles constituent la majorité des actifs dans le Delta (51,1%), reflétant la place centrale des productions végétales (riz, tomate, oignons et autres cultures maraichères) découlant des investissements publics dans la maîtrise de l'eau. Les zones des Niayes et du Bassin arachidier comptent respectivement 28% et 18% d'indépendants agricoles.
- iii) Les activités indépendantes non agricoles constituent une particularité des Niayes. Avec un cinquième (20%), les Niayes renferment la proportion d'indépendants non-agricoles la plus importante comparativement au Bassin arachidier (9%) et au Delta (8%) (Graphique 6).

**Graphique 7: Statut dans l'emploi des actifs**



Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

Le salariat agricole est très faible, représentant seulement 1% des actifs sur l'ensemble des trois zones. Il est presque inexistant au Bassin arachidier (0,2%) et anecdotique dans les Niayes (3%) et au Delta (2%). Le salariat non agricole est relativement plus présent puisqu'il atteint globalement 10% des actifs (9% d'actifs dans le Bassin arachidier, 10% dans les Niayes et 16% dans le Delta).

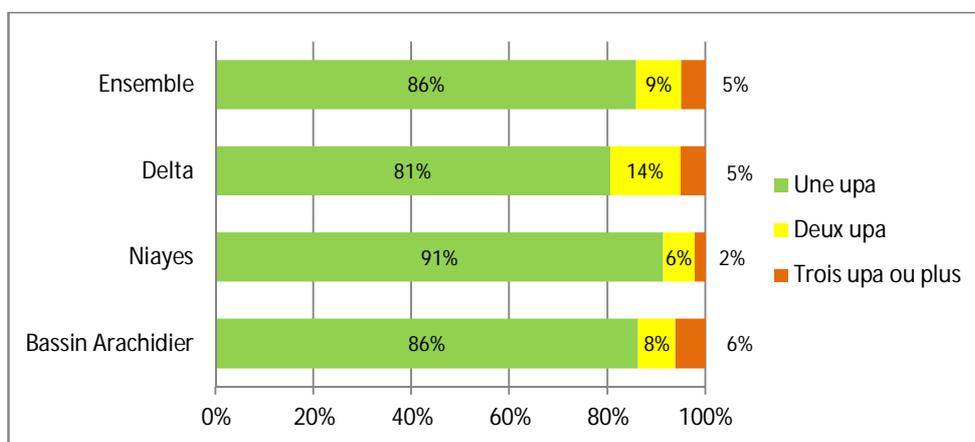
### 3.2.3. Les Unités de Production Agricole (UPA)

La structure du système de production agricole détermine les quantités de main d'œuvre utilisée sur une UPA ainsi que les conditions de travail et d'emploi. La demande de main d'œuvre des UPA est fonction de plusieurs facteurs parmi lesquels nous retenons les superficies emblavées, les types de cultures, la saisonnalité des activités et le capital humain.

#### - La majorité des ménages ont au moins une UPA

Au niveau des trois zones d'étude, l'essentiel des ménages ont au moins une unité de production agricole. Dans le Bassin arachidier et le Delta, 93% des ménages en disposent contre 79% dans les Niayes. La majorité des ménages (86%) ne disposent que d'une UPA (graphique 8). Les ménages qui détiennent deux UPA ou plus sont plus présents dans le Delta (19%) et le Bassin arachidier (14%). Les UPA appartiennent pour presque  $\frac{3}{4}$  aux chefs de ménage.

Graphique 8: Répartition du nombre d'UPA selon les zones



Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

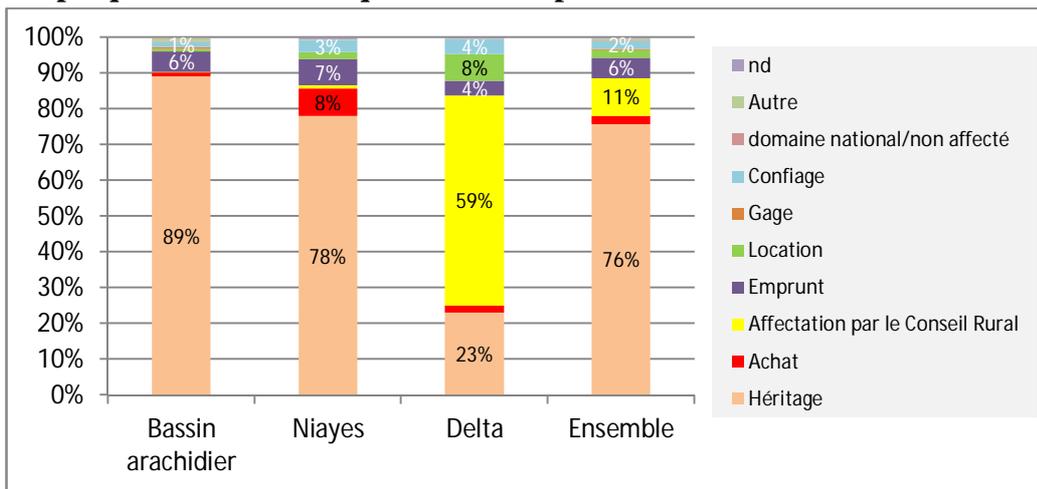
#### - Modes d'acquisition du capital foncier

Les modes d'acquisition des parcelles diffèrent d'une zone à une autre. L'héritage est le mode d'acquisition le plus courant. En moyenne 71% des parcelles sont acquises par héritage, soit 89% pour le Bassin Arachidier, 78% dans les Niayes et seulement 20% pour le Delta. Ces données sont confortées par les enquêtes qualitatives<sup>9</sup> montrant ainsi que les conditions d'acquisition de l'entreprise par l'employeur reposent sur l'héritage et/ou sur une initiative personnelle. L'exemple de cet exploitant agricole dans le Delta est assez illustratif : *j'exploite actuellement un périmètre de 17 ha dont 5 ha sont obtenus par héritage, 5 ha affectés par le Conseil rural et 7 ha loués.*

Dans le Delta, même si le mode d'acquisition par héritage n'est pas négligeable (20%), la majorité (59%) des terres de cultures ont été acquises par affectation du Conseil rural. L'emprunt de terres de culture est une pratique partagée dans des proportions assez proches dans le Bassin Arachidier (6%) et les Niayes (7%) et un peu moins dans le Delta (4%). Le mode d'acquisition par achat est plus courant dans les Niayes (8%) que dans les autres zones. La location de terres est plus pratiquée dans le Delta (8%) que dans le Bassin Arachidier (1%) et les Niayes (2%).

<sup>9</sup> Enquête qualitative EJMAO, 2013.

### Graphique 9: Modes d'acquisition du capital foncier

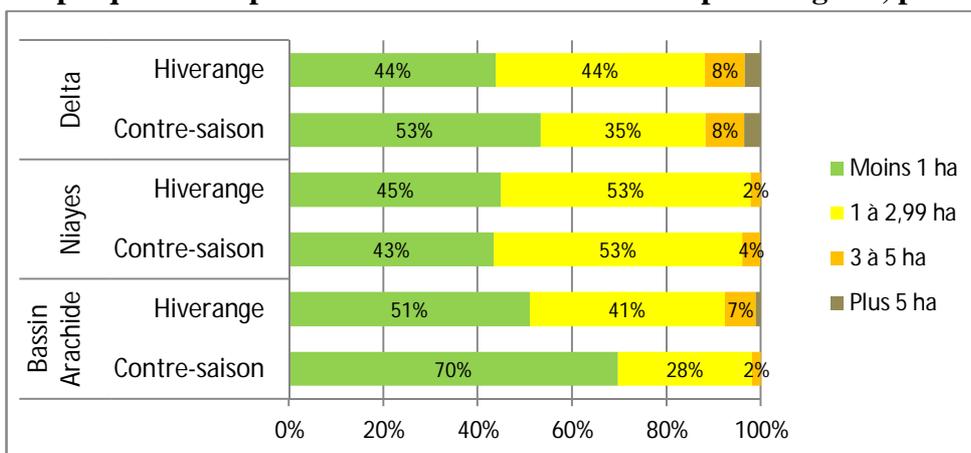


Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

#### - Configuration des emblavures

Une répartition des surfaces emblavées en quatre catégories fait ressortir à travers le graphique 10 que l'essentiel des parcelles emblavées en hivernage comme en contre-saison ne dépassent pas 1 ha surtout dans le Bassin arachidier. Les proportions de parcelles d'1 à 2,99 ha sont assez élevées notamment dans les Niayes et sur les deux saisons. Les parcelles de 3 à 5 ha et de plus de 5 ha ne sont pas très nombreuses dans toutes les zones même si le Delta est relativement plus doté.

### Graphique 10: Répartition des surfaces emblavées par catégorie, par saison et par zone



Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

#### - Spéculations et équipements agricoles

Les systèmes de culture et les degrés d'intensification sont fonction des zones et conditionnent en grande partie les types d'équipement utilisés. Si au Bassin arachidier le système de culture mil-arachide s'appuie fortement sur la traction équine et asine et fait recours à des équipements tels que la houe sine, la houe occidentale et les semoirs, par contre dans les Niayes et le Delta, les modes d'accès à l'eau influencent en grande partie les matériels et équipements utilisés.

Dans la zone des Niayes, domaine privilégié de l'horticulture, les petites exploitations adoptent un

système d'exhaure basé sur l'exploitation de *céanes*<sup>10</sup> qui leur permettent d'utiliser des arrosoirs manuels. Les grandes exploitations font recours à des systèmes d'irrigation par aspersion et par goutte à goutte sur la base de forages individuels ou en faisant recours à des adductions à partir du réseau de la Société nationale des eaux (SDE).

Dans la Delta, les producteurs s'adonnent à une intensification des cultures de riz, de l'oignon, de la tomate en s'appuyant sur du matériel lourd tel que tracteurs pour les façons culturales et les moissonneuses batteuses pour la récolte. En général, ces équipements sont détenus par des prestataires de services.

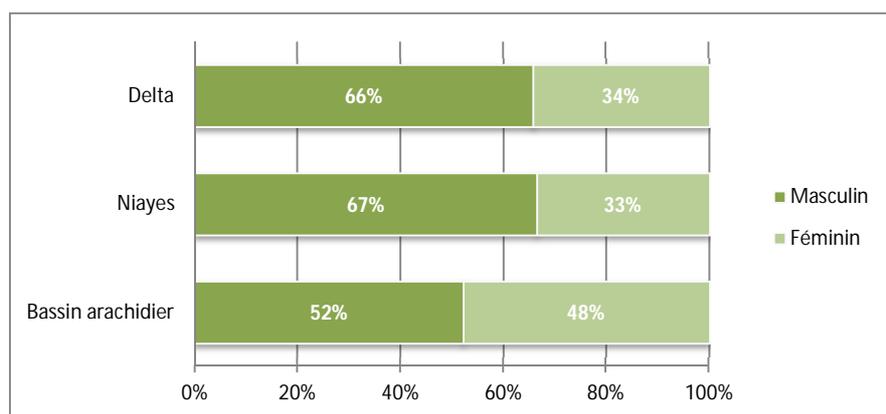
#### - La demande de travail des UPA

La force de travail agricole des UPA est surtout constituée d'une main d'œuvre familiale. Elle est en moyenne plus importante dans le Bassin arachidier (5,9 personnes) que dans les Niayes (1,9 personnes) et le Delta (3,3 personnes). Souvent, cette main d'œuvre familiale est insuffisante surtout lorsqu'il faut exécuter certaines tâches culturales urgentes et exigeant un nombre important de travailleurs. Parmi les ménages avec UPA, c'est dans le Delta (69%) qu'on a plus eu recours à de la main d'œuvre extérieure comparativement aux Niayes (43%) et au Bassin Arachidier (31%).

#### *Une forte présence de femmes dans la main d'œuvre familiale*

Malgré la prédominance du sexe masculin dans la composition de la main d'œuvre agricole familiale dans toutes les zones, l'on note actuellement une forte présence des femmes représentant un tiers des effectifs dans les Niayes et le Delta, jusqu'à 48% dans le Bassin arachidier<sup>11</sup>. Cette main d'œuvre familiale est composée par des actifs participant de manière permanente à toutes les activités agricoles et par des actifs dont la participation se fait de manière ponctuelle en fonction des opérations culturales et des tâches agricoles.

#### **Graphique 11: Répartition de la main d'œuvre agricole familiale selon le genre**



Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

<sup>10</sup> Une *céane* est un puits traditionnel, souvent de faible profondeur, dans lequel le puisage peut se faire manuellement en entrant même à l'intérieur.

<sup>11</sup> La zone du Bassin arachidier qui a fait l'objet de l'enquête est majoritairement peuplée de Sereer. Or dans la tradition de cette ethnie, les femmes participent à part entière dans les travaux champêtres et disposent même de leur propres champs, emblavés le plus souvent en arachide.

### *Une main d'œuvre familiale rémunérée selon des modalités différentes*

La rémunération de la main d'œuvre familiale dépend de plusieurs facteurs dont l'âge, le genre, le statut matrimonial et les liens de parenté. Ainsi, les femmes et les aides familiaux relativement jeunes ne bénéficient pas généralement d'une rémunération lorsqu'ils participent aux activités agricoles du chef d'UPA, responsable principal de la nourriture du ménage. Ils peuvent recevoir néanmoins des cadeaux en nature ou en argent. En général, les femmes disposent de petits lopins où elles conduisent leurs propres activités.

Les aides familiaux hommes mariés et ceux approchant l'âge du mariage travaillent dans l'exploitation du chef de ménage mais ils bénéficient aussi de facilités (terres, équipement et temps) pour exploiter à leur propre compte. En tout état de cause, les exploitations familiales ont de plus en plus de problèmes pour mobiliser les aides familiaux du fait que les jeunes ont maintenant des besoins multiples dont la satisfaction n'est plus compatible avec la situation sociale au sein de la famille.

### *Une main d'œuvre extérieure non permanente*

L'essentiel des ménages avec UPA font recours à une main d'œuvre extérieure surtout dans le Delta (69%) et les Niayes (43%) et de manière relativement moins importante dans le Bassin arachidier (31%). L'arachide était la principale source de demande de main d'œuvre externe dans le bassin arachidier. Le recul de la production arachidière ces dernières décennies découlant de causes multiples (baisse de fertilité des sols, problèmes d'approvisionnement en intrants, désarticulation des campagnes de commercialisation) explique en grande partie la baisse de la demande de main d'œuvre externe dans le Bassin arachidier.

La main d'œuvre extérieure est composée de trois catégories d'employés notamment les permanents, les saisonniers et les occasionnels. La présence des femmes est très significative parmi cette main d'œuvre extérieure. Elles travaillent très souvent comme employées occasionnelles dans les zones d'arrivée des Niayes et du Delta, en s'occupant le plus souvent de tâches agricoles qualifiées de « féminines » notamment le décorticage, le battage du riz et la préparation des semences. Cette segmentation du marché est fondée sur des considérations socioculturelles qui rendent difficile l'accès des femmes au foncier notamment aménagé<sup>12</sup>. Dépourvues de cette base productive, elles s'adaptent en s'investissant dans des créneaux où les barrières à l'entrée sont moins rigides.

Les modalités de rémunération sont fonction du type de main d'œuvre. Les employés occasionnels sont payés en espèces à la fin des tâches agricoles. Les permanents et les saisonniers reçoivent une rémunération en nature ou en espèce généralement en fin de campagne.

---

<sup>12</sup> Les surfaces aménagées sont affectées au chef de ménage qui gère le patrimoine foncier du ménage. Or la majorité des chefs de ménages sont des hommes. Les mesures en faveur des femmes ont souvent affecté des parcelles collectives à leur groupement de promotion féminine. Récemment l'Etat du Sénégal a décidé d'affecter au moins 10% des surfaces nouvellement aménagées aux femmes à titre individuel. Des expériences intéressantes existent également avec le Compact du *Millenium Challenge Account* (MCA).

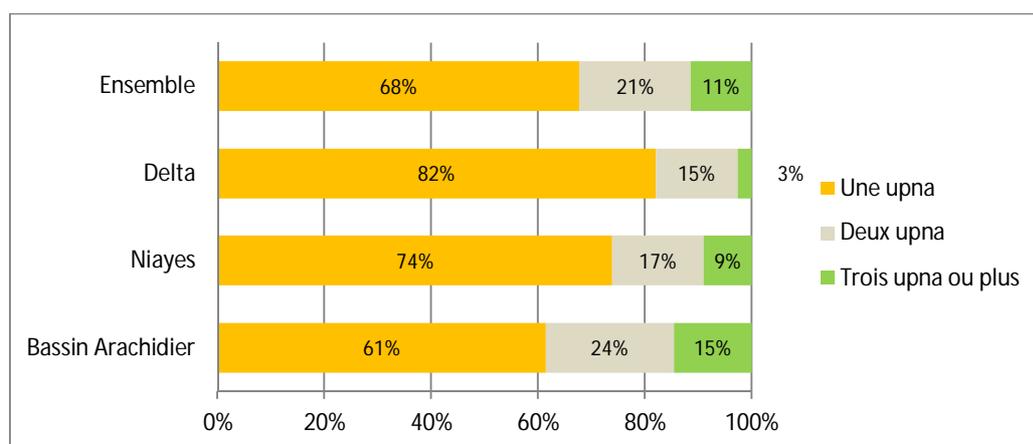
### 3.2.4. La structure des activités indépendantes non agricoles et des activités « salariées »

Les marchés du travail ruraux sont caractérisés par un secteur non-agricole très dynamique dans les différentes zones d'étude. De nombreux ménages sont engagés dans le secteur non-agricole avec des taux de participation assez élevés dans le Bassin arachidier (75%) et les Niayes (73%) et dans des proportions moins importantes dans le Delta (47%)<sup>13</sup>. Ce secteur non-agricole comprend les activités indépendantes non-agricoles (assimilables à l'auto-emploi non-agricole) et le salariat. La première composante est abordée à travers les unités de production non-agricoles (UPNA) alors que la seconde composante mettra en exergue le salariat agricole et le salariat non-agricole des actifs.

#### - Les Unités de Production Non Agricole (UPNA)

Les UPNA sont assimilables le plus souvent à des entreprises informelles. Les membres du ménage qui travaillent hors du secteur agricole sont actifs pour l'essentiel dans les UPNA. Dans les trois zones d'étude, on trouve des UPNA dans 51% des ménages du Bassin Arachidier et 47% chez ceux des Niayes contre 20% de ceux du Delta<sup>14</sup>. La majorité des ménages ne dépasse pas une UPNA. Les ménages avec plus de deux UPNA sont plus nombreux dans le Bassin arachidier (39%) que dans les Niayes (26%) et dans le Delta (18%), montrant ainsi la prééminence des UPNA dans le Bassin arachidier.

**Graphique 12: Répartition du nombre d'UPNA des ménages selon les zones**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

#### *Les caractéristiques des UPNA et des propriétaires/entrepreneurs*

Les UPNA ont une moyenne d'âge de 8,4 ans dans le Bassin arachidier, de 11,7 ans dans les Niayes et de 8,6 ans dans le Delta. Dans le Bassin arachidier et les Niayes, 19% des UPNA ont 8 à 10 ans d'existence contre 30% dans le Delta. Les UPNA avec plus de 10ans d'existence sont 48% dans les Niayes contre 24% dans le Bassin arachidier et 20% dans le Delta. Ce qui montre qu'une part importante des UPNA existe depuis 8ans ou plus dans toutes les zones (67% dans les Niayes, 50% dans le Delta et 43% dans le Bassin arachidier).

<sup>13</sup> Nous avons vu que la proportion des ménages qui participent exclusivement aux activités agricoles est élevé du fait essentiellement de l'attractivité des productions végétales et de la possibilité de travailler en toute saison sur la base d'une véritable stratégie de diversification. Le recours aux activités non agricoles dans le bassin arachidier tient plus à des options de survie pour une large partie des ruraux de cette zone.

<sup>14</sup> Voir note ci-avant.

Les propriétaires/entrepreneurs ont en majorité créé eux-mêmes leurs UPNA et sont pour l'essentiel âgés de plus de 34 ans<sup>15</sup> aussi bien dans le Bassin arachidier (77%) que dans les Niayes (68%) et le Delta (79%). Ces propriétaires sont en majorité des femmes dans le Bassin arachidier (63%) et les Niayes (71%) et elles constituent un peu moins de la moitié dans le Delta (49%). Les femmes trouvent dans les activités non agricoles des opportunités de revenus additionnels que l'organisation agricole actuelle ne peut leur procurer. On voit bien qu'elles créent moins d'UPNA dans le Delta du fait des possibilités que leur offre l'agriculture dans cette zone.

Le niveau d'instruction des propriétaires/entrepreneurs est globalement bas. Ils sont à 64% *sans niveau* d'instruction dans le Bassin arachidier comme dans les Niayes et à 38% dans le Delta<sup>16</sup>. Ceux qui sont instruits ont un niveau élémentaire pour l'essentiel aussi bien dans le Bassin arachidier (20%) que les Niayes (17%) et le Delta (26%). Le reste des instruits ont bénéficié pour l'essentiel de l'enseignement coranique dans le Bassin arachidier (7%), comme dans les Niayes (11%) et le Delta (22%).

Par ailleurs, la majorité des propriétaires d'UPNA sont des pluriactifs exceptés dans la zone des Niayes (26%). Néanmoins, la majorité d'entre eux considèrent l'activité exercée dans leurs UPNA comme leur emploi principal.

### *Les types d'activités exercées dans les UPNA*

Pour l'essentiel, les activités tournent autour du commerce, de l'artisanat et des services (graphique 14). Le commerce porte sur la vente de biens de consommation de produits locaux ou manufacturés (pain, mil, arachide, mangues, poisson, légumes, vente de bétail, etc.). Ce commerce peut être subdivisé en deux types : le petit commerce et le commerce avec installation fixe. Ce dernier concerne principalement les boutiques et les quincailleries tandis que le petit commerce s'effectue sur des étales, à la sauvette ou à même le sol. L'artisanat concerne principalement la coiffure, la couture, la menuiserie (bois ou métallique), la boulangerie, la cordonnerie, etc. Les services portent sur des activités de transport avec charrette ou voiture, décorticage de graines d'arachide, battage de riz, médecine traditionnelle (guérisseur), etc. Il existe également des UPNA qui s'activent dans la transformation de produits locaux (huile et patte d'arachide).

Les femmes se particularisent dans certains types d'activités notamment le petit commerce (vente de biens de consommation alimentaire), les services (décorticage de graines d'arachide, vannage, etc.), l'artisanat (coiffure, couture) et également la transformation de produits agricoles locaux (huile et patte d'arachide).

En général, les activités sont segmentées par genre (graphique 15). Les femmes s'activent dans le petit commerce avec la vente de poisson, de légumes, de céréales, de fruits, de glace et l'artisanat (coiffure et couture), surtout dans le Bassin arachidier (22%) et le Delta (18%). Le cas d'A.D. dans le Delta l'illustre : *« obligée de subvenir à ses propres besoins et à ceux de ses enfants, A.D a commencé à faire du petit commerce. Elle a commencé par vendre du petit déjeuner et de la bouillie puis à diversifier dans la vente de légumes. Elle juge que le petit commerce de légumes est plus*

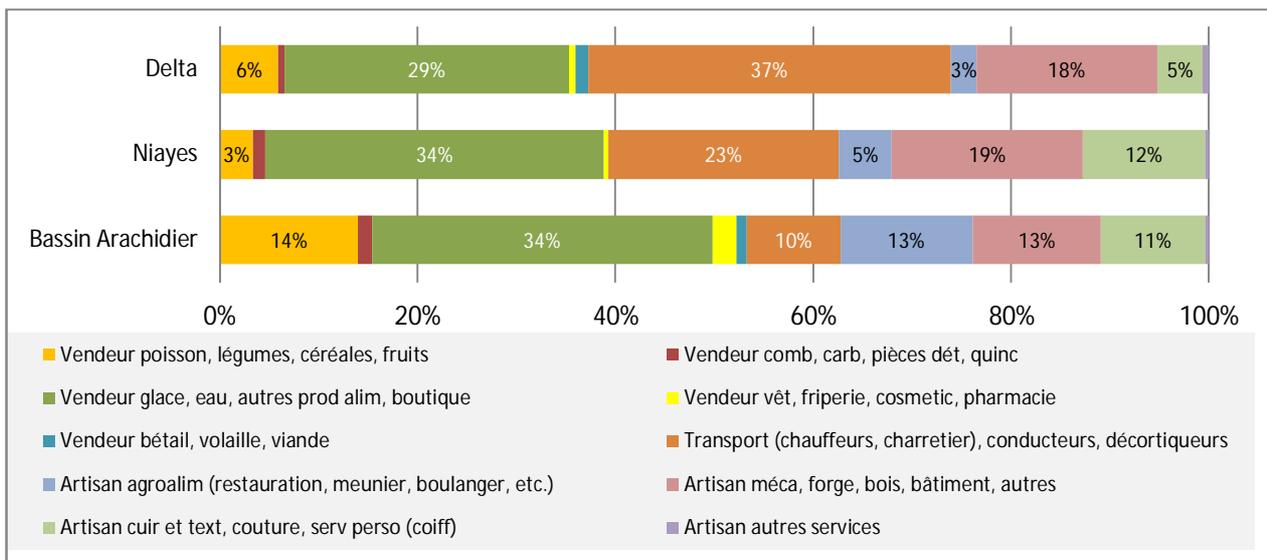
<sup>15</sup> Les jeunes disposent de plus d'opportunités en ville pour créer des UPNA, en plus d'une autonomie « sociale » artificiellement créée par l'éloignement de la tutelle familiale.

<sup>16</sup> Voir la discussion sur les niveaux d'instruction dans la section 3.1.4.

avantageux car elle est dans une zone de production et elle a des fournisseurs qui ont confiance en elle. En effet, chaque jour ses fournisseurs lui donnent les condiments qu'elle vend au marché où elle a son étale à même le sol. Les bénéfices qu'elle en tire lui permettent de prendre en charge certaines dépenses<sup>17</sup> ».

Les hommes exercent dans le transport (chauffeur, charretier, conducteurs) et l'artisanat portant sur des métiers très variés notamment la mécanique, le bâtiment (maçons, charpentiers, ...), la menuiserie, la couture, la cordonnerie, etc.

**Graphique 13: Structure de l'artisanat et du commerce selon les zones**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

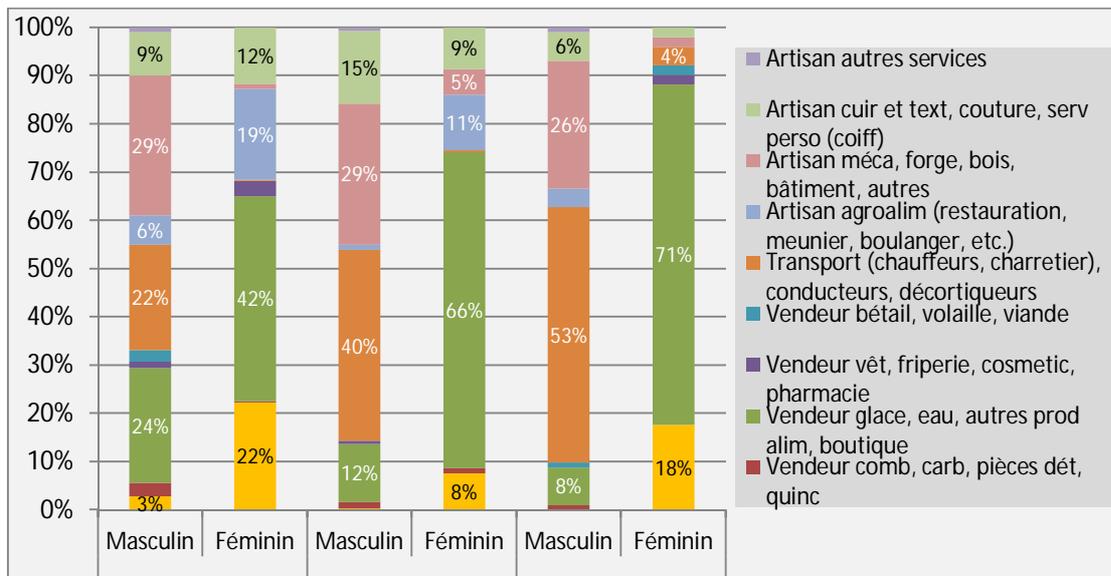
Selon les zones, certaines activités prédominent. Le cumul des pourcentages montre que les activités de commerce sont dominantes dans le Bassin Arachidier comparativement aux zones des Niayes et du Delta. Ces activités de commerce portent sur une kyrielle de métiers notamment la « vente de poisson, légumes, céréales et fruits », et la « vente de glace, eau, autres produits alimentaires », etc.

Les activités d'artisanat dominent dans le Bassin arachidier et les Niayes et un peu moins dans le Delta. L'artisanat porte sur des métiers très variés notamment la mécanique, le bâtiment (maçons, charpentiers, ...), la menuiserie, la couture, la coiffure, la cordonnerie, etc.

Les activités liées au transport sont dominantes dans le Delta bien qu'elles soient très pratiquées dans les Niayes et le Bassin Arachidier. Le transport concerne divers métiers particulièrement de chauffeurs et de charretiers. Le métier de conducteurs d'engins est spécifique à la zone du Delta où la mécanisation est plus avancée comparativement aux autres zones.

**Graphique 14: Structure de l'artisanat et du commerce selon le sexe et la zone**

<sup>17</sup> Enquêtes qualitatives, Delta, EJMAO, 2013.



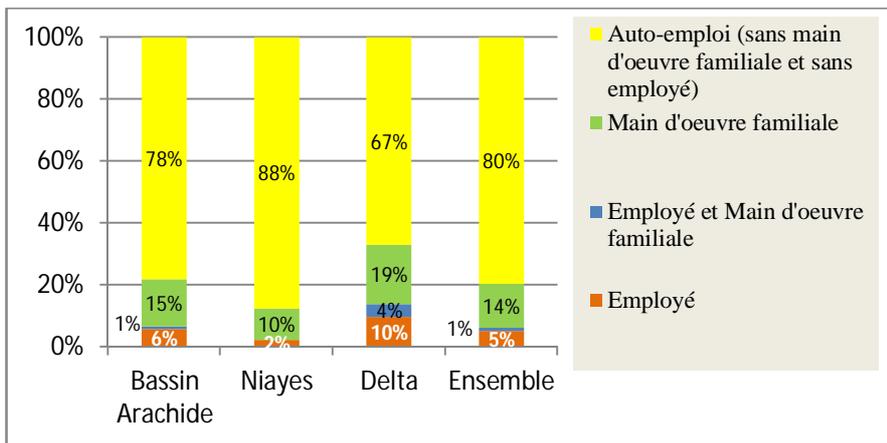
Source : IPAR, EJMAO, 2013.

### La demande de travail des UPNA

La principale caractéristique des UPNA réside dans le fait qu'elles constituent une activité indépendante pure (auto-emploi) pour la majorité des propriétaires/entrepreneurs. En effet, la majorité des UPNA (78% dans le Bassin arachidier, 88% dans les Niayes et 67% dans le Delta) mènent leurs activités sans employé et sans utilisation d'une main d'œuvre familiale. Les rares UPNA qui emploient de la main d'œuvre représentent 7% dans le Bassin Arachidier, 2% dans les Niayes et 14% dans le Delta. Parmi ces UPNA « employeuses », le nombre moyen d'employés est d'environ 2 dans le Bassin Arachidier et les Niayes contre 3 dans le Delta. Les UPNA s'appuyant sur une main d'œuvre familiale sont relativement présentes dans le Bassin Arachidier (16%), les Niayes (10%), le Delta (23%) et le nombre moyen d'actifs familiaux utilisés ne dépasse pas deux personnes dans l'ensemble des zones.

La particularité du Delta tient plus au dynamisme de son économie locale fortement ancrée sur les chaînes de valeurs agricoles qui créent une demande plus importante et permettent ainsi le développement de micro-entreprises locales. De manière générale, le recours limité à la main d'œuvre rémunérée est un indicateur qu'il n'existe pas véritablement un marché du travail au sens classique en milieu rural sénégalais.

### Graphique 15: Répartition des types de main d'œuvre utilisée par les UPNA

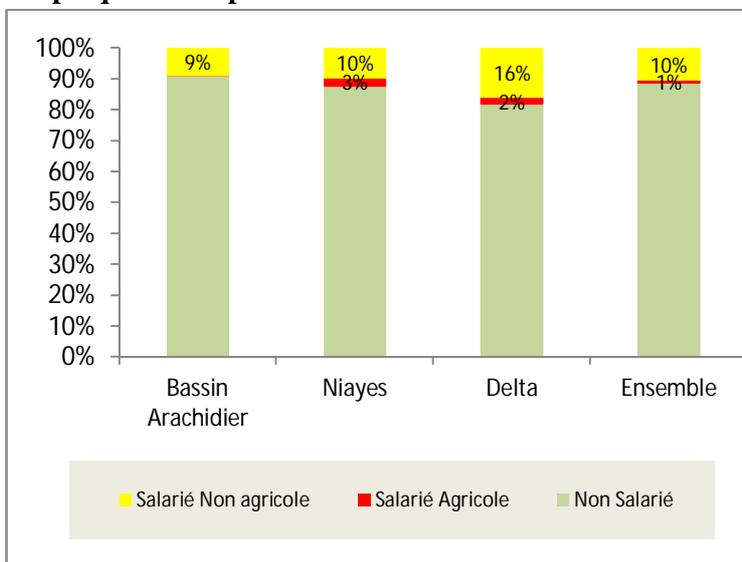


Source : IPAR, EJMAO, 2013.

### - Les emplois salariés

Le salariat concerne les activités agricoles comme non-agricoles et occupe une part relativement faible des actifs dans toutes les zones. Le salariat agricole implique moins d'un pour cent (1%) des actifs du Bassin Arachidier et reste relativement faible dans les zones des Niayes (3%) et du Delta (2%). En fait, dans les Niayes et le Delta, le salariat agricole est surtout l'affaire de migrants originaires de différents endroits du pays dont le Bassin Arachidier et même des pays limitrophes (Mali et les deux Guinée). Quant au salariat non-agricole, il occupe une part relativement importante des actifs des différentes zones. Il concerne un pourcentage plus élevé d'actifs dans le Delta (16%) comparativement aux zones des Bassin Arachidier (9%) et des Niayes (10%).

**Graphique 16: Répartition des actifs salariés selon les zones**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

### *Caractéristiques des actifs salariés*

Les salariés agricoles sont quasiment tous des hommes et le nombre de jeunes hommes concernés est légèrement plus important que le nombre d'ânés (35 ans ou plus) dans toutes les zones. Ils sont en majorité des célibataires et ont un niveau d'instruction globalement bas. Les salariés agricoles

instruits ont en majorité le niveau du primaire. On note également une part importante de salariés agricoles qui ont fait l'école coranique (daara, madrassa) surtout dans les Niayes (48%) et le Delta (13%) contrairement au Bassin arachidier (0,1%).

Concernant les actifs salariés non-agricoles, ils sont très majoritairement des *jeunes* dans le Bassin arachidier (67%) comme dans les Niayes (69%) et un peu moins dans le Delta (46%). Ils sont également en majorité des femmes dans le Bassin arachidier (78%) comme dans le Delta (67%) et un peu moins dans les Niayes (44%). En outre, les salariés non-agricoles sont en majorité des célibataires dans le Bassin Arachidier (61%) et la moitié le sont dans les Niayes (50%) contrairement au Delta (21%) où un peu plus du cinquième sont dans les liens du mariage. Ceux qui sont mariés sont surtout des femmes dans le Bassin arachidier (61%) comme le Delta (68%) et dans les Niayes (33%), et constituent qu'un tiers des personnes concernées.

En termes de niveau d'instruction, nous notons que parmi les salariés non-agricoles, quasiment le cinquième ou plus n'a aucun niveau d'instruction aussi bien dans le Bassin arachidier (19%), les Niayes (21%) et le Delta (21%). Cependant, les salariés non-agricoles instruits ont un niveau globalement important allant du primaire au supérieur. Le niveau d'instruction dominant dans le Bassin arachidier est celui du moyen où 41% des salariés non-agricoles sont concernés tandis que dans les Niayes (47%) et le Delta (45%) le niveau primaire reste le plus élevé. Les salariés non-agricoles avec un niveau supérieur sont relativement bien représentés dans le Bassin arachidier (6%), les Niayes (4%) et le Delta (10%).

### *Les types d'emplois salariaux*

Dans le salariat agricole, les activités portent essentiellement sur les métiers d'ouvrier agricole, de conducteurs d'engins agricoles. Le salariat non-agricole comporte une palette d'emplois très vaste. On trouve les fonctionnaires de l'Etat (enseignants, secrétaires, chauffeurs, militaires, infirmiers, etc.), agents du privés (agents de crédit, pompistes, techniciens du bâtiment, etc.), les agents des ONG (moniteurs, encadreurs). Le secteur informel occupe une part importante des salariés non-agricoles et les activités les plus concernées sont les services domestiques (employées de maison ou bonnes, lingères, gardiens, etc.).

### *Les déterminants du salariat*

Considérons une équation de type probit avec une variable endogène binaire salariat. Les variables explicatives utilisées sont l'âge, l'âge au carré, le sexe et le niveau d'instruction. Nos hypothèses considèrent que le salariat est positivement corrélé à l'âge. Mais avec la forme quadratique de la variable âge, nous voulons voir s'il y a un effet de seuil au-delà duquel le salariat commence à baisser. De même, nous voulons faire l'hypothèse que la probabilité d'être salarié dépend également du genre. Enfin, le niveau d'instruction en français est aussi considéré. En d'autres termes, est-ce que le fait d'avoir un certain niveau accroît la probabilité d'être salarié ?

Les estimations sont conduites dans les trois zones agro-écologiques du Bassin arachidier, des Niayes et du Delta. Les résultats sont présentés et discutés ci-dessous.

### **Les résultats du Bassin arachidier**



Age	0.1654559	.0141461	11.70***	0.000	0.1377302	.1931817
age2	-0.0019931	.0001944	-10.25***	0.000	-0.0023742	-.0016121
Sexe	-0.2560185	.0835107	-3.07***	0.002	-0.4196963	-.0923406
Inst	-0.0234654	.0168457	-1.39	0.164	-0.0564824	.0095516
_cons	-3.313704	.2623811	-12.63	0.000	-3.827961	-2.799446

Variables significatives à \*\*\* 1%; \*\* 5% et \* 10%

Delta-method						
	dy/dx	Std. Err.	Z	P>z	[95% Conf.	Interval]
Age	.0343704	.0027301	12.59	0.000	.0290195	.0397214
age2	-.000414	.0000383	-10.82	0.000	-.0004891	-.000339
Sexe	-.0531832	.0172361	-3.09	0.002	-.0869652	-.0194011
Inst	-.0048745	.0034925	-1.40	0.163	-.0117197	.0019707

**Discussion** : Les variables suivantes sont statistiquement significatives : l'âge, l'âge au carré, le sexe.

*Age et âge au carré*: Comme dans le Bassin arachidier, on voit que dans les Niayes, la probabilité d'être salarié augmente avec l'âge de 0.0344. Il y a aussi un effet de seuil au-delà duquel être âgé réduit les chances de devenir salarié.

*Sexe (1=masc; 2=fém)*: Dans les Niayes, être femme réduit les chances d'être salarié de 0,0532. Ce résultat corrobore les statistiques descriptives qui montrent que les femmes salariées sont minoritaires.

Contrairement au bassin arachidier, le niveau d'instruction n'est pas statistiquement significatif dans les Niayes.

## **Les résultats de la zone du Delta**

### **Tableau 17. Déterminants du salariat dans le Delta**

Les déterminants du salariat (résultat d'une régression Probit avec variable dépendant = 1 si salarié et 0 si non);

Probit regression	Number of obs =	2021
	LR chi2(4) =	126.22
	Prob > chi2 =	0.0000
Log likelihood = -424.65061	Pseudo R2 =	0.1294

salarié	Coef.	Std. Err.	Z	P>z	[95% Conf. Interval]
Age	0.1587642	.0193453	8.21***	0.000	0.120848 .1966803
age2	-0.0019174	.0002585	-7.42***	0.000	-0.002424 -.0014107
sexe	-0.2771419	.1004104	-2.76***	0.006	-0.4739428 -.0803411
Inst	-0.0265839	.0298794	-0.89	0.374	-0.0851465 .0319787
_cons	-3.812921	.382552	-9.97	0.000	-4.562709 -3.063133

Variables significatives à \*\*\* 1%; \*\* 5% et \* 10%

Average marginal effects	Number	of obs =	2021
--------------------------	--------	----------	------



Delta-method						
	dy/dx	Std. Err.	Z	P>z	[95% Conf.	Interval]
Age	0.0178421	0.0022931	7.78	0.000	.0133477	.0223364
age2	-0.0002155	0.0000304	-7.09	0.000	-.000275	-.0001559
sexe	-0.0311455	0.011325	-2.75	0.006	-.053342	-.008949
Inst	-0.0029875	0.0033577	-0.89	0.374	-.0095684	.0035934

Discussion : Les variables suivantes sont statistiquement significatives : l'âge, l'âge au carré, le sexe.

*Age et âge au carré*: Comme dans le Bassin arachidier et les Niayes, la probabilité d'être salarié dans le Delta augmente avec l'âge de 0,018. Comme dans les deux autres zones, il existe aussi un effet de seuil au-delà duquel être âgé réduit les chances de devenir salarié.

*Sexe (1=masc; 2=fém)*: Au Delta comme dans les Niayes, être femme réduit les chances d'être salarié de 0,0311.

Les résultats du Delta et des Niayes sont presque identiques pour ce qui concerne les déterminants du salariat. Contrairement au Bassin arachidier, le niveau d'instruction n'est pas statistiquement significatif dans le Delta. Dans les trois zones, l'âge constitue un déterminant important du salariat et interpelle les décideurs par rapport à la jeunesse.



### 3.3. L'emploi des jeunes

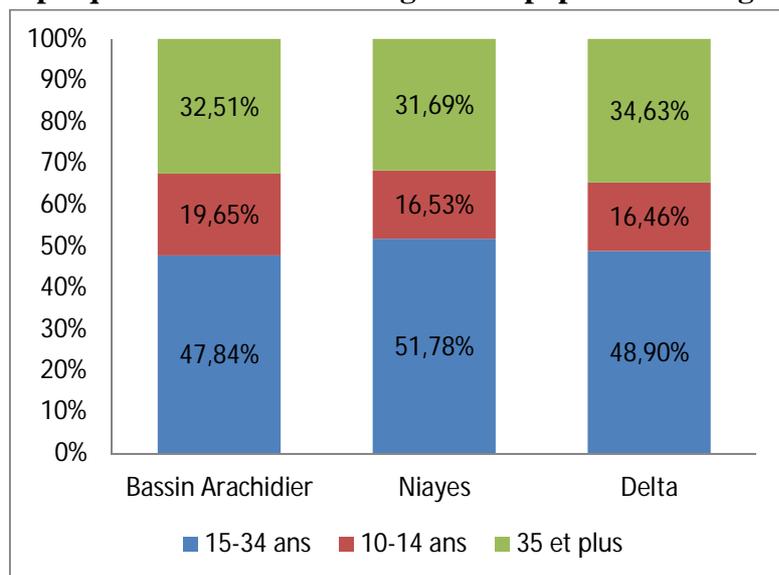
Au Sénégal, à l'instar de la plupart des pays d'Afrique au Sud du Sahara, ce sont près de 269000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail, dont 57% vivent en milieu rural (IPAR, 2010). La question de l'emploi des jeunes, en particulier ceux des zones rurales reste une préoccupation majeure. Dans cette partie, le profil des jeunes ruraux par rapport à l'emploi est traité, plus particulièrement le profil des jeunes inactifs, les aides familiaux purs ou multi (ayant au moins une autre activité), les salariés agricoles ou non agricoles et enfin les chefs d'Unité de Production Agricole ou Non Agricole.

#### 3.3.1. Une population jeune confrontée au sous-emploi

Cette sous-section fait une analyse de la situation des jeunes par rapport à l'emploi dans deux zones agro-écologiques : zone pluviale (le Bassin Arachidier) et zone irriguée/aménagée (Delta et Niayes). Pour ce faire, un certain nombre d'indicateurs du marché du travail (inactivité, participation au marché du travail, statut dans l'occupation, etc.) a été utilisé.

Le Sénégal reste caractérisé par une grande proportion de jeunes en âge de travailler. Les résultats de l'enquête EJMAO (2013) le confirment. En effet, les jeunes représentent 49,2% du total de la population en âge de travailler. Cette proportion est à peu près la même dans les trois zones d'étude, comme le montre le graphique 17 ci-dessous.

**Graphique 17: Structure des âges de la population en âge de travailler**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

L'analyse de la situation de cette population jeune par rapport à l'emploi nous indique que 67% de ces jeunes occupent un emploi, 22,34% sont inactifs et une très faible proportion (0,15%) est au chômage. 51% des jeunes occupés sont des hommes et 48% des femmes.

A la lumière de ces statistiques, il apparaît que les jeunes sénégalais en milieu rural sont moins confrontés au problème du chômage. Cependant, derrière les chiffres de l'emploi des jeunes, se

cache ce que d'aucuns appellent du « **chômage déguisée** » et qui transparait dans les perceptions<sup>18</sup> qu'ont les jeunes des notions de *chômeur*, de *sous employé* et d'*inactif* utilisées de manière interchangeable. En réalité, les jeunes hommes et femmes sont plus confrontés aux rigueurs du sous-emploi et de l'inactivité (à noter que la ligne de démarcation entre les deux est assez ténue). Cette situation est en partie tributaire de la demande et de l'offre du marché du travail.

### 3.3.2. Le profil des inactifs

La population jeune inactive est la population âgée de 15-34 ans qui n'est ni occupée ni au chômage. On note une proportion non négligeable de jeunes inactifs dans les zones rurales d'étude, même si cette proportion varie d'une zone à l'autre. En effet, dans le Delta, on observe que 43% des jeunes en âge de travailler sont inactifs. Dans les Niayes, cette proportion est de 31%. Cet indicateur est plus faible dans le Bassin arachidier avec 8% seulement. Par ailleurs, cette population jeune inactive est surreprésentée dans le groupe d'âge des plus jeunes, près de trois quart des jeunes inactifs ont entre 15- 24 ans. (tableau 18).

**Tableau 18: Répartition des jeunes inactifs selon la zone et le sexe**

Zones	15-24 ans				25-34 ans			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne	Effectif	N % ligne
Bassin Arachidier	42	22,2%	147	77,8%	7	17,1%	34	82,9%
Niayes	126	42,6%	170	57,4%	17	13,2%	112	86,8%
Delta	230	53,5%	200	46,5%	53	39,0%	83	61,0%
<b>Total</b>	<b>398</b>	<b>43,5%</b>	<b>517</b>	<b>56,5%</b>	<b>77</b>	<b>25,2%</b>	<b>229</b>	<b>74,8%</b>

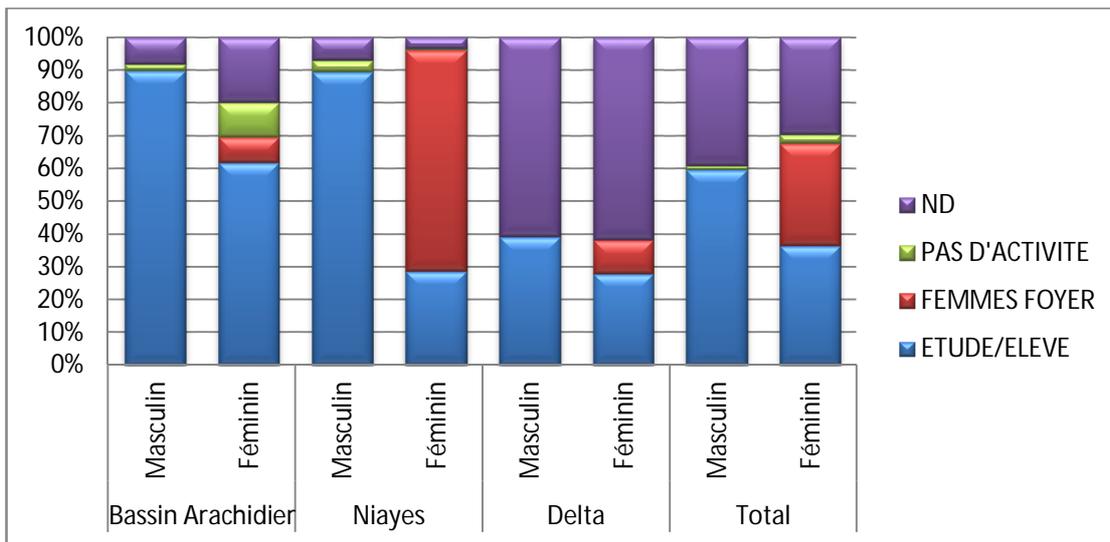
Source : IPAR, EJMAO, 2013.

En moyenne, 61% de jeunes inactifs sont des femmes contre 39% d'hommes. On observe ainsi plus de jeunes femmes inactives que de jeunes hommes dans toutes les zones, excepté le Delta où il y a une égalité entre la proportion de jeunes femmes inactives et la proportion de jeunes hommes inactifs (tableau 18).

L'analyse de la composition des jeunes inactifs fait ressortir qu'ils sont en majorité des élèves et des étudiants. En effet, 45% des jeunes inactifs sont soit élèves ou étudiants, 19% sont des femmes au foyer et 2% sont des personnes sans activités. Il existe toutefois quelques disparités entre zones. Par exemple, la plupart des jeunes inactifs dans le Bassin arachidier et les jeunes hommes inactifs dans les Niayes sont des élèves ou étudiants alors que dans le Delta il y a une faible proportion d'élèves parmi les jeunes inactifs. De même, 67% des jeunes femmes inactives dans les Niayes sont des femmes au foyer (Graphique 18).

### Graphique 18: Composition des jeunes inactifs par zone et par sexe

<sup>18</sup> Enquêtes qualitatives EJMAO, 2013.



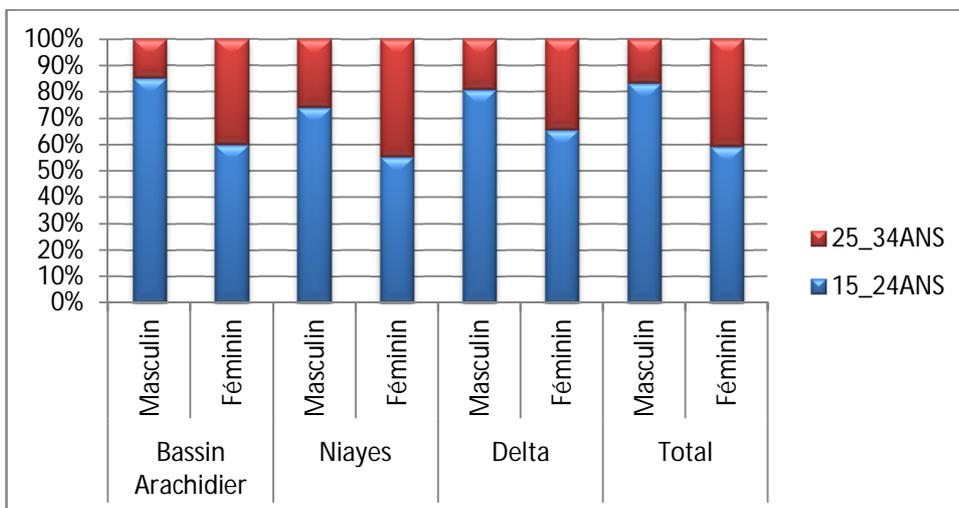
Source : IPAR, EJMAO, 2013.

### 3.3.3. Le profil des aides familiaux purs

Un aide familial par définition est une personne occupant un emploi à titre dépendant dans une entreprise exploitée par son parent et qui est rémunérée exclusivement en nature (logement, nourriture, etc.). 46% des jeunes actifs occupés sont des aides familiaux. Cette proportion est de 47% pour les jeunes hommes et 53% pour les jeunes femmes. Dans le Bassin arachidier, un peu plus de la moitié des jeunes actifs occupés (59%) ont le statut d'aide familial. Cette proportion est de 32% dans les Niayes et 22% dans le Delta.

Sans surprise, les aides familiaux se retrouvent plus parmi les plus jeunes (15-24 ans) qui comptent pour 70,5%. Il y a aussi plus d'hommes que de femmes. En effet, plus de 80% des jeunes hommes aides familiaux sont dans la tranche (15-24 ans) alors que cette proportion parmi les jeunes filles est de 59% (Graphique 19).

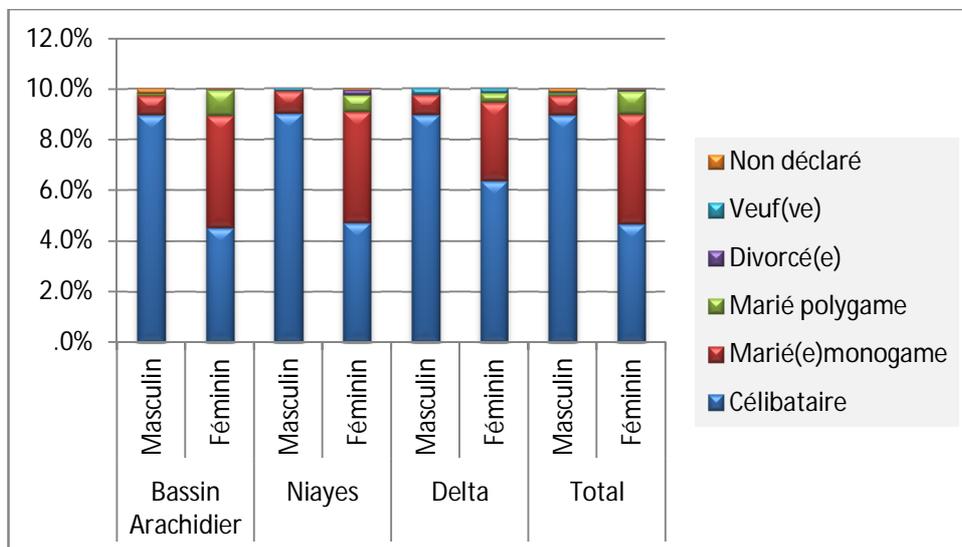
**Graphique 19: Répartition des aides familiaux par groupe d'âge, sexe et zone**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

En général, les aides familiaux sont des célibataires (67%) et des mariés monogames (27%). Ces célibataires sont en majorité des hommes (90%). Il existe une forte proportion de femmes mariées dans toutes les zones avec une envergure moindre au Delta.

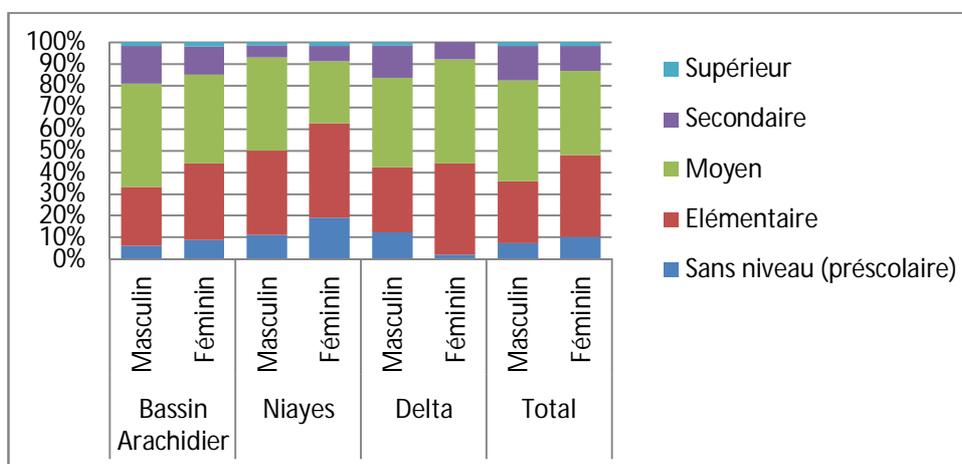
**Graphique 20: Situation matrimoniale selon le genre et la zone**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

En analysant les variables relatives à l'éducation des aides familiaux, on observe que 23% des aides familiaux n'ont reçu aucune forme d'éducation et 77% ont reçu une instruction française, arabe, franco-arabe ou coranique. Parmi ceux qui ont fréquenté l'école, 8% sont sans niveau, 31% ont le niveau primaire, 42% le niveau moyen, 13% le niveau secondaire et 2% ont le niveau supérieur, confirmant ainsi les progrès récents réalisés dans la scolarisation de la jeune génération. En termes de genre, nous avons 28% de jeunes hommes contre 36% de jeunes femmes pour le niveau élémentaire, 45% des hommes contre 37% des femmes pour le niveau moyen, 16% de jeunes hommes contre 11% de jeunes femmes pour le niveau secondaire et une égalité presque parfaite (2%) pour le niveau supérieur (Graphique 21).

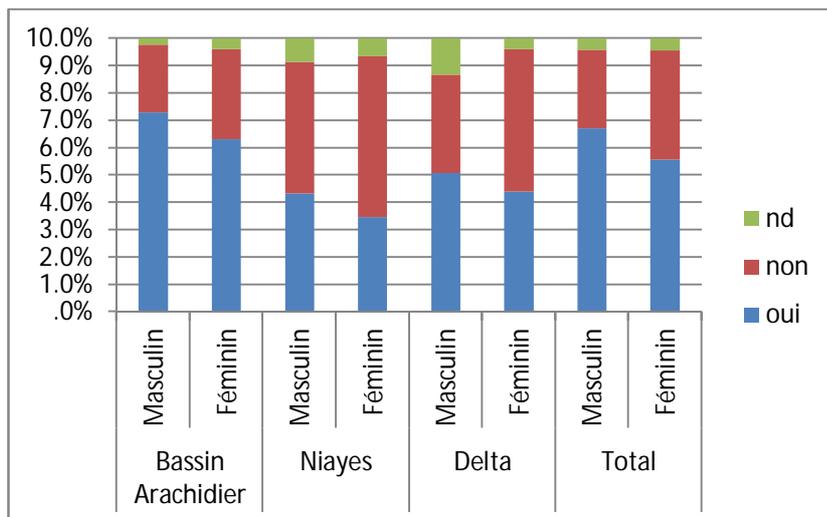
**Graphique 21: Niveau d'éducation par zone et par sexe**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

62% des jeunes aides familiaux ayant déclaré avoir fréquenté l'école continuent toujours d'aller à l'école. Cela est davantage noté dans le Bassin arachidier où 73% des jeunes hommes et 63% des jeunes femmes aides familiaux continuent toujours d'aller à l'école en plus de leur activité d'aide familial, contrairement aux Niayes où la plupart des jeunes aides familiaux ne vont plus à l'école (graphique 22). Cette situation s'explique par le fait que les activités hivernales dans le Bassin arachidier sont compatibles avec le calendrier scolaire alors que dans les Niayes, en présence de la production de contre saison, le coût d'opportunité d'envoyer les enfants à l'école est plus élevé.

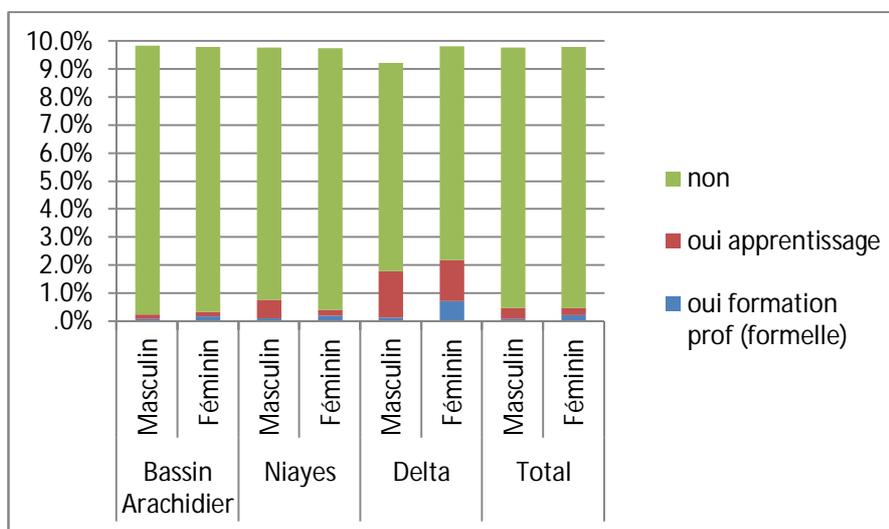
**Graphique 22: Proportion de jeunes poursuivant toujours l'école par zone et par sexe**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

Près de 93% de jeunes (hommes et femmes) aides familiaux estiment n'avoir reçu aucune formation professionnelle ou apprentissage. La situation est la même dans presque toutes les zones, à l'exception du Delta où 17% de jeunes hommes et 15% de jeunes femmes estiment avoir suivi une formation d'apprentissage et 7% de jeunes femmes une formation professionnelle (Graphique 23).

**Graphique 23: Types de formation reçue par zone et par genre**

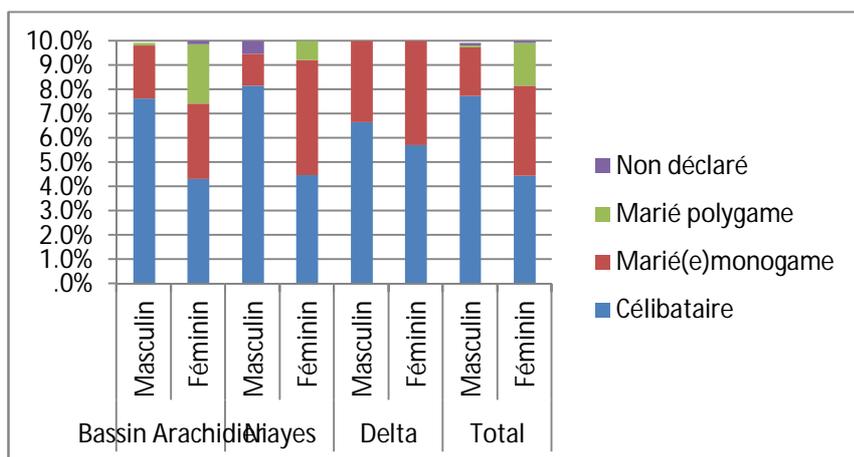


Source : IPAR, EJMAO, 2013.

### 3.3.4. Profil des aides familiaux multi

Près de 8% des jeunes occupés combinent une activité d'aide familial à une autre activité qui peut être soit une activité salariée (agricole/non agricole) ou une activité indépendante (agricole/non agricole) ou apprenti. Ces aides familiaux multi sont originaires du Bassin arachidier (68%), des Niayes (27%) et du Delta (5%) et comprennent 58% d'hommes et 42% de femmes. Les jeunes hommes aides familiaux sont célibataires en majorité (77%) alors que seuls 45% des jeunes femmes sont dans le célibat (Graphique 24).

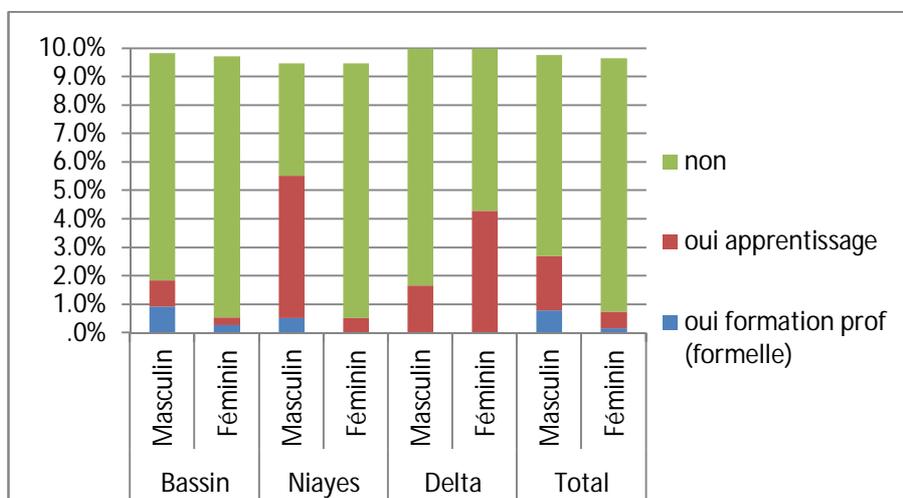
**Graphique 24: Situation matrimoniale des jeunes aides familiaux multi par sexe et par zone**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

Le tiers des jeunes aides familiaux multi (32%) n'a reçu aucun type d'instruction. Cette proportion est plus élevée chez les jeunes femmes (40%) que chez les jeunes hommes (25%). Ceux qui ont reçu l'instruction dispensée dans les écoles française et arabe ont le niveau élémentaire (48%), moyen (22%), secondaire (10%) et supérieur (2%). Une grande proportion de jeunes aides familiaux multi (78%) n'a pas suivi une formation professionnelle ou apprentissage. Dans les Niayes, plus de la moitié (55%) des jeunes hommes ont eu à suivre une formation contre 5% pour le sexe féminin. Dans le Delta, les filles sont plus avantagées que les hommes (Graphique 25).

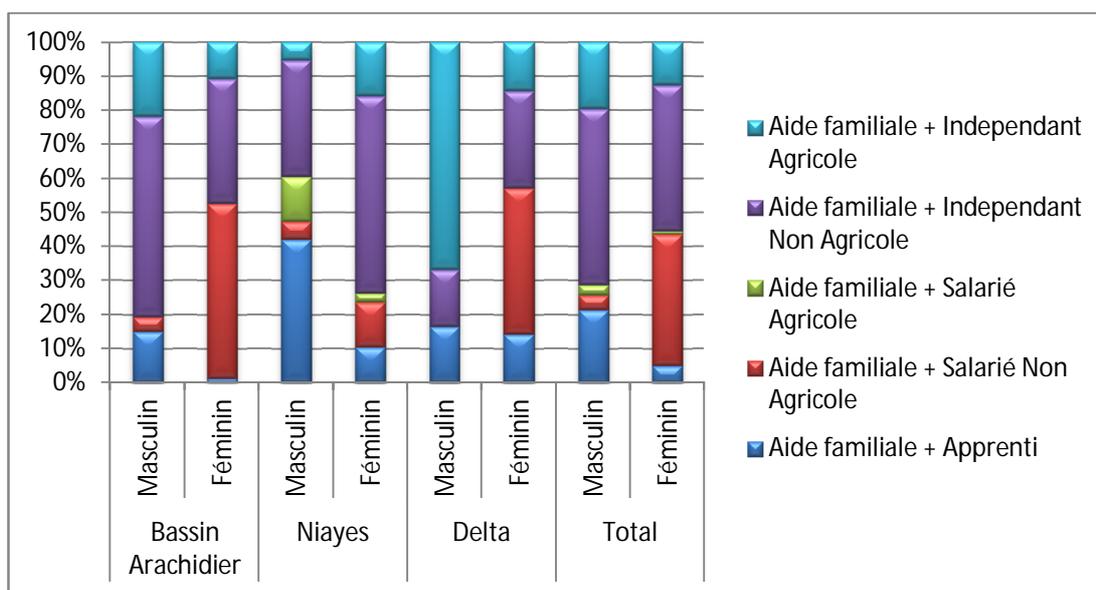
**Graphique 25: Formation reçue par zone et par genre**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

Environ 48% des jeunes aides familiaux multi combinent une activité d'aide familial à une activité d'auto-emploi non agricole. Dans le Bassin Arachidier, 59% des jeunes hommes combinent un travail d'indépendant non agricole à leur activité d'aide familial et 51% de jeunes femmes exercent en plus de leur activité d'aide familial, un travail salarié non agricole. Dans les Niayes, 42% des hommes combinent plutôt leur activité d'aide familial à un travail d'apprenti et 58% des femmes combinent leur activité d'aide familial à un travail d'indépendant non agricole. Dans le Delta, 67% des hommes combinent leur activité d'aide familial à une activité d'indépendant agricole et les femmes, en plus de leur travail d'aide familial exercent également un travail salarié non agricole.

**Graphique 26: Répartition des jeunes aides familiaux selon l'activité, le genre et la zone**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

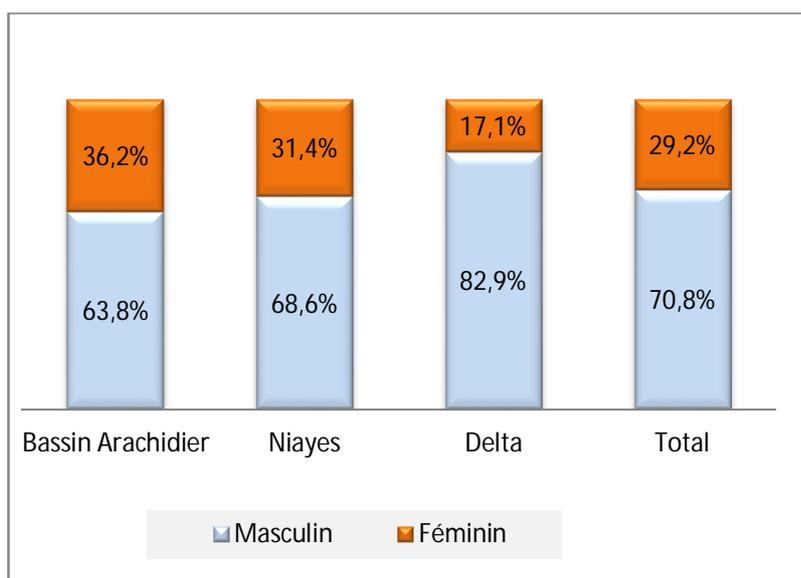
### 3.3.5. Profil des jeunes chefs d'Unité de Production Agricole (UPA)

Parmi les jeunes actifs occupés, seuls 6% sont chefs d'une UPA. Ce chiffre cache des disparités entre les zones d'étude. En effet, le Delta abrite plus de jeunes chefs d'UPA (12%) que les autres zones étudiées.

La désagrégation des données selon le genre laisse entrevoir que les jeunes hommes sont plus susceptibles d'être chef d'une UPA. En moyenne, 71% des jeunes chefs d'UPA sont des hommes contre 29% de femmes (graphique 27).

En considérant la situation matrimoniale des jeunes, on note que plus de la moitié des jeunes chefs d'UPA sont mariés. Cette proportion de jeunes mariés reste encore plus élevée parmi les jeunes femmes. En effet, 93% des femmes chefs UPA sont des mariées dont 77% de mariées monogames et 15% de mariées polygames. Cette tendance est la même dans toutes les zones (graphique 36).

**Graphique 27: Répartition des jeunes chefs UPA par sexe et par zone**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

Concernant le niveau d'instruction des jeunes, les résultats nous indiquent que 53% des jeunes femmes chefs d'UPA n'ont reçu aucun type d'éducation. Par contre, seuls 18% des hommes ont déclaré ne pas être instruits (tableau 16). 55% des jeunes hommes ont reçu l'éducation dans les écoles publiques en français contre 24% de femmes. En termes d'accès à l'école publique française, les jeunes du Delta sont plus avantagés comparés à leurs homologues des autres zones (Bassin et Niayes). En effet, 71% des jeunes hommes contre 50% des jeunes femmes dans le Delta déclarent avoir bénéficié d'une éducation dispensée dans les écoles publiques en français. L'éducation de type coranique (daara) concerne principalement les hommes (11%) avec des différences selon les zones (20% dans les Niayes, 10% dans le Delta et 7% dans le Bassin Arachidier).

**Tableau 19. Type d'éducation des jeunes chefs d'UPA par sexe et par zone**

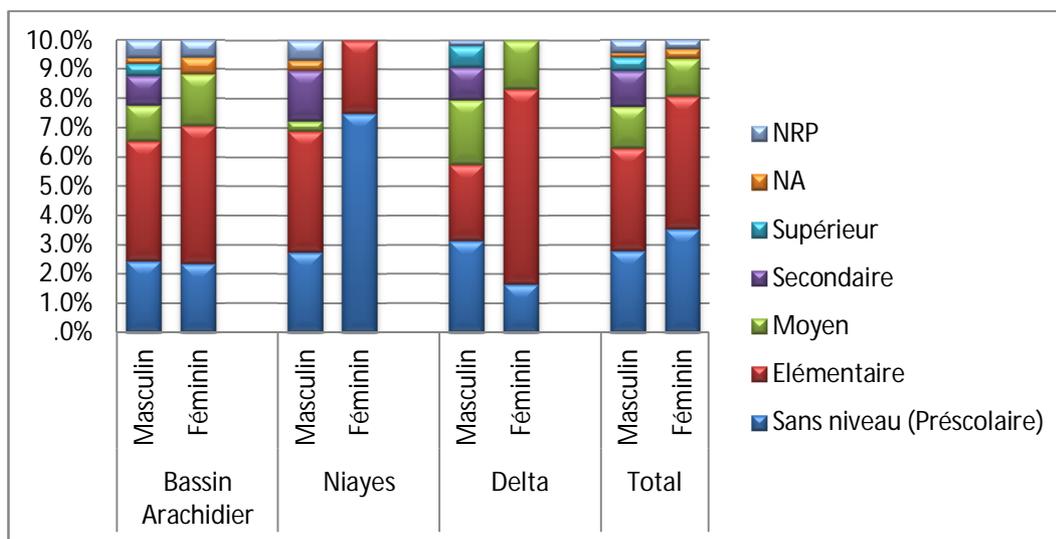
	Bassin Arachide		Niayes		Delta		Total	
	<i>Masc.</i>	<i>Fém.</i>	<i>Masc.</i>	<i>Fém.</i>	<i>Masc.</i>	<i>Fém.</i>	<i>Masc.</i>	<i>Fém.</i>
Public français	50,7%	21,1%	37,1%	12,5%	70,7%	50,0%	55,0%	24,2%
Ecole franco arabe	4,5%	2,6%	14,3%	6,3%	1,7%	0%	5,6%	3,0%
Ecole arabe	10,4%	7,9%	5,7%	31,3%	10,3%	0%	9,4%	12,1%
Ecole d'alphabétisation	0%	13,2%	5,7%	0%	0%	0%	1,3%	7,6%
Daara	7,5%	0%	20,0%	,0%	10,3%	0%	11,3%	0%
Aucun	26,9%	55,3%	17,1%	50,0%	6,9%	50,0%	17,5%	53,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

Parmi les jeunes qui ont reçu une éducation française et/arabe, 28% et 36% respectivement des jeunes hommes et jeunes femmes chefs d'UPA n'ont aucun niveau. 35% des jeunes hommes et 45% des jeunes femmes ont le niveau primaire, 14% des jeunes hommes et 13% des jeunes femmes ont le niveau moyen, 12% et 5% des hommes ont respectivement le niveau secondaire et supérieur. Ces proportions varient d'une zone à une autre, surtout parmi les jeunes filles. Dans les Niayes par exemple, nous notons une proportion très élevée de jeunes femmes chefs d'exploitation qui n'ont

aucun niveau (75%) et 25% ont le niveau élémentaire. Le graphique 28 ci-dessous donne le niveau d'éducation atteint selon les zones.

**Graphique 28: Niveau d'éducation des jeunes chefs UPA par zone et par genre**

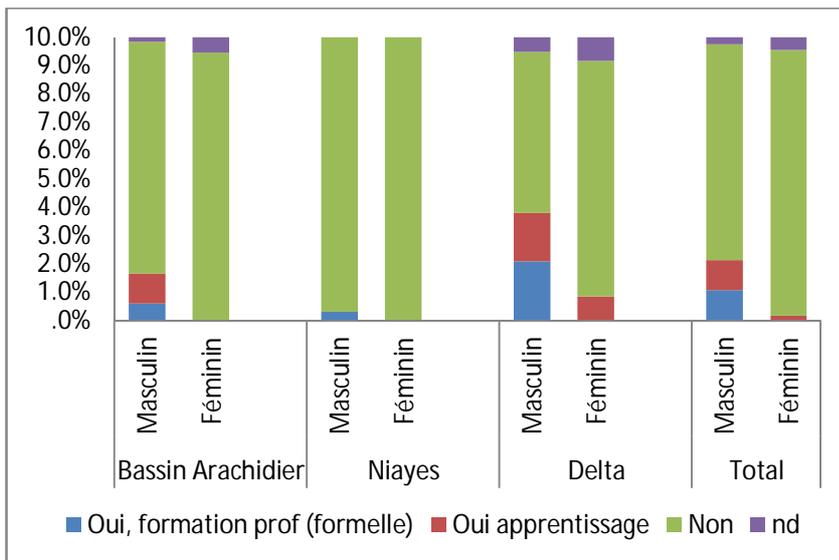


Source : IPAR, EJMAO, 2013.

Par ailleurs, la grande majorité de ceux qui ont déclaré avoir reçu l'éducation française/arabe ont abandonné les études. Seule une faible proportion continue d'aller à l'école, soit 13,6% de jeunes hommes contre 6,5% de jeunes femmes.

La situation en termes d'accès à la formation est peu reluisante. 94% des jeunes femmes chefs d'UPA contre 76% d'hommes n'ont reçu aucune formation professionnelle ou apprentissage. Dans cette situation morose, le Delta affiche quelques petits acquis : 17% des jeunes hommes dans le Delta ont eu à suivre une formation d'apprentissage contre 10% dans le Bassin et 0% dans les Niayes. Les jeunes femmes de Delta ont également suivi une formation d'apprentissage (8,3%). En outre, 21 des jeunes hommes du Delta ont suivi une formation professionnelle contre 3% dans les Niayes et 6% dans le Bassin Arachidier.

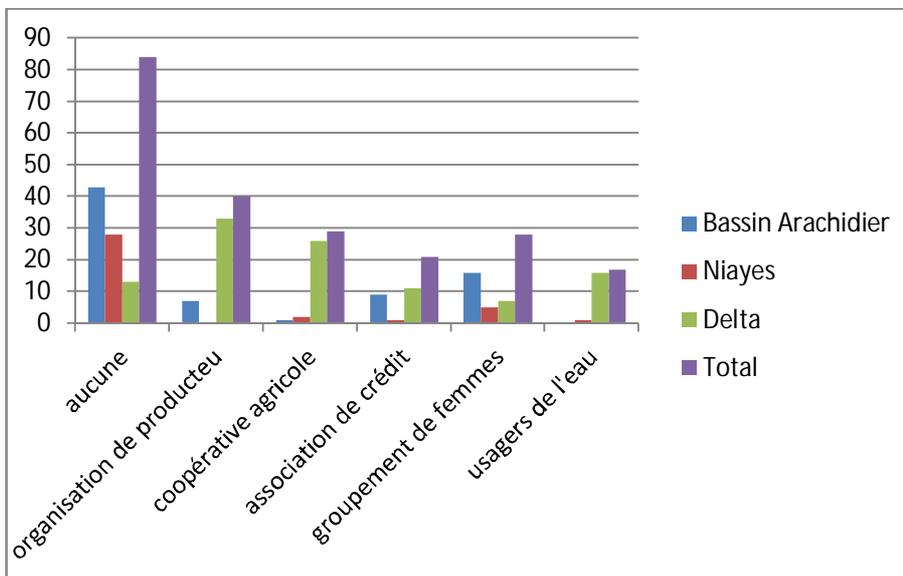
**Graphique 29: Formation reçue par sexe et zone de résidence**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

Les jeunes chefs d'UPA dans le Delta sont beaucoup plus impliqués dans les organisations de producteurs, dans les coopératives agricoles, les associations de crédit, d'usagers de l'eau que leurs homologues des Niayes et du Bassin Arachidier. Cependant la situation reste peu reluisante dans toutes les zones d'études (Graphique 30).

**Graphique 30: Capital social des jeunes (appartenance à des organisations sociales)**



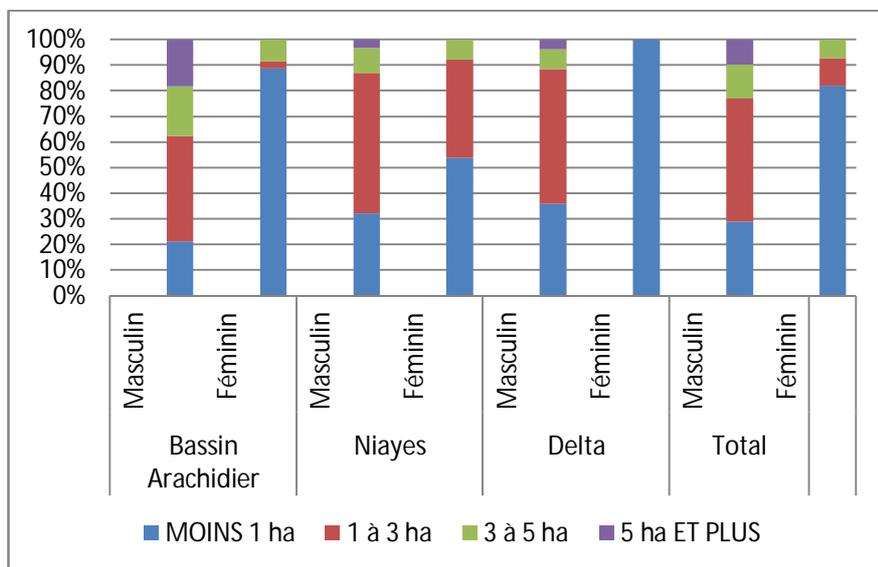
Source : IPAR, EJMAO, 2013.

### - Le capital foncier des jeunes chefs d'UPA

Une forte majorité de jeunes chefs d'UPA soit 92% déclarent détenir des terres par emprunt, prêt, location ou en propriété. Il n'y a pas de grande disparité de sexe, ni de zone entre les jeunes, excepté au Delta où on observe une disparité entre jeunes hommes et jeunes femmes. 95% de jeunes hommes contre 58% de jeunes femmes détiennent des terres. Mais les surfaces détenues varient fortement selon le sexe avec un avantage pour les hommes dans toutes les zones étudiées.

Partout, les femmes disposent en majorité de parcelles de moins d'un hectare. En moyenne, 82% de femmes possèdent des parcelles de moins d'un hectare, 11% des parcelles de 1 à 3 hectares et 7% des parcelles de 3 à 5 ha. Un peu moins de la moitié des hommes soit 48% ont des parcelles de 1 à 3 ha. Cette proportion est de 41% dans le Bassin arachidier, 55% dans les Niayes et 52% dans le Delta. Très peu de jeunes possèdent des parcelles de plus de 3ha (Graphique 31).

**Graphique 31: Détention des terres par les jeunes selon le genre et la zone**

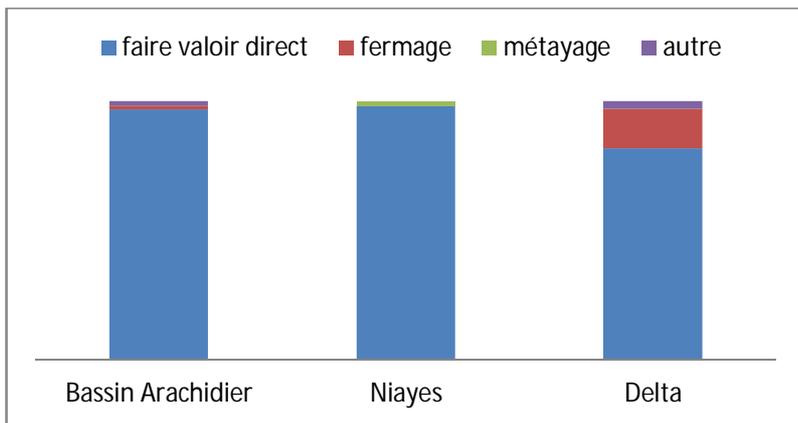


Source : IPAR, EJMAO, 2013.

96% des terres détenues par les jeunes dans le Delta concernent des terres irriguées et 4% des terres pluviales. Dans le Bassin arachidier, 92% des terres détenues par les jeunes sont pluviales et 7% des terres irriguées. Dans les Niayes, 39% des terres détenues par les jeunes sont irriguées, 28% de terres pluviales et 33% de terres de bas-fonds.

Seuls 14% des terres détenues par les jeunes du Bassin arachidier sont des propriétés individuelles contre 51% dans le Delta et 61% dans les Niayes. Les propriétés familiales concernent 84%, 33% et 32% des terres détenues par les jeunes respectivement dans le Bassin, les Niayes et le Delta. En moyenne, 30% des terres détenues sont des propriétés individuelles et 64% des propriétés familiales. Par ailleurs, dans le Delta, 40% des terres sont acquises par les jeunes par le biais des affectations du conseil rural alors que 17% sont obtenues par location. Dans les Niayes, 17% des parcelles sont des terres empruntées et 3% des parcelles sont acquises par achat. Dans toutes les zones, la plupart des parcelles sont exploitées par le mode de faire valoir direct. On note une faible proportion de parcelles (16%) exploitées par le fermage dans le Delta et 2% exploitées par le métayage.

**Graphique 32: Mode de faire valoir des terres par les jeunes**



Source : IPAR, EJMAO, 2013.

### 3.3.6. Problématique de l'accès et du contrôle des ressources chez les jeunes

Les enquêtes quantitatives ont montré que 89% de jeunes en zone rurale d'arrivée ne détiennent aucune ressource, ni terre encore moins du bétail. Cette situation est valable dans toutes les zones soit 88% pour le Bassin Arachidier, 89% pour les Niayes et 97% pour le Delta. Les difficultés des jeunes sont plus aiguës dans le delta du fait qu'il s'agit surtout de terres aménagées affectées prioritairement aux ménages et aux adultes. Du point de vue du genre, sur les 1029 jeunes (H/F), 852 ne possèdent aucune ressource. Ceux-ci représentent 62% d'hommes contre 38% de femmes. Sans surprise, les jeunes femmes sont plus affectées car la distribution au niveau familial priorise d'abord les chefs de ménages, les adultes hommes, les adultes femmes, puis les jeunes et seulement après les jeunes femmes. Seuls 44 jeunes (H/F) possèdent des terres, 66 jeunes (H/F) ont du bétail et 26 sont propriétaires à la fois de terre et de bétail.

En zone urbaine, 51% des jeunes ruraux interrogés ne disposent d'aucune ressource (terre, bétail) dans la localité d'origine. Cette situation est plus alarmante chez les femmes (76%). Seuls 5% de ces jeunes disposent de terre et 26% ont du bétail. Ces statistiques montrent que les jeunes n'ont encore qu'un accès limité à la terre et aux moyens de production. Ce qui constitue également une variable influençant les décisions de mobilité et de migration.

Les jeunes (homme et femme) sont souvent victimes de la structure sociale inégalitaire, fortement gérontocrate et parfois patriarcale, les empêchant d'accéder aux moyens de production comme le montrent les enquêtes dans le Delta<sup>19</sup>, « *les femmes et les jeunes ne sont pas assez représentés dans les Unions des producteurs* ». En effet, peu de femmes sont membres individuels des organisations de producteurs. Elles adhèrent, dans leur majorité, par le biais de groupements féminins et, par le jeu de la représentativité démocratique, accèdent difficilement aux postes de responsabilité. Dès le niveau village, les femmes se trouvent ainsi écartées, les représentations se faisant par ménage, les chefs de ménage, en majorité des hommes sont dès lors surreprésentés et prennent en conséquence les principales décisions, profitant ainsi de positions de pouvoir quant à l'accès et au contrôle des moyens de production. Pourtant, les femmes continuent d'occuper une position centrale dans les dimensions sociale et communautaire<sup>20</sup>.

<sup>19</sup> Enquête Delta, EJMAO, 2013.

<sup>20</sup> De plus en plus de voix se font entendre pour demander une plus grande représentation des jeunes et des femmes. Le CNCR a créé un collège des jeunes en réponse à certaines de ces préoccupations. Des suggestions sont faites à l'Etat de

### 3.3.7. Le système de métayage

Le métayage ou « bay Seedo » est une forme d'organisation du travail assez répandue dans les Niayes. L'employeur met à disposition du saisonnier le foncier et les intrants. Le saisonnier met en valeur et le produit de la récolte est partagé entre les deux acteurs sous contrat après déduction des frais engagés (semences, engrais, produits phytosanitaires, ...). Il y a plusieurs variantes du métayage. Dans certains cas, le saisonnier est entièrement pris en charge par son employeur (logement et nourriture). On l'appelle alors « sourgha borom kër ». Parfois, les coûts de production ne sont pas déduits avant le partage, le chiffre d'affaires est alors divisé en deux parties.

Certains employeurs trouvent leur compte dans le système de métayage alors que d'autres la décrient, arguant que cette forme de contractualisation est plus à l'avantage des « sorgas » (saisonniers). Pour les saisonniers, c'est plus le détenteur des capitaux (appelé "banabana" dans la zone Niayes sud) qui est le grand bénéficiaire.<sup>21</sup> Le métayage ou « Mbay Seedo » permet à l'employeur de ne pas être confronté à des problèmes de manque de rigueur de la part de ses employés. Il n'a pas besoin de contrôler l'efficacité du saisonnier car celui-ci a un intérêt direct dans les bonnes performances de l'activité. Beaucoup d'employeurs reconnaissent que les saisonniers sont plus motivés que les salariés ou les travailleurs locaux. En cas de salariat, la rémunération est de 30 000/ mois.

Le métayage dans les Niayes est facilité par le système de production horticole. En effet, la production horticole permet une récolte tous les trois (3) mois en moyenne. Une même surface est utilisée trois (3) fois par an i.e. pour trois (3) différentes campagnes. La période de Janvier à Mai reste la période de production record pour le maraichage (oignon, tomate, carotte, pomme de terre, poivron, chou etc...).

Dans les Niayes, plus précisément dans la partie centrale, les entretiens avec les migrants ont permis d'établir qu'il y a deux sortes de migrants: les « sorgas » ou saisonniers et les travailleurs des industries chimiques. L'essentiel des saisonniers de la zone viennent du Bassin arachidier. Certains viennent cependant de la Casamance, de la République de Guinée et de la Guinée Bissau. Le nombre des saisonniers venant du Bassin arachidier a relativement diminué ces dernières années avec le retour de la pluviométrie dans cette zone en raison des changements climatiques. Ces saisonniers venant du Bassin arachidier continuent de produire dans leur zone d'origine en s'y rendant pendant la saison des pluies ou bien ils envoient de l'argent afin qu'on cultive pour eux.

### 3.3.8. L'activité indépendante non agricole des jeunes

#### - Profil des jeunes chefs UPNA

On dénombre 235 jeunes chefs d'UPNA soit 6% du total des jeunes occupés. Parmi ces 235 jeunes chefs d'UPNA, 132 habitent le Bassin arachidier, 83 les Niayes et 20 le Delta. La faible proportion de jeunes chefs d'UNPA dans le Delta (moins d'1%) s'explique par la prépondérance des activités agricoles qui semblent être plus rentables.

---

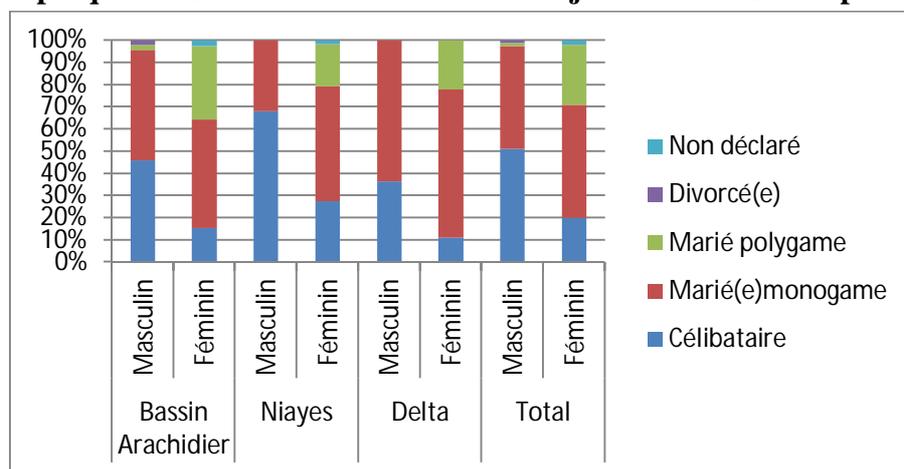
réserver des quotas aux femmes et aux jeunes en cas d'aménagements fonciers nouveaux.

<sup>21</sup> Enquêtes qualitatives, EJMAO, zone Niayes, juillet 2013.

Globalement, il y a relativement plus de jeunes femmes chefs d'UPNA (64%) que de jeunes hommes (36%). C'est le cas dans le Bassin arachidier (64%) et les Niayes (70%). Par contre dans le Delta, il y a plus de jeunes hommes chefs d'UPNA (55%) que de jeunes femmes (45%). L'attrait des activités non agricoles pour les femmes et leur prédominance comme chefs d'UPNA s'expliquent aussi par les difficultés qu'elles ont à conduire des activités agricoles du fait des barrières de toutes sortes.

En comparant les deux cohortes de jeunes, il apparaît que la plupart des jeunes chefs d'UPNA ont entre 25-34 ans (77%) alors que 23% sont dans la classe d'âge inférieure (15-24). Du point de vue matrimonial, 67% des jeunes chefs d'UPNA sont mariés (monogame et polygame) contre 31% de célibataires. On compte le plus grand nombre de célibataires parmi les jeunes hommes (51%) alors que les jeunes femmes sont en grande partie mariées (78%). On observe également une grande proportion de jeunes hommes mariés dans le Bassin (52%) et dans le Delta (64%) contre 32% dans les Niayes (graphique 33). L'influence urbaine expliquerait certainement pourquoi les jeunes chefs d'UPA des Niayes se marient plus tardivement.

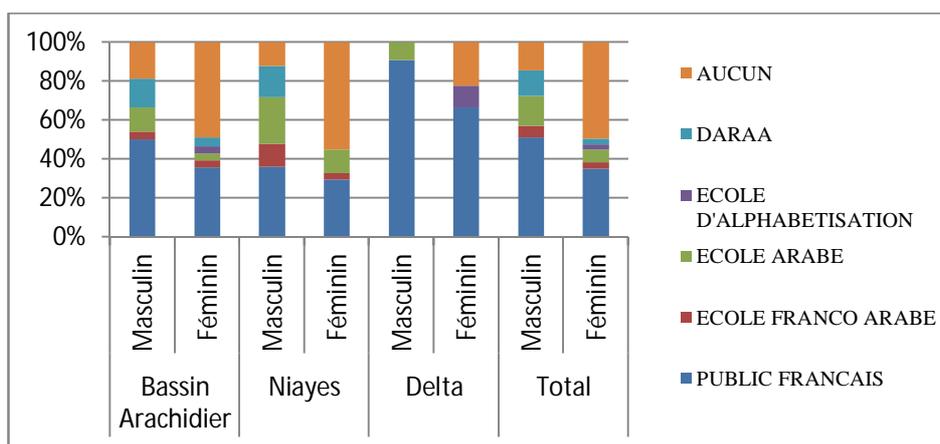
**Graphique 33: Situation matrimoniale des jeunes chefs UPNA par zone et par genre**



Source : IPAR, EJMAO, 2013

Il existe de fortes proportions de femmes sans instruction (37%) avec plus d'acuité dans les Niayes et le Bassin arachidier. Le Delta affiche des scores élevés pour l'école publique en français aussi bien pour les hommes que pour les femmes. L'école arabe et l'enseignement coranique constituent la principale source d'instruction des jeunes hommes des Niayes à côté de l'école publique en français (graphique 34).

**Graphique 34: Type d'éducation reçu par genre et zone**



Source : IPAR, EJMAO, 2013

La formation professionnelle et l'apprentissage ne sont pas communs parmi les jeunes chefs d'UPNA. En effet, 73% des jeunes hommes et 87% des jeunes femmes n'ont pas eu à suivre une formation. L'exception concerne le Delta où les jeunes hommes chefs d'UPNA ont en majorité bénéficié d'une formation ou d'un apprentissage. La main d'œuvre extérieure des UPNA des jeunes

Parmi les 335 jeunes chefs d'UPNA, on ne dénombre que 21 jeunes (soit 6% des UPNA) qui sont employeurs de main d'œuvre extérieure dont 3 jeunes femmes et 18 jeunes hommes. On note également que la plupart de ces jeunes habitent le Bassin arachidier (54%) et les Niayes (38%). Parmi ces 21 jeunes chefs d'UPNA, 48% ont employé entre 1 et 2 personnes, 47% entre 2 et 4 personnes et 5% plus de 4 personnes.

#### - **L'emploi salarié agricole et non agricole des jeunes (H/F)**

##### *Profil des jeunes salariés agricoles et non agricoles dans les zones de départ (Bassin Arachidier)*

Sur 4561 actifs identifiés dans le Bassin arachidier, il n'y a que 9 salariés agricoles et 411 salariés non agricoles. Compte tenu de la faiblesse des chiffres, nous ne pouvons conduire une analyse sur le salariat agricole dans le Bassin arachidier. Le salariat non agricole dans le Bassin arachidier est dominé par les femmes (78%). Parmi celles-ci, 68% sont des célibataires.

Les salariés ont en majorité reçu une instruction en langue française. C'est ainsi que dans la catégorie des salariés non agricoles, 71% sont instruits en français dont 66% de jeunes hommes et 72% de jeunes femmes. Chez les instruits, 28% ont le niveau élémentaire, 41% le niveau moyen et 17% le secondaire et 6% le niveau supérieur.

##### *Profil des jeunes salariés agricoles et non agricoles dans les Niayes et le Delta*

Dans la zone d'arrivée rurale des Niayes, les salariés agricoles répertoriés sont au nombre de 44 tous des hommes alors que pour les salariés non agricoles, nous avons 44% de femmes salariées contre 56% d'hommes. Au Delta, nous avons identifié 30 salariés agricoles et 222 salariés non agricoles. Parmi les salariés non agricoles, nous avons 68% de femmes et 32% d'hommes.

89% des salariés agricoles dans les Niayes sont célibataires alors que les mariés monogames sont 11%. Dans le Delta, la totalité des salariés agricoles du sexe masculin sont des célibataires contre

33% du côté des femmes. 50% des salariés non agricoles de la zone des Niayes sont célibataires tandis que pour le Delta seuls 21% sont des célibataires.

Par ailleurs, 50% des salariés agricoles de la zone Niayes ont fréquenté les daara. 33% n'ont reçu aucun type d'instruction contre 17% qui ont fréquenté l'école arabe. Au Delta, 75% des jeunes hommes contre 33% de jeunes femmes ont été à l'école française. Environ 12,5% des hommes et 33% des femmes n'ont reçu aucun type d'instruction.

Pour les salariés non agricoles, dans les Niayes, 55% des jeunes ont fait l'école publique en français, 13% et 8% respectivement ont fait l'école arabe et les daara. Pour les Delta, 51% des salariés non agricoles ont fréquenté l'école publique en français, 8% les daaras et 15% l'école coranique. Dans les deux zones, 21% des salariés n'ont reçu aucune éducation

### 3.3.9. Les déterminants de l'engagement des jeunes dans l'agriculture

La problématique de la participation des jeunes dans l'agriculture revêt un caractère particulier lorsque considère deux éléments fondamentaux : (i) la volonté politique des décideurs de faire de l'agriculture un moyen de promotion de l'emploi des jeunes ; (ii) les questionnements incessants sur l'intérêt des jeunes à s'engager dans l'agriculture. Il est dès lors important d'interroger les données afin de voir les déterminants de la participation des jeunes dans l'agriculture et le cas échéant les mesures de politique publique à prendre pour améliorer les résultats de cet engagement.

Pour ce faire nous estimons une équation *Probit* avec une variable dépendante binaire qui prend la valeur 1 lorsque le jeune participe et 0 dans le cas contraire. L'estimation est faite sur l'ensemble de l'échantillon des jeunes âgés de 15-34 ans. Bien que nous ayons des variables muettes pour faire ressortir les particularités zonales, nous avons également fait une estimation similaire par zone géographique compte tenu de la diversité des zones étudiées.

Les variables explicatives suivantes ont été retenues dans l'estimation :

- Le cycle de vie des jeunes en tenant compte des deux cohortes (15-24 ans) et (25-34 ans) ;
- Le genre
- Le statut dans l'activité (indépendant=1 ; autres =0) ;
- La taille du ménage et la taille du ménage au carré ;
- La situation matrimoniale des jeunes hommes (célibataire =1 ; autres=0) ;
- La situation matrimoniale des jeunes femmes (célibataire =1 ; autres=0) ;
- La part du revenu agricole dans le revenu global ;

### Les résultats du Bassin arachidier

**Tableau 20. Participation des jeunes actifs aux activités agricoles (Bassin arachidier)**

Les déterminants de la participation des jeunes actifs aux activités agricoles (résultat d'une régression Probit avec variable dépendant = 1 si le jeune participe aux activités agricoles et 0 si non);

Probit regression	Number of obs	=	1846
	LR chi2(8)	=	253.770
	Prob > chi2	=	0.000
Log likelihood = -739,83878	Pseudo R2	=	0.146



Engagement	Coef.	Std. Err.	Z	P> z	[95% Conf. Interval]	
<b>jeune_15</b>	0.1764	0.0940	1.8800**	0.0610	-0.0079	0.3606
<b>edu_je</b>	0.2757	0.0988	2.7900***	0.0050	0.0821	0.4694
<b>femal_je</b>	0.0111	0.1593	0.0700	0.9440	-0.3012	0.3234
<b>stat_act</b>	1.8072	0.3287	5.5000***	0.000	1.1630	2.4514
<b>taille_h</b>	0.0011	0.0150	0.0700	0.9400	-0.0283	0.0305
<b>taille_2</b>	0.0000	0.0003	-0.1400	0.8890	-0.0007	0.0006
<b>male_cel</b>	0.5294	0.1649	3.2100***	0.0010	0.2063	0.8526
<b>female_c</b>	-0.5607	0.1122	-5.0000***	0.000	-0.7805	-0.3408
<b>_cons</b>	0.6586	0.2027	3.2500***	0.0010	0.2612	1.0559

Variables significatives à \*\*\* 1%, \*\* 5% et \* 10%



	Delta-method					
	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
<b>jeune_15</b>	0.040	0.021	1.880	0.060	-0.002	0.081
<b>edu_je</b>	0.062	0.022	2.800	0.005	0.019	0.105
<b>femal_je</b>	0.002	0.036	0.070	0.944	-0.067	0.072
<b>stat_act</b>	0.405	0.073	5.530	0.000	0.261	0.548
<b>taille_h</b>	0.000	0.003	0.070	0.940	-0.006	0.007
<b>taille_2</b>	0.000	0.000	-0.140	0.889	0.000	0.000
<b>male_cel</b>	0.119	0.037	3.220	0.001	0.046	0.191
<b>female_c</b>	-0.126	0.025	-5.110	0.000	-0.174	-0.077

**Discussion :** Cinq variables sont statistiquement significatives : le cycle de vie, le niveau d'éducation, le statut dans l'activité, le statut matrimonial des jeunes hommes et le statut matrimonial des jeunes femmes.

**Cycle de vie :** Dans le Bassin arachidier, le cycle de la jeunesse a son importance. La probabilité de participer à l'agriculture augmente avec le fait d'être dans la première cohorte. Ainsi, être de la cohorte de (15-24 ans) accroît la probabilité de participer à l'agriculture de 0,040. En d'autres termes, passer à la seconde cohorte réduit la probabilité de s'engager en agriculture. Cela est compréhensible si l'on pense à la faible productivité de l'agriculture dans la zone étudiée et aux responsabilités accrues.

**Niveau d'éducation (1=aucun ; 0=autres):** Dans le Bassin arachidier, l'absence d'éducation accroît la probabilité de s'engager dans l'agriculture. Ainsi, être de la catégorie des sans niveau augmente la probabilité de participer à l'agriculture de 0,062. Tout à fait logique du fait de la faiblesse des alternatives.

**Statut dans l'activité :** La situation d'indépendant agricole augmente la probabilité des jeunes à s'engager dans l'agriculture. Le statut d'indépendant agricole accroît la probabilité de participer à l'agriculture de 0,405.

**Statut matrimonial des jeunes hommes :** Dans le Bassin arachidier, les jeunes hommes célibataires sont plus enclins à participer aux activités agricoles que les jeunes hommes mariés. En effet, être jeune homme célibataire augmente la probabilité de s'engager dans l'agriculture de 0,119.

**Statut matrimonial des jeunes femmes :** Au contraire, le fait d'être jeune femme (fille) célibataire réduit la probabilité de s'engager dans l'agriculture de 0,126..

### **Les résultats de la zone des Niaves**

**Tableau 21. Participation des jeunes actifs aux activités agricoles (Niaves)**

Les déterminants de la participation des jeunes actifs aux activités agricoles (résultat d'une régression Probit avec variable dépendant = 1 si le jeune participe aux activités agricoles et 0 si non);





Contrairement au Bassin arachidier, l'éducation et le cycle de vie de la jeunesse ne semblent pas jouer un rôle dans la détermination de l'engagement des jeunes dans l'agriculture.

### Les résultats de la zone du Delta

**Tableau 22. Participation des jeunes actifs aux activités agricoles (Delta)**

Les déterminants de la participation des jeunes actifs aux activités agricoles (résultat d'une régression Probit avec variable dépendant = 1 si le jeune participe aux activités agricoles et 0 si non);

Probit regression	Number of obs	=	606
	LR chi2(9)	=	513.250
	Prob > chi2	=	0.000
Log likelihood = -102.06265	Pseudo R2	=	0.716

Engagement	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
jeune_15	0.1830	0.2494	0.7300	0.4630	-0.3059	0.6719
edu_je	0.3687	0.2467	1.4900	0.1350	-0.1149	0.8523
femal_je	-0.9771	0.3588	-2.7200***	0.0060	-1.6804	-0.2738
stat_act	3.3981	0.3140	10.8200***	0.0000	2.7826	4.0135
taille_h	-0.0410	0.0538	-0.7600	0.4460	-0.1465	0.0645
taille_2	0.0009	0.0016	0.5600	0.5780	-0.0022	0.0039
male_cel	-0.2536	0.3640	-0.7000	0.4860	-0.9671	0.4599
female_c	-0.0922	0.3383	-0.2700	0.7850	-0.7552	0.5709
sh_rev_a	3.1257	0.3366	9.2900***	0.0000	2.4660	3.7854
_cons	-0.2436	0.4990	-0.4900	0.6250	-1.2216	0.7345

Variables significatives à \*\*\* 1%; \*\* 5% et \* 10%

Average marginal effects	Number of obs	=	606
Model VCE	:	OIM	

	Delta-method					
	dy/dx	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
jeune_15	0.0170	0.0231	0.7300	0.4630	-0.0283	0.0623
edu_je	0.0342	0.0229	1.5000	0.1350	-0.0106	0.0791
femal_je	-0.0907	0.0330	-2.7500	0.0060	-0.1555	-0.0260
stat_act	0.3155	0.0229	13.7700	0.0000	0.2706	0.3604
taille_h	-0.0038	0.0050	-0.7600	0.4460	-0.0136	0.0060
taille_2	0.0001	0.0001	0.5600	0.5780	-0.0002	0.0004
male_cel	-0.0235	0.0337	-0.7000	0.4850	-0.0896	0.0425
female_c	-0.0086	0.0314	-0.2700	0.7850	-0.0701	0.0530
sh_rev_a	0.2902	0.0251	11.5600	0.0000	0.2410	0.3395

Discussion : Trois variables sont statistiquement significatives : le genre, le statut dans l'activité et la part du revenu agricole dans le revenu global.

*Genre* : Comme dans les Niayes, le statut de jeune femme diminue la probabilité de participer aux activités agricoles de 0,0907. Il est important de se pencher sur cette question dans le delta pour

bien saisir les principaux obstacles à la participation des jeunes femmes à l'agriculture.

*Statut dans l'activité* : La situation d'indépendant agricole augmente la probabilité des jeunes à s'engager dans l'agriculture de 0,3155. Ce résultat devrait inciter les pouvoirs publics et les organisations de producteurs à accroître l'autonomie des jeunes, en facilitant la création de micro-entreprises par les jeunes.

*Part du revenu agricole dans le revenu global* : L'importance des revenus agricoles dans le revenu global du jeune augmente la probabilité que celui s'engage dans l'agriculture de 0,2902. Ceci est également un résultat obtenu dans les Niayes. Plus les revenus agricoles sont importants, plus grande est la probabilité des jeunes à participer aux activités agricoles.



## 3.4. Impact de la migration sur l'économie des ménages ruraux

Le Sénégal, pays en voie de développement, est caractérisé par une forte migration interne ou internationale. Ce qui explique l'importance des transferts de fonds (Diagne et Diané, 2008). Les migrations et les transferts de fonds sont devenus une importante source de financement de l'économie mais aussi du budget de consommation de nombreux ménages (CRES, 2011). Pour bien comprendre les enjeux et les potentialités économiques du phénomène, il est nécessaire de s'appesantir sur les conditions et les formes sous lesquelles les migrations s'organisent au sein des ménages, ainsi que sur l'impact des transferts sur les conditions de vie particulièrement ruraux.

### 3.4.1. Les déterminants de la migration

La recherche d'une situation économique plus favorable et de sources de revenus constitue l'une des premières variables influençant actuellement les décisions de mobilités et de migration, qu'elles soient prises par un individu ou par une communauté (OCDE, 2008, OIM, 2009). En effet, les données de cette présente recherche (EJMAO) ont montré que les déterminants économiques ont été à la base de la migration.

La recherche de revenus supplémentaires et d'un meilleur emploi (travail) sont des éléments déclencheurs de la migration. Les résultats quantitatifs ont montré que 53% des migrants, hommes et femmes confondus avancent qu'ils ont migré pour chercher des revenus supplémentaires, mais également pour l'obtention d'un meilleur emploi soit 43%. Toutefois, en termes de genre, il est important de préciser qu'en zone urbaine 98,5% du féminin avancent trois raisons principales pour leur migration à savoir : la prise en charge de frais de scolarité, le fait de subvenir à leurs besoins et assister la famille (enfants, mari et parents).

Dans les zones rurales d'arrivée, la recherche du travail reste le principal motif de la migration soit 92% pour les hommes contre 8% pour les femmes dans la zone des Niayes et 74,5% pour les hommes contre 25,5% pour les femmes pour le Delta<sup>22</sup>. Et la contre-saison est considérée comme période idoine pour la migration avec un taux de 77% de migrants qui s'activent sur le marché du travail dans les zones d'arrivée.

De manière spécifique, la migration rurale-urbaine a été expliquée par des niveaux de salaires en milieu urbain plus élevés que les revenus agricoles ou les salaires en milieu rural de manière générale (Mazoyer et Roudart, 1998). Les salaires agricoles sont moins intéressants que les salaires urbains (Flatten, 2002).

Tout comme l'exode rural, la migration rurale-rurale permet aux ménages ruraux de diversifier leurs sources de revenus, de réaliser des investissements productifs agricoles par la transition d'une ligne de production à une autre (cultures de subsistance aux cultures de rente par exemple). Elle est également une stratégie de diversification de risque adoptée par les ménages (Lucas, 1997).

---

<sup>22</sup> L'émigration est peu importante dans ces zones d'arrivées et ceux qui partent sont en général des hommes alors que dans les grandes zones de départ comme le Bassin arachidier, les femmes/filles sont également concernées par la migration interne. Elles travaillent en général comme domestique.

### 3.4.2. Le revenu, au cœur de la perception associée au « bon travail »

La perception relative à la notion de « travail » est synonyme de mettre en valeur la force de travail de l'individu dans le but d'acquérir un revenu afin d'améliorer ses conditions de vie<sup>23</sup>.

Au-delà des aspects économiques, l'on note que le travail peut également changer le statut de l'individu au sein de la communauté. Ce changement de statut entraîne respect, considération, responsabilisation et implication dans la prise de décision au sein de la famille et dans la communauté.

Le travail change le statut de l'individu. Il permet l'acceptation, la considération de l'individu, le respect au sein de la famille et de la communauté. Les hommes qui ne travaillent pas, font tout pour eux (ils réchauffent leurs repas eux-mêmes, et d'autres tâches domestiques ; s'ils envoient les enfants pour des commissions, ces derniers refusent. Pour les filles qui ne travaillent pas, elles deviennent tout simplement la femme de ménage pour toute la famille et n'ont pas droit au repos<sup>24</sup>.

Le travail (ligeey) tel qu'il est perçu, repose, au-delà de fortes variations subjectives et culturelles, sur une organisation et une division sociale du travail au sein de la société. Il est important de noter que les différentes perceptions associées au travail sont partagées aussi bien par les hommes que par les femmes. Et il existe une terminologie populaire utilisée localement et commune dans les quatre zones enquêtées ; il s'agit principalement de *Am xéy* et *Door waar*<sup>25</sup>, termes utilisés dans les Niayes, dans le Bassin arachidier et à Dakar.

D'autres représentations spécifiques à une zone donnée existent telles que :

- « daan sa doole, am loo suturloo » ou « ñakk jariñu » au Delta ;
- « daan sa doole ou bañ taxawalu », pour Dakar ;
- « daan sa doole, door-warr, ñakk jariñu, yengu ci dara, kër-këri », pour le Bassin arachidier.

Finalement, on se rend compte que tous les termes associés au travail renvoient en fait à une recherche effrénée de travail en vue tout simplement d'avoir une occupation génératrice de revenu. C'est pourquoi « un bon travail » est assimilé à un travail qui peut procurer un bon revenu ou un « bon salaire ».

M. Lô est originaire de la ville de Touba. Après ses études coraniques, il a tenté l'émigration clandestine à travers les pirogues pour aller en Espagne. Ayant échoué dans sa tentative de migration, il est allé cultiver l'arachide à côté de son oncle à Sagata (Kébémér) jusqu'au décès de celui-ci. En 2002, il devient marchand ambulant à Rufisque et retourne régulièrement à Touba pour exercer l'activité de carreur. N'ayant pas trouvé satisfaction à travers ses activités, il a décidé de venir tenter sa chance dans le Delta.

Par ailleurs, le travail est également considéré comme une valeur, et est associé en partie à l'éthique religieuse surtout chez les mourides, comme le souligne un jeune migrant ambulant à Dakar « les jeunes ne doivent pas croiser les doigts mais doivent travailler comme le recommande Serigne

<sup>23</sup> Enquêtes qualitatives EJMAO, juin-septembre 2013.

<sup>24</sup> Propos tirés Focus group organisé auprès des jeunes (hommes et femmes), fait le 30 juin 2013 dans les Niayes (à Bayakh).

<sup>25</sup> C'est être toujours actif, être à la recherche du travail quel qu'il soit et accepter tout ce qui tombe entre tes mains.

Touba ». Max Weber avait développé dans l’Ethique protestante et l’esprit du capitaliste (2000)<sup>26</sup> le lien entre travail et éthique religieuse. Et certains spiritualistes (Gravrand, 1985) justifient ce rapport (travail/éthique) par la double dimension de l’homme, *Homo faber* et *Homo sapiens*.

En sus de la motivation économique et la considération religieuse du travail, d’autres motivations telles que l’apprentissage, celles culturelles, l’imitation (pression du groupe d’âge) sont notées. A l’exemple de ce jeune migrant qui dit avoir choisi Richard Toll, car il avait entendu parler de la zone par des parents qui travaillaient dans la zone et pour qui la migration avait marché<sup>27</sup>. Ces mêmes raisons sont notées du côté des femmes, mais s’y ajoutent le décès du mari, divorce et victime de grossesse en vue d’entretenir les enfants ou tout simplement le regroupement familial. Ceci vient conforter la thèse de Gael et al (2005) qui stipule que les femmes résidentes en zone rurale sont beaucoup plus susceptibles de migrer vers la zone urbaine dans le cadre d’un mariage plutôt qu’étant célibataire. Ainsi, le comportement migratoire des femmes est fortement influencé par celui des hommes. En effet, trois quart (3/4) des femmes qui migrent des zones rurales vers les zones urbaines sont des mariées qui rejoignent leurs maris. Toutefois, le mariage avec un migrant est dans certains cas un moyen alternatif pour des femmes en quête d’autonomie de migrer vers les villes afin de satisfaire leurs objectifs économiques individuels. Thadani et Todaro en élaborant un modèle, considèrent que la migration des femmes tout comme celle des hommes est motivée par les opportunités d’emploi et le différentiel de salaire entre zones rurales et zones urbaines. Cependant, la particularité de la migration des femmes par rapport à celle des hommes réside dans l’importance du mariage comme motif de migration et des perceptions socio-économiques comme contrainte de migration de femme (Thadani et Todaro, 1984).

### **3.4.3. Le profil des ménages dans la zone de départ (Bassin Arachidier)**

Dans les zones de départ (Bassin Arachidier), les hommes chefs de ménage représentent 87,5% contre 12,5% pour les femmes. 62% d’hommes chefs des ménages sont monogames contre 21% pour les femmes. 31% d’hommes chefs de ménage sont polygames contre 24% pour les femmes. 49% de femmes chefs de ménage sont des veuves contre 2% pour les hommes.

#### **- La situation scolaire et le niveau de formation des ménages dans le Bassin Arachidier**

62% de femmes chefs de ménage n’ont reçu aucun type d’éducation contre 49% du côté des hommes. 30% d’hommes chefs de ménage ont fréquenté l’école française contre 24% pour les femmes. Seuls 11% des hommes ont fréquenté les daara contre 5% pour les femmes.

Pour ceux qui ont reçu une instruction, 58% d’hommes n’ont aucun niveau contre 72% pour les femmes. 19% des hommes contre 16% de femmes ont un niveau élémentaire. Seuls 2% d’hommes et 1% de femmes ont atteint le niveau supérieur. Environ 68% d’hommes et 70% de femmes chefs de ménage n’ont aucun diplôme. 17% d’hommes et 18% de femmes ont le CFEE. Seuls 4% d’hommes et 3% de femmes ont le BAC/BT.

Par ailleurs, l’essentiel des chefs de ménage ne savent ni lire ni écrire en français soit 69% pour les

<sup>26</sup>Weber.M. (2000). *L’Ethique protestante et l’esprit du capitalisme*, France, Flammarion.

<sup>27</sup> Enquêtes qualitatives EJMAO dans la zone Delta du Sénégal, Septembre 2013.



hommes contre 79% pour les femmes. Seuls 24% d'hommes savent lire et écrire contre 14% pour les femmes. 93% d'hommes et 87% de femmes ne savent ni lire et ni écrire en langues nationales. En matière de formation, 76% d'hommes chefs de ménage et 85% de femmes n'ont suivi aucune formation professionnelle. 44% d'hommes chefs de ménages et 52% de femmes ont adhéré à une organisation.

#### - D'où proviennent les principaux revenus du ménage dans les zones de départ ?

Environ 80% des revenus sont tirés de l'agriculture, 13% des activités non agricoles et 6% du salariat agricole. Toutefois, nous avons constaté que les revenus les plus élevés sont détenus par les actifs hors agriculture, malgré la faible part des activités non agricoles exercées dans les zones de départ. Ceci conforte la littérature qui souligne que les revenus agricoles sont moins importants que les revenus non agricoles en milieu rural (Barret 2001; Lanjouw et Lanjouw, 2001; Goldsmith et al, 2004).

### 3.4.4. Les déterminants de la migration dans la zone de départ (BA)

Estimation d'une régression *Probit* pour appréhender les principaux déterminants de la migration dans la zone de départ du Bassin arachidier.

**Tableau 23. Déterminants de la migration dans le Bassin arachidier**

Les déterminants de la migration des ménages du Bassin arachidier (résultat d'une régression Probit avec variable dépendant = 1 si le ménage a au moins un migrant et 0 si non)							
Variables	Unité		Coef.	Std. Err.	Z	P>z	Moyenne
female_cm	1 si le ménage dirigé par une femme, 0 si non	**	0.336	0.164	20.050	0.041	0.125
age_cm	Age du chef de ménage	***	0.012	0.004	30.160	0.002	55.135
capital_social_cm	nombre d'organisations auxquelles a adhéré le chef de ménage		0.013	0.021	0.610	0.540	0.700
educ_cm	1 si sait lire et/ou écrire, 0 si non		-0.099	0.107	-0.930	0.350	0.403
edu_moy_hh	Education moyen du ménage = rapport entre la somme au niveau ménage sur la taille du ménage avec 2= savoir lire et écrire, 1=savoir lire, 0 = ne sait ni lire ni écrire		0.071	0.070	10.020	0.306	1.039
sex_ratio2	Sexe ratio (males/females) dans le ménage = 1 si rapport supérieur à 1; 0 si non	***	-0.515	0.143	-30.610	0.000	0.831
taille_hh	Taille du ménage		0.034	0.024	10.410	0.160	13.103
taille_au_carre	Taille du ménage au carré		-0.001	0.001	-10.570	0.117	222.151
ratio_dep1	Ratio de dépendance théorique (Nombre de membres inactifs / actifs dans le ménage) = 1 si rapport supérieur à 1; 0 si non	***	0.282	0.102	20.760	0.006	0.501
ha_par_actif	Surface détenue par actif de 10 ans ou plus		0.055	0.076	0.720	0.471	0.552
_cons	Constante		-0.482	0.306	-10.570	0.116	

Variables significatives à \*\*\* 1%, \*\* 5% et \* 10%

**Discussion :** Quatre variables sont statistiquement significatives : le statut du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le sexe ratio, le ratio de dépendance.

**Statut du chef de ménage :** Les ménages ayant une femme comme chef de ménage ont plus de probabilité d'avoir un migrant.

**Age du chef de ménage :** La probabilité d'avoir un migrant augmente avec l'âge du chef de ménage. En d'autres termes, les ménages dirigés par des jeunes sont moins susceptibles d'avoir en leur sein des migrants.

*Le sexe ratio* : Les ménages ayant plus d'hommes que de femmes ont plus de probabilité de disposer d'un migrant.

*Le ratio de dépendance* : Plus un taux de dépendance est élevé, plus grande est la probabilité d'avoir un migrant. Cela signifie que les ménages ayant beaucoup de dépendants sont plus susceptibles de placer des migrants en ville ou en zone rurale irriguée.

### 3.4.5. La géographie de la migration

#### - Le parcours de la migration

Même si la migration aujourd'hui reste une initiative personnelle, il est important de préciser qu'elle est souvent facilitée par un frère, oncle, ou autre proche de la famille. En l'absence de l'appui des pairs installés dans la zone d'arrivée, le migrant saisit l'opportunité qui se présente dans le milieu d'accueil et s'adapte durant le processus migratoire.

Dans la zone du Delta, les enquêtes qualitatives ont montré que beaucoup de migrants sont des anciens talibés qui viennent des Daaras (établissements d'enseignement arabe et coranique). Sans formation, ils sont utilisés comme manœuvres, journaliers dans les activités agricoles. En raison de l'absence de formation, nous retrouvons un changement de type d'activité dans les différentes phases du processus migratoire.

En partant, je n'avais pas d'idées fixes sur le travail que je voulais faire même si je préférais l'agriculture. J'ai d'abord fait Kolda pour faire du commerce à Diaobé. J'étais parti aider un oncle (le frère de mon père) pour 6 mois. Après la période hivernale, je suis allé à Kaolack pour être vendeur de glace pendant 4 mois avant de s'installer au Delta comme manœuvre agricole<sup>28</sup>.

En outre, les enquêtes qualitatives ont montré que les jeunes ruraux (hommes) partent très tôt en migration vu leur responsabilité précoce dans le soutien de la famille. C'est le cas notamment de ce jeune migrant, A. Loukar originaire de la région de Kaffrine qui nous dit :

J'ai actuellement 22 ans, je suis marié et j'ai quitté Kaffrine depuis 2002, j'ai fait 3 ans à Touba comme tailleur, ensuite à Dakar (Malika) comme maraicher et enfin à Deni Biram Ndao toujours comme maraicher où je travaille pour la femme de mon oncle depuis 2006.

C'est le cas également pour un autre migrant âgé de 24 ans, célibataire, originaire de Tataguine.

Ce jeune migrant a abandonné l'école au niveau 3<sup>e</sup> parce que les conditions d'études étaient très difficiles au village. Actuellement, il est chauffeur à Dakar. Il a quitté son village en 2005. Il est d'abord passé par Saint Louis où il a travaillé dans la pêche. Il est venu à Dakar en 2007 parce qu'il y a beaucoup plus d'opportunités de travail à Dakar que dans les autres villes. On s'en sort plus facilement à Dakar. Il a également fait la Mauritanie durant son séjour à St Louis.

Ces cas montrent que la migration des hommes est très riche en expérience à travers les différentes trajectoires empruntées. Leur projet de migration s'inscrit dans le cadre du respect de leur rôle social qui est celui de pourvoyeur de revenus.

Contrairement aux garçons, les filles en raison de leur statut social sont moins mobiles. Ce qu'atteste la migrante A. N. originaire de Tataguine :

je suis à Dakar depuis 3 ans. Avant de venir à Dakar, je ne travaillais pas. Je ne faisais que des travaux domestiques chez moi. Ma mère était à Dakar, cela a facilité mon installation. Mon mari a

<sup>28</sup> Enquête EJMAO, Delta, 2013.



contribué à mon transport quand je venais à Dakar. Je retourne dans mon village pendant les fêtes religieuses et les cérémonies familiales. Cela me fait environ 5 retours par an.

Par ailleurs, les données qualitatives ont mis en exergue le fait que les migrantes ont un projet migratoire plus ou moins clair dû au problème d'accès à l'information et aux limites notées dans les choix, fortement tributaires de leur statut social face aux opportunités que présentent les zones cibles. Ce qui fait qu'elles se contentent des activités domestiques (bonne, restauratrice, lingère) et du commerce (petit commerce), types de travaux adaptés à leur rôle de genre vu l'absence de formation et de qualification.

#### - **Bilan du parcours migratoire**

Lors du parcours migratoire, les relations sociales ont beaucoup joué du côté des hommes comme du celui des femmes. Ces jeunes migrant (e) s (h/f) sont à la recherche de zones propices, ce qui fait que la migration actuelle est plus satisfaisante comparée aux précédentes dans la plupart des cas. Il y a plus d'opportunités de travail dans la zone d'arrivée que dans la zone de départ.

Aujourd'hui commerçant, j'ai été agriculteur et éleveur dans mon village à Khombol. Je continue d'ailleurs toujours mes activités d'agriculture et d'élevage avec l'aide de ma famille et de mes sourgas au village. J'ai commencé par être marchand ambulant (tissu, vêtement pour enfant, cosmétique) à Tilène et vendeur de légume au marché de Castor. Cela n'a pas marché. J'ai également travaillé comme journalier à l'usine de Linda avec un salaire de 2500 Fcfa /jour<sup>29</sup>, note ce commerçant du marché de Ouakam.

Par ailleurs, la migration participe et forge la personnalité de l'individu et entraîne une prise de conscience et de responsabilité. *L'expérience est enrichissante, ce qui entraîne chez moi plus de « Jom » et de dignité. Ce qui fait qu'il est bon de sortir de chez soi*<sup>30</sup>. En effet, la migration forge l'individu, le responsabilise davantage. En utilisant la notion d'« exilience » pour assimiler l'expérience dans la migration, Edward Said<sup>31</sup> montre comment l'exil suscite des regards différents sur le réel et le social. Selon lui, l'exil est celui qui ne cesse d'expérimenter « exilience ». Et cette « exilience » peut être considérée comme l'articulation entre l'identité de départ et l'identité d'arrivée du sujet migrant.

Aux regards de ces différentes expériences, le plus souvent, l'on note une migration actuelle meilleure que la précédente. Toutefois, même si elle reste meilleure, les migrant (e) s avancent une situation actuelle très difficile en raison de la prise en charge entière de la famille dans la localité d'origine. Ce qui fait que, l'épargne est difficile à réaliser. Et la stratégie utilisée par les femmes et certains hommes reste la tontine pour le financement de leurs projets.

Dans son parcours, un migrant urbain<sup>32</sup> affirme que ce qu'il a noté de positif c'est son renoncement à la migration clandestine vers l'Europe, d'une part, parce qu'il n'avait que ça à l'esprit, avant de rencontrer un grand (ami) à Saint Louis qui lui a donné de bons conseils, qui lui ont fait changer d'avis, et d'autre part, le décès de son ami qui avait tenté, par la voie de la mer d'aller en Europe.

<sup>29</sup> Enquête qualitatives EJMAO urbaines, septembre 2013.

<sup>30</sup> Enquête qualitatives EJMAO urbaines, septembre 2013.

<sup>31</sup> Alexis Nuselovici, l'exil comme expérience, FMSH-WP-2013-43, sept 2013.

<sup>32</sup> Enquête urbaine (Usine Ben Tally), EJMAO, Septembre 2013.



### 3.4.6. La contribution de la famille dans le projet migratoire

A travers les données qualitatives, nous notons que la contribution financière de la famille au départ est minime chez le migrant. Ce qui fait que le soutien moral et affectif constitue l'un des facteurs de motivation. *Je suis venu dans le Delta avec des revenus tirés de mon activité agricole de la saison des pluies précédente. J'avais eu 50 000 francs CFA de revenu agricole, j'ai donné les 35 000 francs à mes parents et les 15 000 restants pour mon voyage (...)*, précise M. Touré, jeune migrant installé à Ross Béthio.

Sa situation est différente de celle de la migrante pour qui la famille a contribué au financement de son départ sous forme de prêt ou d'une prise en charge entière via le regroupement familial. Cette prise en charge est fortement tributaire de son statut social, très dépendant de la famille. *A l'âge de 12 ans, en 2002, elle est venue à Dakar chez sa sœur. Quand elle s'est mariée elle est repartie à Ngoye. Au décès de son mari, elle est revenue. Sa famille était d'accord qu'elle vienne à Dakar travailler ; ils ont compris qu'elle en avait besoin pour subvenir aux besoins de ses enfants. Sa mère lui avait prêté 5000 francs CFA pour son transport qu'elle a remboursé après.*

### 3.4.7. Les réseaux communautaires facteurs clé dans l'insertion du migrant

Les réseaux communautaires jouent un rôle important dans l'insertion des migrants dans le monde du travail. Banerjee (1984a) note que pour trouver un emploi, les migrants font souvent recours aux canaux informels tels que les amis et les réseaux communautaires. Un migrant souligne qu'il a été motivé par des amis qui se sont installés dans la localité bien avant lui. Ces derniers lui ont facilité l'installation dans la zone. Il travaille aujourd'hui comme ouvrier agricole dans les champs. Pour d'autres, *c'est par l'entremise de copains que trois (3) jeunes migrants ont appris qu'il est possible de trouver du travail de journalier dans le Delta. Depuis deux (2) ans, ils profitent de la pause de la maturation des cultures hivernales de l'arachide et du mil pour faire une brève excursion de quelques jours dans le Delta pour travailler comme journalier.*

Par ailleurs, l'on note également qu'en milieu urbain par exemple, ces relations aident dans l'atténuation des coûts de la vie. *J'habite chez une tante, donc ne paie pas de loyer, toutefois, je prends en charge mes autres dépenses (nourriture par exemple). Cependant, chaque fin du mois, je donne une certaine somme comme participation<sup>33</sup>.*

La prise en charge des migrants grâce aux solidarités familiale et communautaire épargnent bon nombre de migrants ruraux des mauvaises conditions de vie et de travail.

### 3.4.8. Caractéristiques de la migration

#### - Le profil des jeunes migrants ruraux (15-34ans)

Contrairement à la migration internationale<sup>34</sup>, nous notons, qu'au Sénégal, les hommes dominent la migration interne (rurale-rurale) avec 63% contre 37% pour la migration féminine. 85% des migrants sont célibataires contre 15% de migrantes dans les Niayes, tandis que dans le Delta nous avons 79% contre 21% pour les femmes.

La capitale reste la destination privilégiée des migrants ruraux avec 78% d'hommes contre 22% de femmes pour les Niayes et 75% d'hommes contre 25% de femmes pour le Delta. Il faut toutefois

<sup>33</sup> Enquête EJMAO, 2013.

<sup>34</sup> D'après *Les migrations internationales en chiffres, OCDE - Nations Unies/DAES octobre 2013*, la part des femmes parmi les migrants allait de 52 % au Nord à 43 % au Sud.

préciser que ces estimations concernent uniquement les migrants employés dans les ménages qui sont différents des migrants salariés agricoles dans les zones rurales d'arrivée où nous avons 99% d'hommes contre 1% de femmes.

Tout comme la migration rurale-rurale, la migration masculine est supérieure à celles des femmes pour ce qui concerne la migration rurale-urbaine. En effet, les migrants venant des zones de départ (Bassin arachidier) représentent 61% contre 39% pour les migrantes. Et la moyenne d'âge en migration pour les femmes est de 23 contre 27 pour les hommes.

Par ailleurs, du fait de la méthodologie adoptée, la totalité des migrants (es) urbains interrogés sont originaires des zones de Ngoye, de Niakhar et de Tattaguine. 50% de ces migrants sont des célibataires, soit 53% pour les hommes et 45% pour les femmes. Les mariés monogames représentent 37%, soit 33% pour les femmes contre 40% pour les hommes ; et 12% sont polygames, soit 19% pour les femmes contre 7% pour les hommes.

#### - **La situation scolaire des jeunes migrants ruraux**

Dans les zones rurales d'arrivée, la majorité des migrants ont fréquenté l'école française soit 67% pour les hommes contre 33% pour les femmes dans la zone des Niayes et 77% contre 23% pour le Delta. Ceux/celles qui ont fréquenté les daara représentent 98% d'hommes et 2% de femmes pour les Niayes alors que pour le Delta, il y a 85% d'hommes et 15% de femmes

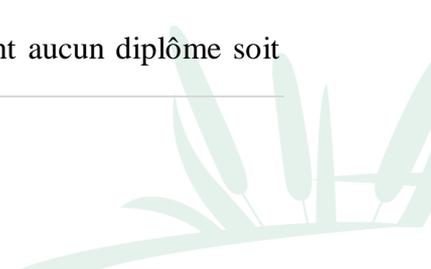
Quant aux migrants salariés agricoles, 72% des migrants dans les zones rurales d'arrivée ne savent ni lire ni écrire en français soit 75% pour les Niayes et 63% pour le Delta. Seuls 20% savent lire et écrire en français soit 16% pour les Niayes et 27% pour le Delta. Toutefois, 41% savent lire et écrire en arabe, soit 45% pour les Niayes et 34% pour le Delta.

Concernant l'achèvement du cycle, l'on note que seul 10% ont achevé le cycle primaire complet soit 14% pour les Niayes et 5% pour le Delta. Au Delta, l'on note que 37% ont achevé le cycle moyen contrairement aux Niayes où nous n'avons enregistré aucun cas. En termes de diplômés, 63% des migrants en zone rurale n'ont aucun diplôme, soit 96% pour les Niayes et 26% pour le Delta. Seul 24% ont le CFEE soit 5% pour les Niayes et 47% pour le Delta. Pour le BFEM, nous notons également que le Delta regorge plus de diplômés (26%) contrairement aux Niayes (0%).

En zone urbaine (Dakar), les données quantitatives ont montré que 32% des migrants ruraux en zone urbaine n'ont reçu aucun type d'éducation soit 40% pour les femmes contre 27% pour les hommes. 50% ont été à l'école française, soit 56% pour les femmes et 47% pour les hommes. Seuls 13% ont fréquenté les daaras soit 5% pour les femmes et 18% pour les hommes.

Par rapport à ceux qui ont reçu un type d'éducation, 10% ont achevé le cycle primaire soit 7% pour les femmes contre 12% pour les hommes. En revanche, 36% n'ont pas achevé le cycle soit 29% pour les femmes contre 41% pour les hommes. 32% n'ont pas achevé le cycle moyen soit 47% pour les femmes contre 22% pour les hommes. Seuls 2% ont accédé au niveau supérieur soit 3% pour les hommes contre 1% pour les femmes.

Concernant le diplôme obtenu, l'on note que 44% des migrants urbains n'ont aucun diplôme soit



37% pour les femmes contre 49% pour les hommes. 40% ont le CFEE soit 51% pour les femmes contre 33% pour les hommes. 12% ont le BFEM. Seuls 6% ont le BAC/BT et ce sont uniquement des hommes.

Par ailleurs, 53% ne savent ni lire ni écrire. 36% savent lire et écrire soit 46% pour les femmes contre 29% pour les hommes; 11% savent uniquement lire soit 2% de femmes et 17% d'hommes.

Pour la langue arabe, nous notons que 83% des migrants urbains ne savent ni lire ni écrire soit 76% pour les hommes contre 95% pour les femmes ; 81% ne savent ni lire ni écrire en langues nationales soit 69% pour les femmes contre 89% pour les hommes. 35% continuent toujours d'aller à l'école soit 55% pour les femmes contre 21% pour les hommes.

#### - **L'arrêt des études chez les migrants ruraux**

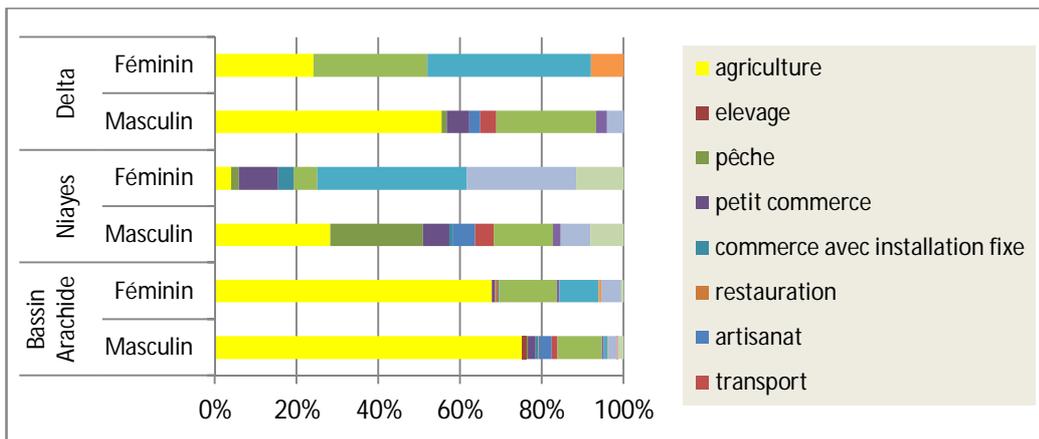
Concernant l'arrêt des études, 37% des migrants ruraux en ville ont arrêté les études par manque de moyens soit 32% pour les femmes contre 39% pour les hommes. 20% ont arrêté en raison de mauvais résultats soit 32% pour les femmes contre 15% pour les hommes. 11% ont préféré l'apprentissage ou un travail. Il faut préciser que 12% ont arrêté les études en raison des corvées ménagères à la maison, soit 17% d'hommes (s'occuper des animaux, entretien de la palissade etc.).

Les migrants en zone rurale ne suivent plus les cours. La principale raison avancée est liée à l'absence de moyens financiers comme notée plus haut chez leurs homologues en ville, avec 54%, soit 64% pour les Niayes et 42% pour le Delta. 15% des migrants affirment qu'ils ont arrêté l'école en raison de mauvais résultats scolaires soit 18% pour les Niayes et 10% pour le Delta. Par ailleurs, la préférence pour un apprentissage ou travail reste important pour le Delta avec 26% contrairement à la zone des Niayes.

#### - **L'agriculture, principale activité exercée avant la migration**

La principale activité exercée avant migration reste l'agriculture chez les migrants ruraux. En effet, nous avons dans le Bassin arachidier 69% d'hommes contre 31% de femmes ; dans les Niayes 94% d'hommes contre 61% et dans le Delta, 87% contre 13%. Après l'agriculture, ce sont les études qui constituent une activité principale avant migration. C'est le cas dans le Bassin arachidier avec respectivement 61% d'hommes contre 39% de femmes et dans le Delta avec 72% et 28%. Pour les Niayes, c'est la pêche qui suit l'agriculture avec 96% pour les hommes contre 4% pour les femmes (graphique 35).

### **Graphique 35: Activités avant migration selon le genre**



Même scénario chez les migrants urbains, où 47% s’activaient dans l’agriculture avant la migration. Les services domestiques sont exercés à hauteur de 22% alors que 19% poursuivent leurs études. Seuls 5% de migrants urbains pratiquaient l’élevage avant leur migration.

#### - La migration, une initiative personnelle

La migration est une initiative personnelle pour les migrants employés agricoles en zone rurale. Les enquêtes qualitatives ont montré que c’est le migrant qui finance le plus souvent son voyage<sup>35</sup>. *Je suis dans le Delta venu avec les revenus tirés de mon activité agricole de la saison des pluies précédente. J’avais eu 50 000 de revenu agricole, j’ai donné les 35 000 francs à mes parents et les 15 000 restants pour son voyage (...)*, précise M. Touré, jeune migrant installé à Ross Bethio.

Les enquêtes quantitatives ont montré que le choix du migrant employé agricole reste déterminant dans la décision de migration soit 53%. Dans le Bassin Arachidier, 61% de migrants sont partis en migration selon leur propre initiative et seuls 24% relèvent du choix du père. Ceci diffère pour le Delta où nous avons 18% qui dépendent du choix du migrant. En effet, dans cette zone, nous avons noté que le choix du père occupe une place centrale dans la décision de migration du jeune soit un taux de 65%. Ce qui explique le fait que 83% des migrants envoient l’argent au père dans le Delta. Dans les Niayes, par contre, nous avons 30% qui relèvent du choix du migrant et 48% dépend de la décision du père. L’implication de la mère est moindre avec un taux de 5% soit 6% pour le Delta, 5% pour les Niayes et 4% pour le Bassin Arachidier.

#### - La prise en charge de la famille dans le lieu de la migration

En zone rurale d’arrivée, l’essentiel des migrants (92%) n’ont aucune charge dans la zone de la migration soit 93% pour les Niayes et 88% pour le Delta. Seuls 35% disent n’avoir aucune personne en charge dans le village d’origine, avec 29% dans les Niayes et 47% pour le Delta. Ce qui montre que le lieu de migration reste un lieu de travail pour de nombreux migrants.

En zone urbaine, 75% n’ont aucune charge en lieu de migration, plus précisément à Dakar, soit 75% pour les femmes et pour les hommes. 12% ont en charge des proches soit 5% pour les femmes contre 16% pour les hommes. 10% ont en charge des enfants à Dakar soit 20% pour les femmes

<sup>35</sup> Enquêtes qualitatives EJMAO, 2013.

contre 3% pour les hommes. Toutefois, 5% des hommes prennent en charge leurs femmes dans le lieu de migration. Seuls 13% affirment n'avoir aucune charge dans le village d'origine soit 15% pour les femmes et 12% pour les hommes. 8% de femmes ont en charge leurs maris contre 32% d'hommes en charge de leurs femmes. 15% ont en charge leurs enfants soit 27% de femmes contre 7% d'hommes. En sus de la prise en charge de la famille directe, celle des autres parents est importante (49%). Sans surprise, 99% des migrants ont gardé le contact avec la famille d'origine.

#### - Période idoine pour migrer

Dans les zones rurales d'arrivée, 77% des migrants agricoles salariés essentiellement des hommes (99%), migrent en période de contre-saison (77% pour les Niayes et 76% pour le Delta). 16% migrent en hivernage et en contre saison soit 17% pour les Niayes et 14% pour le Delta. En hivernage, seul 2% migrent soit 2% pour les Niayes et 3% pour le Delta.

Par ailleurs, les migrants s'activent à 77% durant la période de contre saison (73 pour les migrants des Niayes et 85% pour ceux du Delta). 20% des migrants s'activent en hivernage et en contre-saison ( 23% pour les migrants des Niayes et 15% pour le Delta). Seuls 3% s'activent durant la période hivernale dans les zones rurales d'arrivée.

Les enquêtes qualitatives ont montré que les producteurs préfèrent la période de contre saison comparativement à la saison normale. Ils déclarent que les meilleurs rendements sont obtenus durant la contre saison d'où leur option de mettre l'accent sur cette période. L'activité du commerce et de la pêche est très développée durant cette période, ce qui favorise le développement du transport. Par ailleurs, beaucoup de migrants sont utilisés comme employés agricoles. Ils sont originaires des deux Guinée (Balantes), de la Casamance (Balantes, Socés), du Bassin Arachidier (wolofs, sérères). Certains d'entre eux demeurent toute l'année dans la localité.

Les migrants employés agricoles assaillent la zone durant la période de contre saison pendant la phase de récolte du riz en s'organisant en petits groupes de quatre (4) à dix (10) personnes et réussissent de plus en plus à imposer des prix de prestation de service variant entre 75 000 à 100 000 francs<sup>36</sup>. Toutefois, dans la localité de Mbane, contrairement aux autres localités de la zone, la phase de la récolte est assurée le plus souvent par les femmes de la localité du fait des types de cultures (patate, oignons, arachide, etc.).

En zone urbaine par contre, la majorité des migrants y sont toute l'année avec un mouvement en balançoire selon les opportunités du village d'origine. Ainsi, 53% migrent en période de contre-saison et d'hivernage. Seuls 22% soit 31% de femmes contre 16% d'hommes migrent en période hivernale ; et 21% migrent en contre-saison soit 12% de femmes contre 27% d'hommes. En conséquence, 72% des migrants urbains travaillent toute l'année (hivernage et contre-saison), soit 56% pour les femmes contre 83% pour les hommes. 19% travaillent uniquement durant la période hivernale soit 32% de femmes et 11% d'hommes. Quant à la contre-saison, seuls 9% travaillent soit 12% pour les femmes contre 6% d'hommes.

Par ailleurs, il faut noter que 65% des migrants résident de façon permanente à Dakar soit 56% pour

---

<sup>36</sup> Mission exploratoire du projet « Emploi des jeunes ruraux et migration en Afrique de l'Ouest » dans le Delta, 27-30 mars 2013.

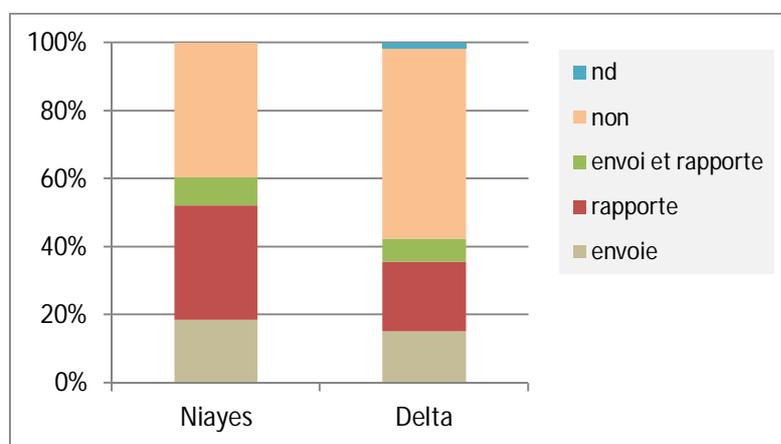
les femmes contre 71% pour les hommes. Seuls 35% résident de façon saisonnière soit 44% de femmes contre 29% d'hommes.

- **Le Transfert, un bon indicateur du maintien des relations familiales**

Les relations sont le plus souvent maintenues avec la famille avec les retours périodiques et l'envoi d'argent et des produits. En effet, les enquêtes quantitatives ont montré que 42% des migrants agricoles salariés dans les zones rurales envoient de l'argent, soit 44% pour le Bassin Arachidier, 44% pour les Niayes et 32% pour le Delta. Toutefois, 42% n'envoient pas de l'argent, soit respectivement 42% pour le Bassin Arachidier, 31% pour les Niayes et 63% pour le Delta.

Concernant la fréquence d'envoi, de manière générale, nous notons que 28% envoient rarement, 25% occasionnellement, 23% assez souvent et 15% très souvent. Pour ce dernier cas, nous notons 0% pour le Delta vu que 95% des migrants agricoles sont rémunérés à la fin de la campagne.

**Graphique 36: Transfert des migrants salariés agricoles dans les Niayes et le Delta**



Source : IPAR, EJMAO, 2013

Pour les migrants dans les ménages en zone rurale, 68% d'hommes contre 32% de femmes envoient de l'argent. 70% de ces migrants le font assez souvent contre 30% pour les femmes.

Par ailleurs, chez les migrants urbains, 46% envoient de l'argent à la famille d'origine soit 23% pour les femmes contre 61% pour les hommes. 6% rapportent de l'argent soit 1% pour les femmes contre 9% pour les hommes ; et 38% envoient et rapportent de l'argent soit 60% pour les femmes contre 23% pour les hommes. Seuls 10% des migrants n'envoient ni ne rapportent de l'argent à la famille d'origine soit 16% pour les femmes contre 6% pour les hommes. En plus de l'envoi de l'argent, 55% des migrants urbains envoient et rapportent des choses en nature (soit 71% pour les femmes et 45% pour les hommes).

Pour la fréquence des envois, l'on note que 52% envoient assez souvent soit 54% pour les femmes contre 50% pour les hommes ; 30% occasionnellement soit 35% pour les femmes contre 27% pour les hommes ; et seuls 8% envoient très souvent de l'argent soit 2% pour les femmes et 11% pour les hommes.

- **Le père, principal destinataire des transferts**

L'argent est envoyé à 48% au père soit 83% pour le Delta, 47% pour le Bassin Arachidier et 46% pour les Niayes. Ce qui justifie que les pères, principaux destinataires des transferts, décident de l'utilisation des fonds avec un taux de 46%, soit 76% pour le Delta, 49% pour les Niayes et 43% pour le Bassin Arachidier.

Pour le cas du Delta, il faut souligner que le choix du père occupe une place centrale dans la décision de la migration du jeune soit 65%. Ceci pourrait expliquer le fait que le père soit le principal destinataire des transferts à hauteur de 76%, contrairement aux autres zones où cet indicateur tourne autour de 40%. En dehors du père, la mère occupe la seconde place avec 25% soit respectivement 24%, 34% et 14% pour le Bassin Arachidier, les Niayes et le Delta. Viennent enfin les frères et les sœurs avec 11% et les époux/épouses avec 5%.

Le même scénario est noté chez les migrants urbains. En effet, pour ces derniers, l'argent est envoyé au père à hauteur de 54% soit 45% pour les femmes contre 59% pour les hommes ; suivi de la mère avec 31%, soit 27% pour les hommes et 36% pour les femmes ; seuls 6% sont envoyés à l'épouse/époux soit 7% pour les femmes contre 6% pour les hommes.

En effet, les enquêtes qualitatives montrent que le plus souvent l'argent est envoyé au père parce qu'étant considéré comme responsable de la famille. *Généralement, j'envoie de l'argent à mon père et ces envois varient entre 20.000 et 50.000 francs. Je le soutiens beaucoup dans la gestion des dépenses de la famille.*

Un autre migrant affirme également que pour envoyer de l'argent à sa famille, il passe par le père s'il s'agit de la ration alimentaire ou la dépense quotidienne ; tandis que la mère est choisie lorsqu'il s'agit de ses affaires personnelles : cérémonies, tontines. C'est pourquoi, il lui envoie 5000 francs CFA de temps en temps. En l'absence du père, la mère, l'épouse, les frères ou sœurs reçoivent les transferts des migrants.

#### - **Le transfert informel : canal utilisé pour l'envoi des transferts**

Le transfert informel reste la principale voie utilisée pour l'envoi. Ceci est valable pour l'ensemble des zones cibles avec respectivement 69% pour le Bassin Arachidier, 46% pour les Niayes et 69% pour le Delta. En termes de genre, nous avons 64% pour les hommes contre 36% pour les femmes. La même situation est notée chez les migrant(e)s urbains où le transfert informel s'effectue à hauteur de 95% soit 96% pour les femmes contre 94% pour les hommes. Cette situation pourrait évaluer rapidement vu le succès récent des transferts électroniques d'argent (Wari, Joni-Joni...).

### **3.4.9. Les caractéristiques de l'emploi des migrants**

#### - **Principales activités exercées en lieu de migration**

Les activités agricoles, l'artisanat et les services sont exercées par les hommes et les femmes en lieu de migration. Chez les filles et les femmes, en sus des activités agricoles, le petit commerce et les activités domestiques (restauratrices, lingères et bonnes) font leur quotidienneté. Les services domestiques constituent l'activité principale des femmes en lieu de migration soit 92%.

En zone rurale d'arrivée, l'agriculture reste la principale activité des actifs de 15 à 34 ans soit 71% pour les hommes et 64% pour les femmes. La pratique de l'agriculture comme principale activité

est plus importante dans le Delta où nous avons 72% pour les hommes contre 56% pour les femmes. Dans les Niayes, on a 42% pour les hommes et 12% pour les femmes. Il faut préciser qu'hommes et femmes considèrent l'agriculture comme un « travail intéressant » pour le Delta, ce qui montre un retour massif des jeunes vers l'agriculture. Par ailleurs, 29% de femmes ont comme principale activité les services domestiques dans le Delta. En effet, les enquêtes qualitatives ont montré l'existence d'une forte migration de jeunes filles vers la Mauritanie pour exercer des tâches domestiques et du commerce ; des métiers de maçons ou de journalier dans les usines<sup>37</sup> pour les jeunes hommes.

Sur le lieu de la migration, les filles sont employées à des travaux domestiques comme « bonnes » chez les particuliers. En général, ces dernières sont pour la plupart habituées au travail domestique dès leur plus jeune âge. Leur spécialisation dans les activités domestiques s'explique par le manque d'instruction qui rétrécit les opportunités. Les résultats d'une enquête effectuée par l'ONG Enda Tiers Monde, publié en 1996, indiquent que sur un échantillon de 540 bonnes âgées de 9 à 18 ans, 56% ont choisi cette activité pour subvenir à leurs besoins, mais 43% se sont vu imposer ce travail. Seule une minorité (8%) aime ce travail<sup>38</sup>.

Par ailleurs, le choix des activités exercées par les femmes est fortement tributaire de la division sexuelle du travail.

Obligée de subvenir à ses propres besoins et à ceux de ses enfants, A.D. a commencé à faire du petit commerce. Elle a commencé par vendre du petit déjeuner et de la bouillie puis à diversifier dans la vente de légumes. A.D. juge le petit commerce de légumes plus avantageux car elle est dans une zone de production et elle a des fournisseurs qui ont confiance en elle. En effet, chaque jour ses fournisseurs lui donnent les condiments qu'elle vend au marché où elle a son étale à même le sol. Les bénéfices qu'elle en tire lui permettent de prendre en charge certaines dépenses.<sup>39</sup>

Ce fait montre le maintien des rôles traditionnels surtout noté du côté des femmes avec la vente de légumes au marché, commerçante-restauratrice, agricultrice-commerçante, vendeuse de glace, travaux domestiques (bonnes) dans toutes les zones cibles. Ce fait est surtout lié au manque de formation, mais surtout la rigidité de la division sexuelle du travail n'offrant pas la possibilité aux femmes mais également des hommes de sortir de certaines activités considérées comme traditionnelles. En effet, les propos du jeune migrant M. Touré basé à Ross Bethio l'atteste « de tout son parcours ce qu'il trouve négatif c'est la vente de glace. Cet expérience l'a marqué, (...). En plus, le plus dur c'est que parfois, au garage où il vendait la glace, il tombait sur des parents et était mal à l'aise. La vente de glace était considérée comme un travail de fille. Il reconnaît quand même que si la rémunération était adéquate, il aurait pu supporter la situation ». La fin de ces propos montre à quel point la conjoncture économique peut être un facteur pouvant aider dans la transgression des activités considérées comme traditionnelles. Cette conjoncture économique entraîne un changement de perception de la division sexuelle du travail. En effet, les enquêtes ont montré que la division sexuelle du travail tend à être plus symbolique que réelle. Même si cette perception n'est pas partagée dans toutes les zones cibles, l'on note que certains jeunes hommes (à Bokhol par exemple et dans certaines zones dans les Niayes) pensent qu'à part l'allaitement

<sup>37</sup> Mission exploratoire du projet « Emploi des jeunes ruraux et migration en Afrique de l'Ouest » dans le Delta, 27-30 mars 2013.

<sup>38</sup> *Migrations, changements climatiques, travail des enfants et emploi des jeunes*, op, cit

<sup>39</sup> Enquête EJMAO, Delta (Ross Bethio), 2013.

l'homme et la femme peuvent faire le même travail.

Dans certaines zones, hommes et femmes se retrouvent dans toutes les activités culturelles et travaillent, en priorité, dans l'exploitation familiale tout en exerçant des activités hors ferme. Dans la majorité des cas, la logique traditionnelle demeure en raison du manque d'opportunités lié au niveau d'éducation, de formation et du statut social. Peu d'opportunités de métiers sont offertes aux filles du fait d'un manque de centres de formation et d'une demande locale. Les femmes ont des limites à s'activer dans certains domaines sans qualification.

95% des migrants agricoles salariés dans les zones rurales d'arrivée sont dans l'agriculture soit 94% pour les Niayes et 98% pour le Delta. Parmi eux 83% exercent cette activité en tant qu'employé saisonnier soit 77% pour les Niayes et 93% pour le Delta. Pour les employés permanents, nous avons 16% soit 20% pour les Niayes et 7% pour le Delta. 86% des migrants ruraux exercent cette activité à temps plein aussi bien dans les Niayes qu'au Delta ; 14% en temps partiel dans les Niayes et au Delta.

Le petit commerce est la seconde activité après l'agriculture avec 22%. Il est exercé dans les Niayes à hauteur de 35%. Le commerce avec installation fixe (boutique) est exercé à 6% soit 5% pour les Niayes et 8% pour le Delta. L'artisanat est pratiqué à hauteur de 3% soit 5% pour les Niayes. Quant à l'apprentissage, nous avons 3% soit 5% pour les Niayes.

En zone urbaine, 43% des migrants sont présents dans les services domestiques soit 98% de femmes. Le petit commerce suit avec 17% soit 1% de femmes et 28% d'hommes. 15% sont dans l'artisanat et 14% dans le transport. 60% n'ont pas exercé un autre emploi en migration avant l'emploi actuel soit 80% pour les femmes contre 47% pour les hommes. Seuls 40% ont exercé un emploi avant l'actuel. Par ailleurs, 91% n'exercent pas d'autres emplois en plus de l'emploi actuel soit 95% pour les femmes contre 87% pour les hommes. Bien qu'ils travaillent dans le secteur informel, 85% de ces migrants prennent des jours de congés.

#### - **Quasi inexistance de formation dans le cadre de l'emploi exercé**

Concernant la formation dans le cadre de l'emploi exercé, 96% des migrants en zone rurale n'ont pas bénéficié de formation dans le cadre de leur emploi soit 97% pour ceux des Niayes et 95% pour ceux du Delta. Le nombre de bénéficiaires de la formation reste faible avec 3% soit 2,5% pour la zone Niayes et 5% pour le Delta.

Chez les migrants urbains 67% n'ont pas bénéficié de formation dans le cadre de leur emploi soit 94% pour les femmes contre 49% pour les hommes. 30% ont reçu une formation sur le tas soit 3% pour les femmes contre 48% pour les hommes ; et seuls 1% ont reçu une formation professionnelle de manière formelle.

#### - **La situation des revenus des migrants**

En zone rurale, les revenus sont plus importants dans le Delta que dans les Niayes en raison du système de métayage plus développé dans les Niayes. Dans le Delta, les migrants sont payés entre 150 000 et 200 000 francs par campagne (4 à 5 mois) et entièrement pris en charge par l'employeur

dans la plupart des cas. *Un migrant dans le Delta avance qu'il travaille actuellement dans la culture du riz (désherbage, irrigation, traitement, engrais, récolte). Il vit chez son patron. Il a un salaire de 40 000 FCFA/mois dont les 10 000 sont retenus par le patron pour ses frais de nourriture et d'hébergement. Ça lui fait un revenu de 150 000 au bout des cinq mois de son contrat. Il a de bonnes relations avec son employeur et vit dans la même chambre que ses enfants. Il travaille de 8h à 18h<sup>40</sup>.*

Certains ouvriers agricoles dans certaines zones du Delta ont un salaire de 20 000 f à 35 000 f /mois plus hébergement. Dans les Niayes, la rémunération mensuelle s'élève entre 10 000 et 30 000 francs en plus de l'hébergement.

Par ailleurs, en zone rurale, 67% des migrants ruraux salariés sont régulièrement rémunérés soit 73% pour les migrants en zone Niayes et 54% pour ceux du Delta. Pour ces migrants régulièrement rémunérés, 17% le sont mensuellement soit 23% pour ceux des Niayes et 3% pour le Delta. 81% sont rémunérés à la fin de la campagne soit 74% pour la zone Niayes et 95% pour le Delta. Seul 2% sont rémunérés à la tâche et selon le travail aussi bien dans les Niayes qu'au Delta.

**Tableau 24: Montant gagné par migrant sur l'année selon le nombre de campagnes**

Zones d'arrivée	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum
Niayes	112	167 238	85 702	400 000	73 000
Delta	35	183 798	75 249	400 000	100 000
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>173 096</b>	<b>82 279</b>	<b>400 000</b>	<b>73 000</b>

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

Pour les revenus non agricoles, la zone des Niayes se taille la part du lion suivi du Delta avec le développement du commerce et du transport dans cette zone.

En zone urbaine par contre, le revenu moyen obtenu dans toute l'année varie selon la source : il est de 655 391 francs pour le petit commerce, de 1 216 250 francs pour le commerce avec installation fixe (boutique), 1 043 500 francs pour le revenu tiré de l'artisanat, et 523 246 francs pour celui du transport. Les services domestiques exercés essentiellement par les femmes et occupant 41% des migrant (e) s urbains originaires du Bassin Arachidier, sont rémunérés par un revenu moyen annuel de 334 040 francs.

En zone urbaine (Dakar), les données qualitatives ont montré que les revenus sont plus importants par rapport aux autres zones de destination vu la fréquence d'envoi. Cette migrante originaire de Niakhar en témoigne : *j'envoie de l'argent ou du riz, à chaque fois que la famille resté au village exprime la demande, même hier j'ai envoyé 35000 francs<sup>41</sup>.* Concernant le montant envoyé, l'exemple de cette migrante, originaire de Ngoye, en est une illustration : *l'année dernière, j'avais envoyé environ 100 000 francs CFA pour la tabaski.* De même que l'on note le cas des marchands ambulants qui peuvent accumuler jusqu'à plus de 3000 francs/jours en cas de bonnes affaires.

<sup>40</sup> Enquêtes qualitatives EJMAO, Delta, septembre 2013.

<sup>41</sup> Enquête urbaine (Montagne) EJMAO, 2013.

Même si les revenus sont parfois importants, les conditions de vie et de travail restent difficiles. Les migrants se prennent entièrement en charge et la vie coûte chère à Dakar. En dehors du loyer, A. Gningue, lingère, ressortissante de Ngoye âgée de 17 ans et mariée, affirme qu'elle dépense 1500 francs par jour pour la nourriture.

#### - **Nature et mode de rémunération**

Concernant la nature de la rémunération, 62% sont rémunérés en espèces soit 48% pour les migrants en zone Niayes et 91% pour le Delta. 17% sont rémunérés en nature soit 25% pour les Niayes et 2% pour le Delta. En espèce et en nature, nous avons 20% soit 27% pour les Niayes et 5% pour le Delta.

Les modes de rémunération varient d'une zone à l'autre et peuvent prendre plusieurs formes : (i) l'apprentissage de métier ; (ii) le logement et la nourriture ; (iii) la prise en charge de la dépense quotidienne de la famille de l'employé. Ce mode de rémunération est soit journalier, par campagne ou par ha ; et il est préférable d'avoir des employés sur le long terme pour vraiment établir des liens de confiance.

#### - **Le type de contrat**

L'entente verbale reste le type de contrat privilégié dans les zones rurales d'arrivée avec 87% soit 92% pour les Niayes et 78% pour le Delta. En effet, les données qualitatives ont montré que les contrats sont en majorité tacites et verbaux le plus souvent établis sur la base de la confiance. Ils sont rarement écrits. Ce fait est lié à la culture de l'oralité, le niveau d'éducation, mais également à l'histoire. Toutefois, certaines difficultés dans le respect du contrat sont notés par certains : à Bokhol par exemple, *Oumar a déjà travaillé pour trois employeurs. En effet, il a déploré les difficultés qu'ont certains employeurs à honorer les contrats d'entente qu'ils ont avec leurs sourgas. Pour cette campagne, il a un contrat d'entente de 200 000 FCFA sur 4 mois et c'est son employeur qui prend en charge sa nourriture.*

Dans 5% des cas, il y a absence de contrat verbal ou écrit. Les contrats écrits à durée déterminée représentent 6% soit 1% pour les Niayes et 15% pour le Delta. Les contrats à durée indéterminée restent un grand défi dans les zones rurales d'arrivée avec moins de 1%.

#### - **La prise en charge des migrants ruraux en lieu de migration**

**Pour le logement en zone rurale**, 72% sont seuls en location dans le quartier ou dans le village soit 79% pour les Niayes et 58% pour le Delta. 18% habitent dans le lieu de travail soit 14% pour les Niayes contre 25% pour le Delta. Seuls 7% sont hébergés par des proches dans la zone rurale d'arrivée soit 4% pour les Niayes et 12% pour le Delta. Les propriétaires de maison sont à 1% ; de même que les migrants vivant avec leur famille en location sont à hauteur de 1%.

Pour **la nourriture**, 89% des migrants en zone rurale sont pris en charge par l'employeur, soit 88% pour la zone Niayes et 91% pour le Delta. Seul 10% se prennent en charge sur le plan nourriture soit 11% pour la zone Niayes et 7% pour le Delta. En cas de maladie, 59% des migrants sont pris en charge par l'employeur soit 50% pour les migrants en zone Niayes et 78% pour le Delta. 37% se prennent en charge en cas de maladie soit 50% pour la zone Niayes et 12% pour le Delta.

Par contre en ville, 77% des migrants urbains logent avec leurs compatriotes soit 93% pour les femmes contre 66% pour les hommes. 8% sont hébergés par des proches soit 3% du côté des femmes et 12% de celui des hommes ; et 6% sont avec leur famille en location soit 3% de femmes et 8% d'hommes. 4% sont seuls en location (des hommes uniquement).

Par ailleurs, 42% exercent leurs activités au domicile du client, soit 97% pour les femmes contre seulement 5% pour les hommes. 18% sont ambulants soit 29% pour les hommes contre 1% pour les femmes, 12% sont au niveau du marché de manière permanente soit 1% pour les femmes contre 20% pour les hommes ; et 8% ont leur poste fixe sur la voie publique (des hommes surtout).

La totalité (100%) des employeurs enquêtés en ville (Dakar) travaillent de manière permanente (toute l'année) avec leurs employés contrairement aux femmes employées.

#### - **Projet dans le moyen terme pour les migrants ruraux**

Si les migrants ruraux en zone rurale ont le désir de partir à l'étranger, les migrants urbains quant à eux veulent rentrer et investir. En effet, 37% des migrants dans les zones rurales d'arrivée ont comme projet de partir à l'étranger soit 39% pour ceux des Niayes et 32% pour le Delta. 24% des migrants souhaiteraient rentrer et investir dans la localité soit 26% pour ceux des Niayes et 20% pour le Delta. 12% des migrants ont comme projet dans le moyen terme de préparer la campagne hivernale soit 11% pour les Niayes et 14% pour le Delta. 11% des migrants souhaiteraient rester en migration et investir dans leur localité soit 15% pour la zone Niayes et 3% pour le Delta.

Concernant les migrants urbains, 59% ont comme projet dans le moyen terme de rentrer et investir dans la localité d'origine soit 76% pour le féminin contre 48% pour le masculin. 20% veulent rester en migration et investir dans leur localité d'origine soit 3% pour les femmes contre 31% pour les hommes. Seuls 9% veulent rester en migration et investir en ville soit 3% pour les femmes contre 12% pour les hommes.

#### - **Appréciation de la situation actuelle**

Chez les migrants en zone rurale, 64% sont plutôt satisfaits de leur situation actuelle soit 65% pour les Niayes et 61% pour le Delta. 20% des migrants affirment être très satisfaits soit 23% pour les Niayes et 14% pour le Delta. 11% disent ne pas être satisfaits soit 8% pour la zone Niayes et 17% pour le Delta. Seul 4% ne sont pas satisfaits soit 3% pour les Niayes et 7% pour le Delta.

Pour ceux qui sont satisfaits (plutôt et très satisfaits), 78% de ces migrants disent qu'ils sont satisfaits en raison de leur revenu, soit 82% pour les Niayes et 70% pour le Delta. 14% des satisfactions sont liées aux conditions de travail soit 13% pour les Niayes et 16% pour le Delta. Seul 5% déclarent être satisfaits de leurs conditions de vie aussi bien au Delta que dans les Niayes.

Chez les migrants urbains, 38% sont plutôt satisfaits de leur situation actuelle soit 62% pour les hommes contre 2,5% pour les femmes. 31% ne sont pas très satisfaits de leur situation soit 42% pour les femmes contre 23% pour les hommes. Et 27% ne sont pas satisfaits de leur situation actuelle soit 56% pour le féminin contre 7% pour le masculin. Seuls 4% de migrants ruraux (hommes essentiellement) sont très satisfaits de leur situation actuelle. Aux regards de ces données, les femmes ne sont pas du tout satisfaites de leur situation en ville contrairement aux hommes. Pour

ceux qui sont satisfaits (très et plutôt satisfaits), leur satisfaction est surtout liée au revenu soit 82%.

### **3.4.10. Motivations de retour des migrants ruraux**

Les motivations du retour sont heurtées. Le retour comme promesse n'est plus une obligation. La zone d'arrivée est devenue une zone d'adoption et un nouveau départ pour le migrant qui peut se marier et fonder une famille. La recherche d'un statut social élevé exige par conséquent un déploiement d'efforts importants de la part des individus qui veulent maintenir ce statut.

Une incursion dans le vécu des jeunes migrants enquêtés a permis de saisir les orientations réelles ou virtuelles d'un avenir préfiguré et plein d'espoir. L'on note l'existence partagée d'un projet de retour sous condition d'avoir des financements ou de voir améliorer ses revenus. Le plus souvent la localité d'accueil est considérée comme uniquement un lieu de travail (Dakar, Niayes et Delta dekku liggeykaay), c'est pourquoi le retour est toujours mis en perspective.

Aspirations vers un retour des jeunes dans l'agriculture dans le Delta bien que la ville demeure toujours attractive en raison de la multitude d'opportunités offertes. Cependant, il faut dire que leur réinsertion dans le secteur agricole ne sera pas facile en raison de la persistance des relations de pouvoir au sein de la société. En effet, malgré leur poids démographique, les jeunes ruraux (hommes et surtout les femmes) en général détiennent peu de pouvoir social et politique dans la mesure où les personnes âgées, notamment les hommes, contrôlent les moyens de production notamment la terre.

### **3.4.11. L'impact de la migration interne sur les marchés du travail et les ménages**

Dans le Bassin arachidier, 60% des ménages se retrouvent avec au moins un migrant et 47%, de ces ménages reçoivent des transferts. 97% des ménages recevant des transferts perçoivent jusqu'à un montant de 100 000 francs. Parmi eux, 86% reçoivent moins de 50 000 francs et le reste à savoir 10% touchent entre 50 000 et 100 000 francs. L'analyse des transferts montre bien que le Bassin Arachidier bénéficie plus des retombées de la migration du fait de son statut de zone de départ, alors que les Niayes et le Delta n'ont que 8% et 6% de ménages avec migrants.

#### **- L'impact de la migration sur la main d'œuvre**

Nous notons en moyenne 8,20 actifs de 10 ans ou plus dans le Bassin Arachidier chez les ménages avec migrant contre 8,65 actifs pour ceux sans migrants. La différence entre les deux types de ménages ne semble pas assez importante dans le Bassin Arachidier. Par contre, dans les zones d'arrivée à savoir les Niayes et le Delta, on enregistre respectivement 7,35 et 8,40 actifs pour les ménages avec migrants contre 6,35 et 6,49 pour ceux sans migrants.

Du point de vue genre, nous avons en moyenne 6 hommes contre 7 femmes pour les ménages avec migrants contre 7 hommes et 6 femmes pour ceux sans migrant dans le Bassin Arachidier. Dans les Niayes nous retrouvons en moyenne 5 hommes contre 5 femmes pour les ménages avec migrants contre 4 hommes et 4 femmes. Et dans le Delta, nous avons 6 hommes contre 5 femmes pour les ménages avec migrants contre 5 hommes et 4 femmes pour ceux sans migrant.

#### **- Perceptions par rapport à la main d'œuvre migrante**



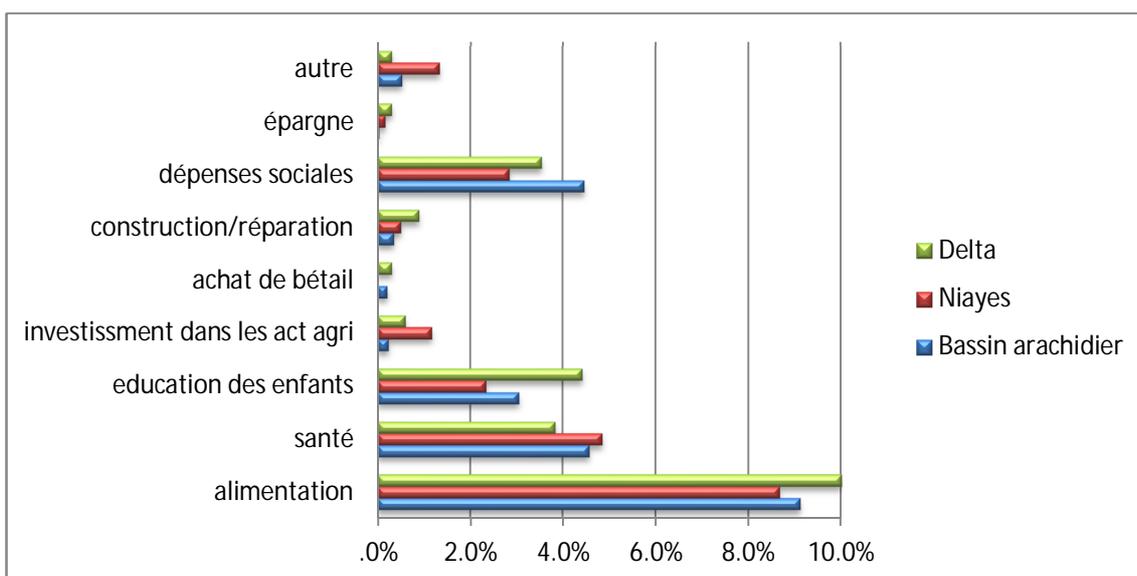
Les perceptions<sup>42</sup> par rapport à la main d'œuvre locale varient selon les zones. Toutefois, il subsiste une constante dans la mesure où les employeurs privilégient la main d'œuvre migrante. Cette attitude semble défavoriser les jeunes locaux actifs qui a priori devraient être employés au premier rang. Cette « dévalorisation » de la main d'œuvre locale trouve son explication dans les raisons attribuées aux qualités des migrants et aux défauts des locaux. En effet, ces derniers aussi bien dans le Delta que dans les Niayes sont caractérisés souvent par les employeurs comme étant « paresseux » pas « constants » à l'instar de M. D., un employeur agricole à Ross Bethio qui estime que « les jeunes locaux ne sont pas constants dans l'effort. Si on prend l'agriculture qui demande un travail sérieux et constant, les gens préfèrent les sourgas étrangers. Le jeune local va demander des permissions pour aller jouer au football, participer à un entraînement, aller danser le « coladera », entre autres excuses ». Ce qui justifie que le village de Thiagar (Delta) par exemple a une communauté importante de migrants venant du Bassin arachidier, de la Casamance et de la Guinée en raison de l'existence de gros producteurs et surtout de rizeries.

Cependant, avec les sourgas, il peut y avoir des problèmes de paiement, alors que les membres de la famille sont plus compréhensifs lorsque la récolte n'est pas bonne ou s'il y a des imprévus. C'est pourquoi, certains employeurs trouvent que travailler avec la famille est plus avantageux : « deureum bi dou guène gal gui » et aussi ils ont plus confiance à leurs parents. Seulement les sourgas sont plus efficaces pour certains travaux pénibles comme l'arrosage, le « baye » et le « gab », « *Sourga gno eupp kattan* »<sup>43</sup>.

#### - La part de la migration dans le revenu du ménage

Dans le Bassin arachidier, les transferts représentent 27% du revenu global des ménages avec migrant. Chez ces derniers, nous notons un revenu global par tête de 114622 francs pour les ménages recevant des transferts contre 109310 francs pour les non bénéficiaires de transferts. Dans les Niayes et le Delta, les transferts occupent 30% et 14% respectivement. Nous avons respectivement en moyenne par tête 339 099 francs et 225 976 francs pour les ménages avec transferts contre 298 772 francs et 216 424 francs pour ceux sans transferts.

#### - L'utilisation des transferts



**Graphique 37:**  
Utilisation des transferts reçus par les ménages

<sup>42</sup> Enquêtes qualitatives EJMAO, 2013.

<sup>43</sup> Plus rigoureux dans le travail.

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

La consommation courante reste la principale utilisation des transferts reçus par les ménages (graphique 37). Cette situation est confirmée par beaucoup de recherches qui montrent que la plupart des transferts servent à financer la consommation ou à investir dans l'éducation et la santé (Diagne et Diané, 2008). Les transferts ont donc une influence certaine sur la réduction de la pauvreté. Ce jeune migrant dans les Niayes M. D. 26 ans le traduit clairement : *si je n'envoie pas de l'argent, la situation pourrait être dure pour eux. C'est pourquoi, en cas de non envoi, les parents m'appellent pour avoir des explications*<sup>44</sup>.

Les données quantitatives étayent cette situation. Sur 646 migrant (e) s identifiés dans la zone de départ (Bassin arachidier), 569 affirment que l'alimentation est la principale dépense, soit 69% pour les hommes contre 31% pour les femmes. Même situation notée dans les Niayes et le Delta avec respectivement 74% contre 26% pour les femmes et 91% contre 9%. Suivent après l'éducation, la santé et les dépenses sociales.

---

<sup>44</sup> Enquêtes qualitatives dans les Niayes, juillet 2013.

## 3.5. Analyse comparative de la productivité des activités en milieu urbain et en milieu rural

### 3.5.1. La productivité des activités urbaines

#### - Le temps de travail

La lecture du tableau 25 ci-dessous indique qu'en moyenne, les migrants allouent 9 mois aux activités urbaines avec une forte hétérogénéité du nombre de mois alloué à ces activités urbaines par les migrants (CV de 42%). En examinant le nombre de jours de travail par mois alloué aux activités urbaines, on note qu'en moyenne, les migrants travaillent 27 jours par mois. Là également le nombre de jours de travail affecté aux activités urbaines n'est pas homogène, le coefficient de variation est de 22%. En moyenne, les migrants travaillent 10h par jour. Cependant le nombre d'heure de travail reste hétérogène, la disparité autour de la moyenne est de 34%.

**Tableau 25 : Temps de travaux alloués aux activités urbaines par an, par mois et par jour**

	Moyenne	écart-type	max	min	Cv (E/moyenne) en %
Nombre de mois alloués aux activités urbaines par an	9	4	12	1	41,7
nombre de jours de travail par mois	27	6	30	0	22,2
nombre d'heure de travail par jour	10	3	25	0	33,5

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

Le coefficient de variation du temps en jours de travail est plus faible que ceux du temps en mois et en heure. Par conséquent le nombre moyen de jours de travail est moins hétérogène que la moyenne des mois ou des heures de travail. Toutefois, le temps de travail alloué aux activités urbaines par les migrants reste très hétérogène. Cette disparité peut être soit lié aux migrants soit à leurs activités.

Les tableaux (26-28) ci-dessous nous donnent le temps moyen alloué aux activités par les migrants selon les activités spécifiques. Ils nous indiquent que le temps moyen alloué aux activités urbaines varie d'une activité spécifique à une autre. Cependant, au sein d'une même activité nous notons d'importantes dispersions autour de la moyenne. Ce résultat révèle que les dispersions pourraient être liées à d'autres facteurs autres que les différences dans les activités.

**Tableau 26: Temps de travail par an (en mois)**

	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum	CV(%)
Ambulant	38	8	4	12	1	46,3477784
Bonne	134	7	4	12	1	59,6925039
Charretier	42	9	3	12	1	35,6201195
Chauffeur	30	10	3	12	1	29,2678207
Commerce	16	10	3	12	3	33,3685191
Docker	38	10	4	12	1	42,3938962
Gardien	16	11	2	12	7	13,9652655
Lingere	64	10	3	12	3	27,4968039
Macon	35	9	4	12	1	45,2964329
Petit commerce	50	10	3	12	1	30,5918793
Vulgarisateur	37	11	3	12	2	25,410249

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

**Tableau 27: Nombre de jours de travail par mois**

	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum	Coef V (%)
Ambulant	38	27	4	30	7	15,1665047
Bonne	134	30	0	30	25	1,44157371
Charretier	42	27	5	30	7	19,79853
Chauffeur	30	24	9	30	5	37,4480515
Commerce	16	28	6	30	8	19,8421099
Docker	38	25	7	30	4	28,0229333
Gardien	16	27	8	30	0	31,7220634
Lingère	64	20	5	30	4	22,7693134
Macon	35	26	5	30	5	18,635572
Petit commerce	50	26	7	30	6	27,379332
Vulgarisateur	37	28	5	30	9	16,7785605

Source : IPAR, EJMAO, 2013

**Tableau 28: Nombre d'heures de travail**

	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum	CV
Ambulant	38	10	3	20	3	29,5904721
Bonne	134	10	1	14	3	14,0794824
Charretier	42	9	3	19	0	37,679611
Chauffeur	30	7	5	16	0	70,9862515
Commerce	16	13	4	25	9	31,9455344
Docker	38	8	4	20	1	51,2518819
Gardien	16	12	3	17	6	27,1261516
Lingère	64	11	2	14	5	14,5778859
Macon	35	9	1	12	5	15,0092237
Petit commerce	50	10	5	20	0	47,2390725
Vulcanisateur	37	12	4	18	0	33,9457116

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

#### - Le Revenu des activités urbaines

Le revenu tiré des activités urbaines varie d'une activité à une autre, avec une importante dispersion autour de la moyenne comme l'indique le tableau 29 ci-dessous

**Tableau 29: Revenu moyen tiré des activités urbaines**

emploi, métier, tâche	Revenu obtenu sur la période d'activité dans l'année				
	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum
Ambulant	38	321 379	460 454	1 920 000	15 000
Petit commerce	50	1 022 569	1 039 125	3 600 000	100 000
Commerce	16	987 692	1 045 420	3 000 000	60 000
Bonne	134	256 459	217 045	1 200 000	14 000
Lingère	64	426 359	173 234	800 000	42 000
Charretier	42	525 764	447 741	2 400 000	15 000

Chauffeur	30	552 396	472 612	2 100 000	10 000
Docker	38	534 783	396 834	1 440 000	8 500
Gardien	16	679 231	347 304	1 440 000	315 000
Macon	35	887 371	964 923	3 600 000	15 000
Vulcanisateur	37	1 251 296	934 216	2 700 000	100 000
<b>Total</b>	<b>500</b>	<b>546 858</b>	<b>634 286</b>	<b>3 600 000</b>	<b>8 500</b>

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

### - La productivité du travail

La productivité diffère d'une activité à une autre, avec d'importantes dispersions autour de la moyenne au sein d'une même activité.

**Tableau 30: Revenu annuel tiré de l'activité / temps de travail annuel.**

		productivité travail				
		Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum
Emploi, métier, tâche	Ambulant	38	35000,00	46961,23	225000,00	10000,00
	Bonne	134	32533,58	30275,81	350000,00	7000,00
	Charretier	42	56666,67	49960,70	300000,00	12500,00
	Chauffeur	30	50520,83	41532,98	175000,00	10000,00
	Commerce	16	105576,92	136531,26	500000,00	12500,00
	Docker	38	57200,00	28076,74	120000,00	8500,00
	Gardien	16	60961,54	29110,75	120000,00	30000,00
	Lingère	64	42632,81	11624,84	80000,00	3500,00
	Macon	35	84612,90	76196,97	300000,00	12500,00
	Petit commerce	50	94861,11	86104,06	300000,00	12500,00
	Vulcanisateur	37	107129,63	74983,02	225000,00	12500,00
	Total	500	55302,06	57409,01	500000,00	3500,00

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

## 3.5.2. La productivité des activités des migrants en milieu rural

### - Temps de travail

La lecture du tableau ci-dessous nous indique que les migrants en zone rurale sont occupés en grande partie pendant la période de contre saison. En effet sur 178 migrants ruraux identifiés 146 sont occupés pendant la période de contre saison soit 82% des migrants.

**Tableau 31: Saisonnalité de l'activité**

Période pour le travail	Niayes	Delta
	Effectif	Effectif
Hivernage	9	0
contre-saison	93	53
hivernage et contre-saison	17	6
Total	119	59

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

Les migrants ruraux travaillent en moyenne 8,6 heures dans les Niayes et 8,3 heures dans le Delta pendant la période de contre saison. On ne note pas de grandes disparités entre zone en termes de nombre d'heures de travail journalier. Cependant, nous notons des dispersions au sein des zones qui ne sont toutefois pas très élevées; le pourcentage de variation du nombre d'heure de travail est de 32% dans les Niayes et 28% dans le Delta.

Pendant l'hivernage, les migrants travaillent en moyenne 7 heures par jour dans les Niayes et 9 heures dans le Delta. Ici également nous notons des dispersions qui ne sont pas si importantes. Le coefficient de variation est de 38% et 19% respectivement dans les Niayes et le Delta.

#### - Revenu des migrants salariés agricoles

Le revenu moyen tiré d'une campagne agricole est de 146659 FCFA dans les Niayes et 164183 FCFA dans le Delta, avec de très grandes dispersions autour de la moyenne dans les Niayes (51%) comparé au Delta où on observe un coefficient de variation de 19% (tableau 32).

**Tableau 32: Revenu des salariés agricoles**

	Montant gagné sur une campagne (4 mois en moyenne)					CV (%)
	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum	
Niayes	112	146 659	75 088,92	378 000	73 000	51,19
Delta	35	164 183	42 129,94	300 000	100 000	18,59
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>152 858</b>	<b>65 733,22</b>	<b>378 000</b>	<b>73 000</b>	

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

	Montant gagné sur l'année selon le nombre de campagnes auquel le migrant a participé				
	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum
Niayes	112	167 238	85 701,68	400 000	73 000
Delta	35	183 798	75 248,75	400 000	100 000
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>173 096</b>	<b>82 279,41</b>	<b>400 000</b>	<b>73 000</b>

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

#### - La productivité des activités durant la campagne

Sur une campagne de 4 mois, en moyenne, les migrants travaillent 4,57 mois dans l'année dans les Niayes et 4,41 mois dans le Delta, avec d'importantes dispersions autour de la moyenne.

**Tableau 33: Nombre moyen de mois de travail**

Nombre de mois de travail									
Niayes					Delta				
Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum
119	4,57	1,41	8,00	4,00	59	4,41	1,22	8,00	4,00

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

La productivité du travail est 36665 FCFA dans les Niayes et de 41045 FCFA dans le Delta (tableau 32), avec d'importantes dispersions autour de la moyenne.

**Tableau 34: Productivité des activités agricoles des migrants des Niayes et du Delta**

Productivité du travail annuelle									
Niayes					Delta				
Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum	Effectif	Moyenne	Ecart-type	Maximum	Minimum
119	36664,87	18772,23	94500,00	18250,00	59	41045,67	10532,48	75000,00	25000,00

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

### 3.5.3. Productivité des activités rurales

Les principales activités de production dans lesquelles sont engagés les individus dans les zones rurales peuvent être classées en trois catégories : les productions végétales, l'élevage et les activités non agricoles. Dans cette section, nous examinons la productivité des activités rurales. La productivité est un indicateur qui permet de mesurer l'efficacité du processus de production adopté. Le processus de production est une combinaison de moyens de production afin d'obtenir un produit. La fonction de production traditionnelle qui met en relation la production et les quantités de facteurs se présente comme suit :

$$Q=f(A, K, L) \text{ avec } Q \text{ la productions, } K \text{ le capital, } L \text{ le travail,}$$

On distingue, généralement, deux approches de mesure de la productivité des facteurs : l'approche uni-factorielle (méthode de mesure de la productivité fondée sur un seul facteur) et l'approche multifactorielle (méthode de mesure de la productivité fondée sur plusieurs facteurs). On peut également calculer la productivité suivant deux optiques : l'optique volume (fondée sur la production brute) et l'optique valeur (fondée sur la valeur ajoutée). Suivant ces approches, on distingue la productivité du travail, la productivité du capital, et la productivité globale des facteurs.

#### - La productivité agricole

Dans cette sous section, nous examinons la productivité agricole dans trois zones agro-écologiques distinctes.

L'agriculture sénégalaise reste caractérisée par une hétérogénéité des cultures qui varient d'une zone à une autre ou d'une exploitation à une autre au sein d'une même zone. Ce qui rend complexe la mesure du produit fini pour des fins de comparaisons entre zones ou entre exploitations. Une mesure qui pourrait être utilisée pour faciliter les comparaisons entre zones est l'approche productivité fondée sur la valeur ajoutée.

Les intrants de production combinés dans les systèmes de cultures sont le travail, la terre et les autres intrants agricoles (semence, produit phytosanitaire). Le tableau ci-dessous nous donne la productivité partielle des principaux facteurs de production des cultures (la terre et le travail). La productivité est calculée à partir du revenu net des cultures (valeur ajoutée)

**Tableau 35: Productivité partielle**

Zones	Valeur de la production végétale	Quantité de travail utilisée (nombre de travailleurs)	Superficie emblavée (en hectare)	Productivité des facteurs	
				Travail	Terre
Bassin arachidier	1,70E+08	5109	2360,41	33319	72118
Niayes	5,06E+08	853	586,94	592682	861345
Delta	4,68E+08	1863	1067,20	251242	438591
Total	1,14E+09	7825	4014,55	146179	284926

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

La productivité du travail est calculée dans le cadre de cette étude comme le rapport entre la valeur ajoutée des cultures végétales sur le nombre total de travailleurs dans les unités de production agricole. Cette mesure représente la part de la richesse créée par un travailleur agricole.

La lecture du tableau 33 nous indique que la richesse moyenne créée par un travailleur agricole est de 146179 FCFA par an. Cette valeur rapportée au Bassin arachidier est assez faible comparée aux zones des Niayes (592682 FCFA) et du Delta (251242 FCFA). La productivité de la terre qui est le rapport entre le revenu net des cultures et les superficies emblavées est 284926 FCFA. Un hectare de terre emblavée rapporte ainsi une valeur ajoutée moyenne annuelle de 284926 FCFA. Cette productivité de la terre est plus élevée dans les Niayes suivie du Delta ; elle est faible dans le Bassin arachidier.

Par ailleurs, le ratio nombre de travailleurs à l'hectare est de 2,04 travailleurs dans le Bassin arachidier, 1,12 travailleur dans les Niayes et 1,3 travailleur dans le Delta. Ces résultats indiquent l'existence de deux systèmes de production : un système de production intensive dans les Niayes et le Delta et un système de production extensive dans le Bassin arachidier.

La productivité des facteurs varie selon les saisons de cultures ; ce qui reflète les différences de conditions agro-écologiques comme le montre le tableau 34 ci-dessous. En effet, la part de la richesse créée par un travailleur agricole est plus élevée en période de contre-saison que pendant la période d'hivernage dans toutes les zones. Cette situation peut être en partie expliquée par la maîtrise de l'eau et des itinéraires techniques durant cette période ainsi que l'intensification qui en découle. On note également que la productivité de la terre plus élevée pendant la contre saison dans toutes les zones.

**Tableau 36: Productivité partielle des facteurs selon la saison**

	Hivernage		Contre saison		Toute l'année	
	productivité travail	productivité terre	productivité travail	productivité terre	productivité travail	productivité terre
Bassin Arachidier	30411	68561	282520	133814	28611	81918
Niayes	315719	524075	830344	1248153	333115	451343
Delta	384803	235532	330530	525886	5000	356923
Total	49555	100852	460377	664716	122614	413773

Source : IPAR, EJMAO, 2013.

### 3.5.4. La productivité du travail des chefs d'UPA

Afin de mieux cerner les déterminants de la productivité agricole, nous avons pris en exemple les chefs des unités de production agricole. Les résultats de l'estimation peuvent se résumer ainsi :



- L'âge a un effet marginal sur la productivité car au-delà d'un certain seuil, la productivité a tendance à décroître ;
- Le foncier est un élément central parmi les déterminants de la productivité. Par conséquent, l'accès des jeunes au foncier contribuera sans doute à augmenter leur productivité et *ceteris paribus* à améliorer leurs conditions de vie.
- La diversification des cultures participe à l'augmentation de la productivité des chefs d'UPA. Ceci devrait faire réfléchir les pouvoirs publics dont les politiques sont souvent orientées vers la spécialisation.
- En comparaison avec le Bassin arachidier, variable de référence dans cette estimation, la productivité des chefs d'UPA est plus élevée dans les Niayes et le Delta.

**Tableau 37: Productivité agricole du travail des chefs d'UPA**

	Productivité agricole du travail des chefs d'UPA (en mois)	Coefficients non standardisés		T	Sig.	95,0% % intervalles de confiance pour B	
		A	Erreur standard			Borne inférieure	Limite supérieure
	(Constante)	-27050.752	14617.152	-1.851	.064	-55728.529	1627.025
Age	Age	947.483	584.080	1.622	.105	-198.438	2093.404
age_au_carre	Age_au_carré	-10.506	5.913	-1.777	.076	-22.106	1.095
female_chef	1 si UPA dirigé par une femme; 0 si non	-128.377	3681.764	-.035	.972	-7351.727	7094.973
nb_capital_social	Nombre d'organisations auxquelles a adhéré le chef d'UPA	527.491	517.778	1.019	.309	-488.351	1543.333
statut_matrimonial	1 si marié ; 0 si non	-6317.059	4075.491	-1.550	.121	-14312.873	1678.755
c_MOExterieur	1 si UPA utilise une main d'oeuvre extérieure, 0 si non	-204.523	2774.755	-.074	.941	-5648.387	5239.342
capital_hum	1 si lire et/ou écrire; 0 si ni lire ni écrire	-1590.681	2779.451	-.572	.567	-7043.760	3862.398
log_ha_annualCrop	Log (Surfaces annuelles emblavées en ha)	22417.392	3384.840	6.623	.000	15776.585	29058.199
log_Rev_NoAgricole	Log(Revenu non agricole en FCFA)	-504.465	521.604	-.967	.334	-1527.813	518.884
Nb_TypeCrop	Nombre total de types de cultures différents produits dans l'année par le ménage	7372.825	1220.861	6.039	.000	4977.586	9768.063
Niayes	1/0	44020.861	3584.700	12.280	.000	36987.944	51053.779
Delta	1/0	49926.098	4206.334	11.869	.000	41673.580	58178.616



## 4. CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES

---

L'étude réalisée auprès de 1500 ménages et les entretiens collectifs et individuels conduits dans trois (3) zones rurales (Bassin Arachidier, Niayes et Delta) et à Dakar ont permis de caractériser les marchés ruraux du travail et de dégager les profils des jeunes migrants, avant d'esquisser des recommandations à l'intention des décideurs, des organisations paysannes, de la société civile mais aussi des bailleurs.

Les résultats de la recherche sur les caractéristiques du marché du travail rural se présentent en termes d'offre (démographie, niveau d'instruction, accès à la terre) et de demande (système de production, volumes d'investissement et accès au marché). Du côté de la demande, la main d'œuvre se concentre en majorité dans le secteur agricole notamment dans les unités de production agricoles (UPA) et dans le secteur non agricole. Le marché rural de l'emploi reste donc dominé par l'agriculture qui constitue le « premier employeur » des jeunes et la première source de revenus des ménages. Malgré l'importance de l'agriculture dans l'économie rurale et sa contribution dans la création d'emplois et de revenus, les zones rurales se vident de leurs jeunes hommes et jeunes femmes à la recherche d'un travail plus rémunérateur. En réalité, il ressort de l'étude une certaine précarité des jeunes travailleurs dans les exploitations agricoles familiales dans les zones de départ caractérisées par de faibles niveaux de revenus et peu d'opportunités économiques.

Les résultats révèlent également que les taux d'activité varient d'une zone agro-écologique à une autre et qu'il existe un dysfonctionnement des marchés de travail ruraux en général lié au déséquilibre entre la demande et l'offre. Par exemple, la faible productivité des activités agricoles et non-agricoles dans le Bassin arachidier explique l'importance de l'exode au départ de cette zone. Face à cette situation, il se pose la question cruciale de savoir comment améliorer le fonctionnement des marchés de travail ruraux en faveur des jeunes?

### **Message 1 : Faciliter l'accès et le contrôle des ressources productives aux jeunes ruraux**

*Les jeunes ont des problèmes d'accès et de contrôle des ressources productives (terres, crédit, capital social). Pourtant leur accorder un plus grand accès contribuerait à améliorer la productivité et à accroître le bien être social. Les politiques publiques pourraient favoriser l'accès et le contrôle des ressources par les jeunes par des efforts ciblés dans trois domaines : i) affecter aux jeunes une proportion déterminée de toutes les nouvelles surfaces aménagées grâce à des règles d'attribution qui leur soient plus favorables; ii) concevoir un conseil agricole spécifique prenant en compte les besoins et préoccupations des jeunes ; iii) contribuer à renforcer le capital social des jeunes en rapport avec les organisations professionnelles agricoles. Par ailleurs, les changements sociaux en cours devraient inciter les organisations paysannes à s'interroger sur la place des jeunes au sein de l'exploitation agricole familiale.*

### **Message 2 : Prendre en charge les besoins d'information sur les marchés ruraux du travail**

*Les jeunes en milieu rural ne disposent pas d'informations suffisantes sur la productivité des activités économiques et les opportunités existantes en zone irriguée. Pourtant la trajectoire des*

*jeunes quittant le Bassin arachidier indique que certains d'entre eux tentent d'abord des expériences à Dakar dans des activités peu rentables avant de rejoindre les Niayes ou le Delta où ils s'activent comme ouvrier agricole. Rendre la bonne information accessible aux jeunes amoindrirait les coûts de transaction et améliorerait les liens entre zones rurales. L'Etat devrait concevoir des guichets d'information sur les opportunités d'emplois au profit des jeunes ruraux sur la base de supports adaptés en valorisant les réseaux sociaux informels basés sur la confiance et la réputation. Une cartographie de ces réseaux sociaux constituerait un premier pas dans la bonne direction.*

### **Message 3 : Renforcer les capacités des jeunes et faciliter le transfert d'expériences**

*Les jeunes en situation de migrants acquièrent des connaissances et des expériences qu'ils ont envie de réinvestir dans leur milieu d'origine. Souvent leur souhait est d'être accompagné par un appui financier. Pourtant il faudrait davantage pour assurer le succès de la reconversion car les conditions du milieu d'origine sont souvent assez différentes de la zone où le migrant s'est formé sur le tas. Les pouvoirs publics devraient favoriser ces retours par des interventions holistiques créant les conditions de répliquer l'environnement du milieu d'accueil (maîtrise d'eau, financement, capital social...). Une formation ciblée des jeunes ruraux non migrants serait aussi bénéfique car non seulement elle contribuerait à augmenter la productivité de cette catégorie de jeunes mais aussi elle préparerait à la mobilité.*

### **Message 4 : S'occuper de la rémunération des aides familiaux**

*L'exploitation agricole familiale est de plus en plus confrontée au problème de rémunération des aides familiaux. L'évolution des préférences des jeunes remet en cause les équilibres au sein des exploitations agricoles familiales fondés jadis sur une solidarité intergénérationnelle. Les stratégies de la famille et les formes de rémunération proposées sont souvent en déphasage avec l'évolution présente des modes de consommation des jeunes. Aujourd'hui, il existe une énorme masse d'aides familiaux purs à côté des aides familiaux multi-actifs exerçant une activité en dehors de la sphère familiale. Mais l'intensité de la participation a tendance à s'éroder. Dans la pêche, le problème ne se pose point car les membres de la famille sont rémunérés individuellement sur les résultats de l'activité. Dans l'agriculture, les organisations paysannes doivent trouver une solution à ce problème, sinon sans rémunération, il existe un risque réel que les jeunes se détournent des activités agricoles familiales.*

# REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

- Adepoju, A. (2002). Fostering free movements of persons in West Africa : Achievements, Constraints, and prospects for intraregional migrations. *International Migration* 40 (2): 328.
- Antoine, P. and Sow, O. (2000). Rapports de genre et dynamiques migratoires : le cas de l'Afrique de l'Ouest. pp. 143-159.
- Awadu et Punga (2000). Estimating labor supply of farm households under nonseparability: empirical evidence from Nepal. *Agricultural economics* 22 (2000): 309 – 320.
- Barrett, C. B, Reardon, T, and Webb, P. (2001). Nonfarm income diversification and household livelihood strategies in rural Africa: concepts, dynamics and policy implications. *Food Policy* (26), 315-331.
- Benjamin (1992). Household Composition, Labor Markets, and Labor Demand: Testing for Separation in Agricultural Household Models. *Econometrica* 60 (2): 287–322.
- Bocquier, P., and Traoré, S. (2000). Urbanisation et dynamiques migratoires en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne. Paris l'Harmattan.
- Bowlus and Sicular (2003). Moving Toward Markets? Labor Allocation in Rural China. *Journal of Development Economic* 71(2): 561–583.
- Bozon, M and Locoh, T. (dir.) (2000) Rapports de genre et questions de population. II- Genre, population et développement. Paris : INED. Dossiers et recherches N0 84
- Cabral, J F. (2013). Etude Diagnostique sur l'emploi des jeunes au Sénégal, Initiative conjointe pour l'emploi des jeunes en Afrique, rapport intérimaire.
- Centre de Recherches pour le Développement International. (2010). Descriptif du programme Croissance pour tous 2011-2016 version publique, Direction générale des programmes et des partenariats, CRDI, 24 pages.
- CRES. (2011). *Enquête Migration et transferts de fonds au Sénégal*, Banque Mondiale.
- Diagne, Y. S. and Diané, F. (2008). Impact des transferts des migrants sur la pauvreté au Sénégal, DPEE, Sénégal, [www.dpee.sn](http://www.dpee.sn), consulté le 29 aout 2014.
- De Haan, A., K. Brock and Coulibaly, N. (2002). Migration, livelihoods and institutions: contrasting patterns of migration in Mali *Journal of Development Studies* [Volume 38](#)
- Flaten, O. (2002). Alternative rates of structural change in Norwegian dairy farming: impacts on costs of production and rural employment', *Journal of Rural Studies* (18), 429-41.
- Findley, S. E. (1997). Migration and family interactions in Africa. p 109-138. In *Family, Population and Development in Africa*, Edited by A. Adepoju. London: Zed Books.
- Gael, L. J.; Piché, V.; and Poirier, J.(2005). L'émergence d'une migration féminine autonome du milieu rural vers le milieu urbain au Burkina FASO ? *African Population Studies*. Vol. 20, No. 2, pp. 101-123
- Giordano, T. et Losch, B. (2007). *Courrier de la planète* (81-82) : 22-26.
- Goldsmith, P. D., Gunjal, K., and Ndarishikanye, B. (2004). "Rural-Urban Migration and Agricultural Productivity: The Case of Senegal." *Agricultural Economics* (31), 33-45.
- Grimard, F. (2000). Rural Labor Markets, Household Composition, and Rainfall in Côte d'Ivoire. *Review of Development Economics* 4(1): 70–86.
- IOM. (2009). World Migration Report 2008: Managing Labour Mobility in the Evolving Global Economy, [http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main\\_page=index&path=37](http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main_page=index&path=37), consulté le 28 septembre 2013.
- IPAR. (2010). L'agriculture face aux défis de la transition démo-économique. Policy brief #2, RuralStruc.
- Jacoby, H. G (1993). Shadow Wages and Peasant Family Labor Supply: An Econometric Application to the Peruvian

- Jütting, J. and Laiglesia, J. (2009). Is Informal Normal? Towards More and Better Jobs in Developing Countries.” OECD, Policy brief.
- Khoo and Weber, M. (2000). L’Ethique protestante et l’esprit du capitalisme, France, Flammarion.
- Gravrand, H. (1985). Travail-culture Religion, Editions Anthropos, Ethiopiques, N°40-41, Revue trimestrielle, Vol III.
- Khoo, S.-E., and Smith P. C. (Eds.). (1994).. Women in the cities of Asia: Migration and urban adaptation (pp. 36-59). Boulder, CO: Westview Press. Tiano, S.
- Kien T. li (2010). Separation hypothesis tests in the agricultural household model. American Journal of Agricultural Economics 92(5).
- Lall, S. V., Selod, H. and Shalizi, Z. (2006). Rural-Urban migration in developing countries: a survey of theoretical predictions and empirical findings. World Bank Policy Research Working Papers 3915.
- Lanjouw, J.O. and Lanjouw, P. (2001). The rural non-farm sector: issues and evidence from developing countries’, *Agricultural Economics* (26), 1–23.
- Laumbert, S., et Magnac, T. (1994). Measurement of Implicit Priées of Family Labour in Agriculture: An Application to Côte d’Ivoire », dans *Agricultura Household Modelling and Family Economies*, sous la direction de CAILLAVET, GYOMARD et LIFRAN, Amsterdam, Elsevier.
- Lohmar, B., Rozelle, S. and Zhao C. (2000). The rise of rural-to-rural labor markets in China. University of California Davis, Working paper n°0020
- Losch, B. (2010). Les défis de la transition en Afrique sub-saharienne : comment accompagner la transformation structurelle du continent dans la mondialisation ? Policy brief #2, Programme RuralStruc, World Bank.
- Losch, B., Freguin-Gresh, S. and Giordano,T. (2008). Structural Dimensions of Liberalization on Agriculture and Rural Development: Background, positioning and results of the first phase.
- Lucas, R. E. B. (2007).Migration and rural development, *Electronic Journal of Agricultural and Development Economics*, Vol. 4, N°01, pp: 99-122.
- Mazoyer, M. and Roudart, L .(1998). Histoire des Agricultures du Monde. Du néolithique à la crise contemporaine. Paris: Editions du Seuil.
- Migrations, changements climatiques, travail des enfants et emploi des jeunes* du programme Understanding children’s work, Septembre 2011, [www.ucw-project.org](http://www.ucw-project.org), consulté le 20 novembre 2013.
- Nuselovici, A. (2013). l’exil comme expérience, FMSH-WP-2013-43,.
- OCDE. (2013). Les migrations internationales en chiffres, Nations Unies/DAES [www.oecd.org/fr/els/mig/dioc.htm](http://www.oecd.org/fr/els/mig/dioc.htm), consulté le 10 juin 2014.
- OCDE. (2008). Perspectives des migrations internationales : SOPEMI. Editions 2008.
- Oya, C. (2010).Rural inequality, wage employment and labour market formation in Africa: historical and micro-level evidence. Working paper n°97, Policy Integration department, International Labor organization, Geneva.
- Oya, C. (2010).Rural Labor markets in Africa: the unreported source of inequality and poverty. Development Viewpoint, n°57, Center for development policy and research (CDPR).
- Udray, C. (1996). Efficiency and market structure: testing for profit maximization in African agriculture. Department of Economics Northwestern University Evanston, IL 60208
- Skoufias, E. (1994). Using Shadow Wages to Estimate Labor Supply of Agricultural Households. *American Journal of Agricultural Economics* 76(2): 215–227.
- Sierra. Review of Economie Studies, 60: 903-921.
- Thadani, V.N. and Todaro, M.P.(1984). Female Migration: A Conceptual Framework. In *Women in the Cities of Asia: Migration and Urban Adaptation*, Edited by J.T. Fawcett, S.-E.



## Annexe

**Tableau A1: Quelques caractéristiques des ménages**

Rubriques	Bassin arachidier	Niayes	Delta	Ensemble
<b>Caractéristiques des ménages</b>				
Effectif des ménages	697	399	396	1 492
<i>Effectif Chef de ménage Masculin</i>	88%	89%	95%	90%
<i>Effectif Chef de ménage Féminin</i>	12%	11%	5%	10%
<i>Age moyen des chefs de ménage (ans)</i>	55,1	52,5	50,5	53,2
Taille moyenne des ménages	13,1	8,3	9,4	10,8
Nb de personnes en charge (théorique) : moins de 10 ans et 65 ans ou plus	3 655	805	1 129	5 589
Taux de dépendance théorique (inactifs/actifs)	67%	32%	43%	53%
Nb moyen d'actifs (10 ans ou plus) par ménage	8,4	6,5	6,8	7,5
Nb d'actifs occupés (10 ans ou plus) par ménage	6,5	4,3	3,5	5,1
% 10-14 ans	13%	13%	12%	13%
% 15-34 ans	31%	41%	35%	34%
% 35 ans ou Plus	21%	25%	25%	23%
<b>Taux de participation des ménages aux activités</b>				
% Ménages participant seulement à l'activité agricole	25%	27%	52%	33%
% Ménages participant seulement à l'activité non-agricole	7%	17%	4%	9%
% Ménages participant à la fois aux deux activités	68%	56%	43%	58%

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

**Tableau A2: Taux d'activités et de pluri-activité dans les trois zones**

Rubriques	Bassin arachidier	Niayes	Delta	Ensemble
<b>Taux d'activité des actifs</b>				
Pop. 10 ans ou Plus	78%	65%	51%	69%
10 ans ou plus Masculin	80%	72%	59%	73%
10 ans ou plus Féminin	76%	57%	43%	64%
15-34 ans masculins	77%	77%	49%	70%
15-34 ans féminins	76%	57%	42%	64%
35 ans ou Plus masculins	84%	91%	90%	87%
35 ans ou Plus féminins	80%	71%	59%	73%
<b>Taux de pluri-activité</b>				
Pop. 10 ans ou Plus	22%	16%	19%	20%
M asculin (10 ans ou plus)	25%	14%	18%	21%
Féminin (10 ans ou plus)	18%	17%	20%	18%
Masculin (15-34 ans)	22%	12%	13%	18%
Féminin (15-34 ans)	13%	14%	13%	13%
<b>Les inactifs</b>				
10 ans ou Plus	10%	32%	40%	22%
10 -14 ans	17%	72%	69%	40%

Rubriques	Bassin arachidier	Niayes	Delta	Ensemble
15 - 34 ans	8%	31%	43%	22%
35 ans ou Plus	7%	13%	21%	12%

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

**Tableau A3:** Statut dans l'activité et unités de production au sein des ménages

Rubriques	Bassin arachidier	Niayes	Delta	Ensemble
<b>Statut dans l'activité principale des actifs occupés</b>				
Indépendant Agricole	23,6%	35,7%	59,2%	32,4%
Indépendant Non Agricole	14,0%	32,8%	12,6%	17,6%
Salarié Agricole	0,1%	2,7%	1,6%	0,9%
Salarié Non Agricole	5,3%	5,2%	10,9%	6,3%
Apprenti	0,6%	5,0%	1,5%	1,6%
Aide familiale	56,3%	18,5%	14,2%	41,2%
<b>Unités de production dans les ménages</b>				
% ménages avec UPA	94%	79%	93%	90%
% ménages avec UPNA	51%	47%	20%	42%
Nombre moyen UPA dans les ménages avec UPA	1,26	1,12	1,27	1,23
Nombre moyen UPNA dans les ménages avec UPNA	1,63	1,37	1,21	1,50
% ménages employeurs de main d'œuvre (salariee) dans l'UPA		19%	11%	15%
% ménages employeurs de main d'œuvre dans l'UPNA	31%	15%	33%	26%
Nb moyen de main d'œuvre (salariee) agricole dans les ménages employeurs		1,59	1,31	1,48
Nb moyen de main d'œuvre des UPNA dans les ménages employeurs	2,25	1,86	2,77	2,27

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

**Tableau A4:** Surfaces moyennes des UPA selon les saisons

Zone		Surface emblavées en (ha) :	
		Contre-saison	Hivernage
Bassin arachidier	Effectif	97	1 945
	<b>Moyenne</b>	<b>0,74</b>	<b>1,19</b>
	<i>Ecart-type</i>	<i>0,65</i>	<i>1,13</i>
	Minimum	0,10	0,01
	Maximum	3,00	9,00
Niayes	Effectif	566	311
	<b>Moyenne</b>	<b>0,92</b>	<b>0,92</b>
	<i>Ecart-type</i>	<i>0,78</i>	<i>0,67</i>
	Minimum	0,01	0,02
	Maximum	6,00	5,00
Delta	Effectif	516	200
	<b>Moyenne</b>	<b>1,52</b>	<b>1,46</b>

Zone		Surface emblavées en (ha) :	
		Contre-saison	Hivernage
	<i>Ecart-type</i>	2,94	1,66
	Minimum	0,03	0,04
	Maximum	32,00	15,00
Ensemble	Effectif	1 179	2 456
	<b>Moyenne</b>	<b>1,17</b>	<b>1,17</b>
	<i>Ecart-type</i>	2,05	1,14
	Minimum	0,01	0,01
	Maximum	32,00	15,00

Source : IPAR, Enquêtes EJMAO, 2013.

**Tableau A5. Déterminants de la participation des jeunes (Bassin arachidier, Niayes et Delta)**

Les déterminants de la participation des jeunes actifs aux activités agricoles (résultat d'une régression Probit avec variable dépendant = 1 si le jeune participe aux activités agricoles et 0 si non)							
	Unité		Coef.	Std. Err.	z	P>z	Moyenne
jeune_15_24an	1 si jeune de 15-24ans, 0 si non		0.125	0.076	1.630	0.103	0.587
edu_jeune	1 si jeune sans aucun niveau, 0 si non	***	0.249	0.079	3.150	0.002	0.274
femal_jeune	1 Si jeune femme, 0 si non (agé de 15 à 34ans)	*	-0.232	0.129	-1.790	0.073	0.485
statut_activite_jeune	1 si jeune indépendant agricole, 0 si non	***	3.323	0.221	15.060	0.000	0.250
taille_hh	Nombre personnes du ménage		0.001	0.013	0.100	0.922	13.883
taille_au_carre	Nombre personnes du ménage au carré		0.000	0.000	-0.150	0.882	252.688
male_celibat	1 si jeune homme célibataire, 0 si non	***	0.435	0.130	3.340	0.001	0.409
female_celibat	1 si jeune femme célibataire, 0 si non	***	-0.456	0.097	-4.700	0.000	0.227
sh_Rev_Agricole	Part revenu agricole du jeune sur son revenu total	***	3.107	0.269	11.540	0.000	0.184
Niayes	1/0	***	-2.404	0.090	-26.590	0.000	0.249
Delta	1/0	***	-1.931	0.114	-16.890	0.000	0.165
_cons	Constante		0.838	0.172	4.880	0.000	

N=3663; LR chi2(11) =2439,00; Prob>chi2=0,00 ; Pseudo R2= 0,5474

Valeurs de y correctement prédites : 88,5%

Variables significatives à \*\*\* 1%; \*\* 5% et \* 10%